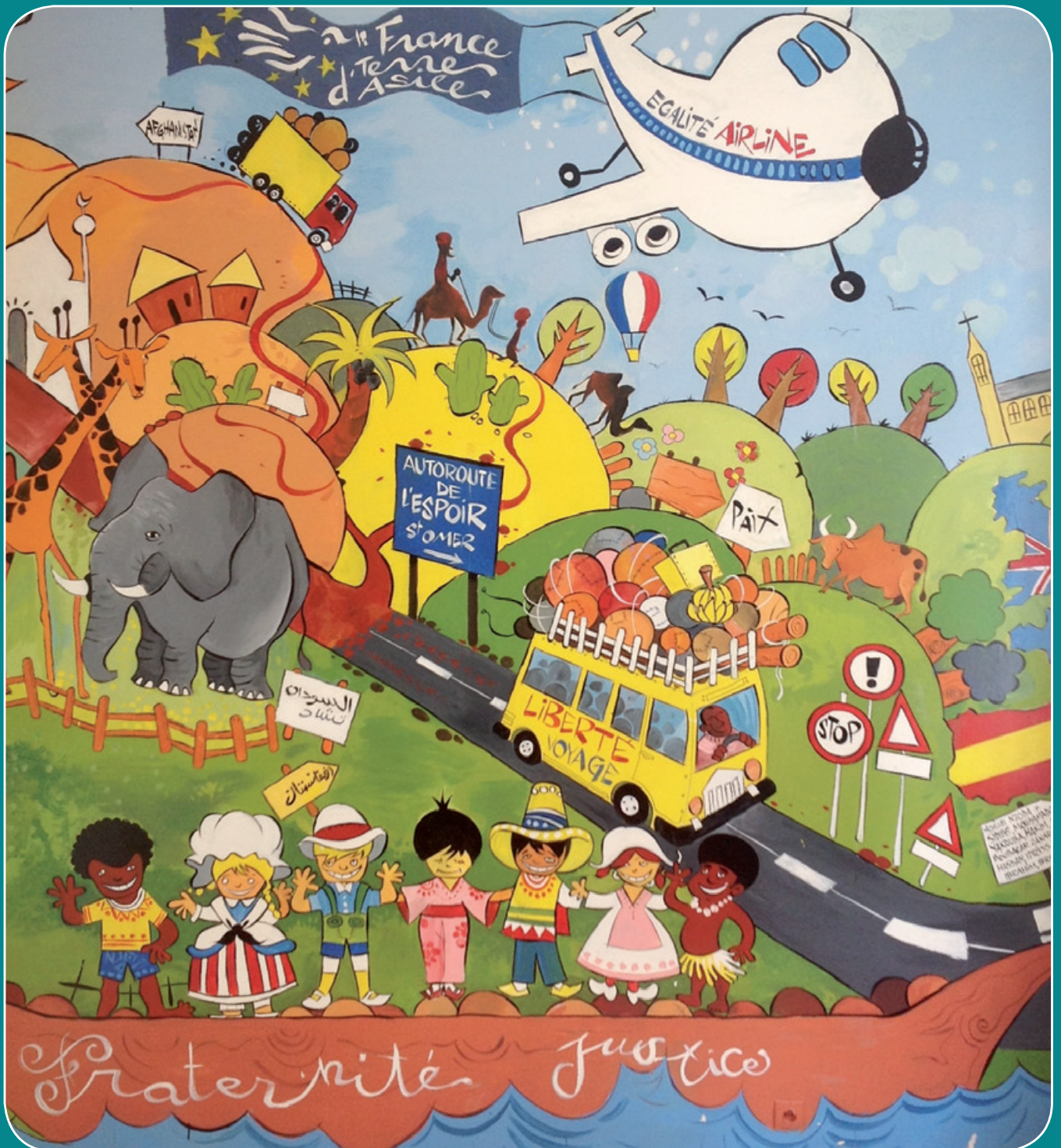




FRANCE RAPPORT TERRE D'ACTIVITÉ D'ASILE 2012



L'année 2012 a été marquée en France par une alternance. Le discours public sur la question des migrations a de ce fait été plus modéré. Le dialogue avec l'exécutif a été renoué. Cependant aucune réforme d'ampleur n'est intervenue durant cet exercice. Une satisfaction est cependant à enregistrer : celle de l'annonce de la création de 4 000 places de Cada dont 3 000 seront créées en 2013.

Dans un contexte difficile, France terre d'asile a donc poursuivi son activité. Un peu plus de 5 000 personnes ont été accueillies chaque jour par nos équipes. Plus d'un million de journées d'hébergement ont été réalisées. La contrainte budgétaire toujours plus pesante, liée à l'approfondissement de la précarité de nos publics, induit une tension grandissante sur le sens même du travail social. C'est pourquoi il est urgent d'évaluer les politiques publiques mises en œuvre depuis une dizaine d'années et de les réorienter. C'est pourquoi nous appelons de nos vœux une grande réforme de l'asile s'appuyant sur l'expertise de la société civile. Nous prendrons toute notre place dans cette éventuelle concertation.

L'asile et l'immigration sont des sujets complexes trop souvent instrumentalisés, ce qui impose, en ces temps troublés, vigilance dans la défense des droits et pédagogie dans l'explication vers l'opinion publique. Un exercice rendu de plus en plus difficile en ces temps de crise, mais indispensable à mener en toutes circonstances si notre société veut conserver un sens aux valeurs du vivre ensemble et à leur promotion. La fraternité, la solidarité, la laïcité sont les outils de notre liberté.

L'implication des salariés, des bénévoles, l'action éclairée des instances et le soutien renouvelé de nos donateurs, ont permis une nouvelle fois la réalisation d'un travail d'ampleur.

À chacune, à chacun, merci !

Pierre HENRY
Directeur général

FRANCE TERRE D'ASILE

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2012

Editorial 3

I. Présentation générale de France terre d'asile 9

• L'association	10
- Chiffres clé de France terre d'asile en 2012	10
- Historique et missions de France terre d'asile	11
- Le bilan de l'asile en France et en Europe	14
- Activités des instances	18
- Bilan politique 2012	20
- Les activités européennes et internationales de France terre d'asile	21
- France terre d'asile en Tunisie – La Maison du droit et des migrations	22
- France terre d'asile dans les médias en 2012	23
• Direction de l'accompagnement et de l'hébergement des demandeurs d'asile (DAHA)	24
- L'accueil, l'information, la domiciliation, l'aide sociale et administrative en plates-formes	24
- L'accueil, l'accompagnement et l'hébergement en Cada	25
- L'activité du Centre ressource : expertise et appui	26
- Développement de l'expertise et du partenariat	27
• Direction de la protection des mineurs isolés étrangers (DPMIE)	28
- Contexte général de la protection des mineurs isolés étrangers en 2012	28
- Le bilan général de la protection des mineurs isolés étrangers à France terre d'asile	28
- Les activités de la direction en 2012	28
- Les projets européens	29
• Direction de l'intégration emploi-logement (DIEL)	30
- La politique d'intégration en 2012 : quelques éléments à retenir	30
- Les activités transversales et la contribution au travail de plaidoyer	30
- La mise en œuvre de projets transnationaux en faveur de la réintégration dans le pays d'origine	31
- La mise en œuvre de projets nationaux en faveur de l'intégration des bénéficiaires d'une protection internationale	31
• Direction des ressources humaines et de la formation (DRH-F)	34
- Contexte et activités des ressources humaines en 2012	34
- Contexte et activités du centre de formation en 2012	37

II. L'action de France terre d'asile sur le terrain

47

AQUITAINE		42
• 24 Dordogne	Cada de Périgueux	42
	Réseau pour l'emploi et le logement pour les réfugiés - Reloref	43
• 33 Gironde	Cada de Bègles	43
AUVERGNE		44
• 15 Cantal	Cada d'Aurillac	44
	Dispositif d'hébergement d'urgence des demandeurs d'asile - Huda	44
	Réseau pour l'emploi et le logement pour les réfugiés - Reloref	44
BASSE-NORMANDIE		45
• 14 Calvados	Cada de Caen	45
	Plate-forme d'accueil pour demandeurs d'asile primo-arrivants	45
	Service d'accueil des mineurs isolés étrangers de Caen - SAMIE	46
• 50 Manche	Cada de Saint-Lô	46
	Service de domiciliation	47
	Activité d'intégration hors Cada : Relais-insertion	47
	Réseau pour l'emploi et le logement pour les réfugiés - Reloref	47
CENTRE		48
• 41 Loir-et-Cher	Cada de Blois	48
	Service de domiciliation	48
	Service d'insertion en milieu ouvert de Blois	49
	Réseau pour l'emploi et le logement pour les réfugiés - Reloref	49
	Cada de Romorantin	49
	Réseau pour l'emploi et le logement pour les réfugiés - Reloref	50
	Cada de Vendôme	50
	Réseau pour l'emploi et le logement pour les réfugiés - Reloref	51
CHAMPAGNE-ARDENNES		51
• 52 Haute-Marne	Cada de Chaumont	51
	Service d'accueil et d'orientation - SAO	51
	Réseau pour l'emploi et le logement pour les réfugiés - Reloref	52
HAUTE-NORMANDIE		52
• 27 Eure	Cada d'Evreux	52
	Le Pôle insertion : Accompagnement socioprofessionnel des bénéficiaires du RSA migrants	53
	Réseau pour l'emploi et le logement pour les réfugiés - Reloref	53
• 76 Seine-Maritime	Cada de Rouen	54
	Plate-forme d'accueil pour demandeurs d'asile primo-arrivants - DIRE	54
	Dispositif d'hébergement d'urgence des demandeurs d'asile - Huda	55
	Activité d'intégration : dispositif RSA-CERF de Rouen	55
	Réseau pour l'emploi et le logement pour les réfugiés - Reloref	55
	Service d'aide aux étrangers retenus du Centre de rétention de Oissel	56
ILE-DE-FRANCE		57
• 75 Paris	Cada de Paris	57
	Service d'assistance sociale et administrative - SASA	57
	Kiosque	58
	Permanence mobile	58
	Hébergement pour adultes isolés - HAI	58
	Dispositif provisoire d'hébergement des réfugiés statutaires - DPHRS	59
	Programme d'autonomisation des régularisés de l'asile - PARA	59
	Résidence sociale	59
	Maison du jeune réfugié - MJR	60
	Permanence d'accueil et d'orientation des mineurs isolés étrangers - PAOMIE	61
	Dispositif de mise à l'abri des mineurs isolés étrangers - DMA	62

• 77 Seine-et-Marne	Cada de Melun	63
	Dispositif d'hébergement d'urgence des demandeurs d'asile - Huda	63
	Réseau pour l'emploi et le logement pour les réfugiés - Reloref	64
• 78 Yvelines	Service d'aide aux étrangers retenus du Centre de rétention de Plaisir	64
• 91 Essonne	Cada de Massy	65
	Cada de l'Orge	65
	Réseau pour l'emploi et le logement pour les réfugiés - Reloref	66
	Service d'aide aux étrangers retenus du Centre de rétention de Palaiseau	67
• 92 Hauts-de-Seine	Cada de Châtillon	68
• 93 Seine-Saint-Denis	Cada de Saint-Denis	68
	Dispositif d'hébergement d'urgence des demandeurs d'asile - Huda	69
	Cada de Stains	69
	Réseau pour l'emploi et le logement pour les réfugiés - Reloref	70
• 94 Val-de-Marne	Cada de Créteil	70
	Centre de transit de Créteil	71
	Plate-forme d'accueil pour demandeurs d'asile	71
	Dispositif d'hébergement d'urgence des demandeurs d'asile - Huda	72
	Pôle insertion Créteil	72
	Réseau pour l'emploi et le logement pour les réfugiés - Reloref	72
	Le dispositif d'accueil des mineurs isolés étrangers - AMIE de Créteil	73
	Centre d'accueil et d'orientation pour mineurs isolés demandeurs d'asile de Boissy-Saint-Léger - CAOMIDA	73
• 95 Val-d'Oise	Cada de Sarcelles	74
	Réseau pour l'emploi et le logement pour les réfugiés - Reloref	74
LANGUEDOC-ROUSSILLON		75
• 48 Lozère	Cada de Chambon-le-Château	75
	Réseau pour l'emploi et le logement pour les réfugiés - Reloref	75
MIDI-PYRENEES		76
• 32 Gers	Cada d'Auch	76
NORD PAS-DE-CALAIS		76
• 62 Pas-de-Calais	Bureau d'information France terre d'asile/UNHCR à Calais	76
	Maison du jeune réfugié de Saint-Omer	77
	Service d'aide aux étrangers retenus du Centre de rétention de Coquelles	77
PAYS DE LA LOIRE		78
• 49 Maine-et-Loire	Cada d'Angers	78
	Dispositif d'hébergement d'urgence des demandeurs d'asile - Huda	78
	Cap intégration	79
	Dispositif CERF - Accompagnement socioprofessionnel des bénéficiaires du RSA	79
	Réseau pour l'emploi et le logement pour les réfugiés - Reloref	79
• 53 Mayenne	Cada de Mayenne	80
	Service domiciliation	80
	Dispositif d'hébergement d'urgence des demandeurs d'asile - Huda	80
	Projet « APRES »	81
	Réseau pour l'emploi et le logement pour les réfugiés - Reloref	81
PICARDIE		81
• 60 Oise	Cada de Creil	81
	Réseau pour l'emploi et le logement pour les réfugiés - Reloref	82
POITOU-CHARENTES		82
• 79 Deux Sèvres	Cada de Niort	82
	Réseau pour l'emploi et le logement pour les réfugiés - Reloref	83

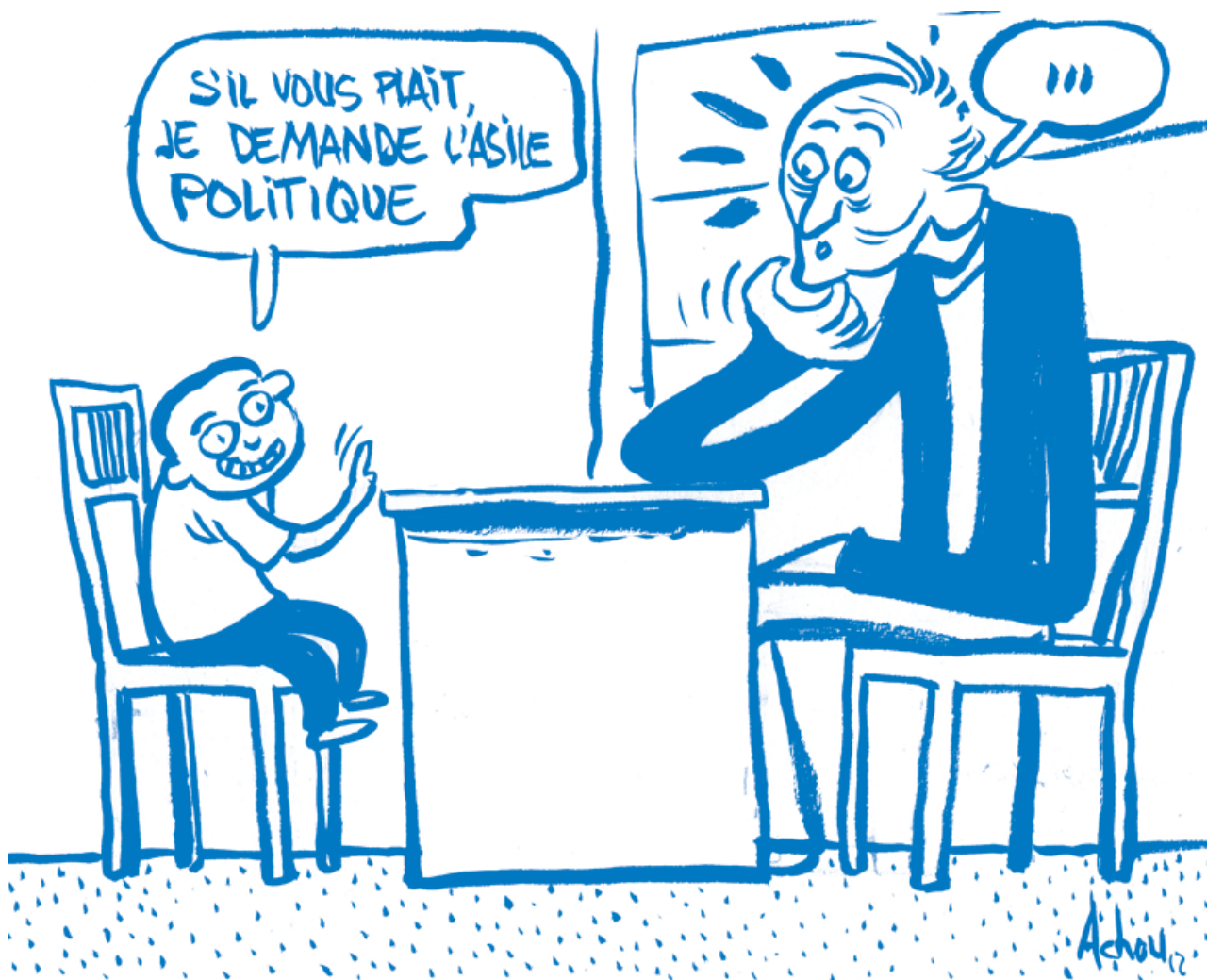
PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR		83
• 05 Hautes-Alpes	Cada de Gap	83
	Dispositif d'hébergement d'urgence des demandeurs d'asile - APPUR et HOTUR	83
	Projet d'accueil des étrangers - « Aide administrative et juridique auprès des étrangers » - AAJE	84
	Réseau pour l'emploi et le logement pour les réfugiés - Reloref	84
• 83 Var	Cada de Toulon	84
	Réseau pour l'emploi et le logement pour les réfugiés - Reloref	85

III. Bilan financier de l'exercice 2012 87

• Le bilan financier	88
• Les annexes au bilan financier	94

Annexes 105

• La liste des acronymes	105
• Les publications : collection les cahiers du social	106
• Bulletin d'adhésion	107
• Bulletin de soutien régulier	108
• Bulletin de soutien ponctuel	109
• Bulletin d'abonnement	110



I. PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE FRANCE TERRE D'ASILE

Les chiffres 2012 de France terre d'asile (FTDA)

Créée en 1971,

L'association agit aujourd'hui dans :

- 14 régions et 33 villes en France
- 1 implantation à l'international en Tunisie

Au 31 décembre 2012, France terre d'asile compte plus de 500 salariés et 200 bénévoles

- 29 centres d'accueil pour demandeurs d'asile représentant une capacité de 2 579 places et 1 056 places d'hébergement d'urgence en 2012
4 plates-formes d'accueil de demandeurs d'asile primo-arrivants
Une information juridique délivrée dans 4 centres de rétention administrative
- 6 dispositifs pour mineurs isolés étrangers
1 800 jeunes ont bénéficié d'une mise à l'abri
300 mineurs ont été accueillis par nos services dans le cadre de leur prise en charge par l'ASE
- 4 établissements pour l'intégration représentant 650 places
3 projets européens dédiés à l'intégration des primo- arrivants
2 projets transnationaux dédiés à la réintégration dans les pays d'origine
1 projet d'animation d'un réseau national insertion d'une centaine de professionnels

Chaque jour plus de 5 000 personnes sont prises en charge par l'organisation.

L'historique de France terre d'asile

« DE LA DÉFENSE DU DROIT D'ASILE ET DU DROIT DES ÉTRANGERS »

France terre d'asile a été créée en 1971 afin de promouvoir et de défendre le droit d'asile, une spécialisation jusqu'alors inédite dans le paysage des structures militantes pour les droits de l'homme. Issus de milieux intellectuels provenant de la Résistance, mais aussi du réseau Curiel, d'associations chrétiennes et laïques, ses fondateurs s'engagent dans un rôle de médiation avec les pouvoirs publics. Ils insufflent également à l'association une forte volonté d'agir sur le terrain en faveur des nombreux réfugiés qui affluent au gré de l'actualité.

1971-1980 :

la mise en place de l'action de France terre d'asile et du dispositif national d'accueil :

Lors du coup d'Etat au Chili de septembre 1973, France terre d'asile se mobilise et propose à des associations de se regrouper au sein d'un comité de coordination pour l'accueil des réfugiés du Chili qui permettra de rassembler plus de 25 associations et groupements pendant plus de deux ans. Dans ce même temps, elle participe à la mise en place d'un dispositif d'accueil au titre de l'aide sociale dans les centres provisoires d'hébergement (CPH). De nombreuses nationalités d'Amérique latine sont dénombrées parmi ces arrivées officielles auxquelles s'ajoutent les arrivées spontanées. Fin 1974, ce sont près de 30 CPH qui ont été mobilisés ou créés pour l'accueil de ces populations.

Ayant prouvé ses compétences dans le domaine de l'accueil d'urgence, France terre d'asile est missionnée en 1975 pour organiser, aux côtés d'autres structures partenaires, l'accueil des nombreux réfugiés provenant de l'Asie du Sud-est. France terre d'asile se voit confier la responsabilité des centres de transit, de la prospection en vue de l'ouverture des centres d'hébergement et du contrôle du processus de première insertion. De mai 1975 à la fin février 1980, 63 056 réfugiés originaires pour la presque totalité des trois pays de l'ancienne Indochine sont accueillis officiellement en France.

Ces deux missions ont permis de renforcer le rôle de coordinateur et la position de médiateur privilégié de France terre d'asile avec le gouvernement durant cette période de mise en place du dispositif national d'accueil (DNA) dont la gestion lui est confiée.

1980-1998 :

France terre d'asile au cœur de la réorganisation du dispositif national d'accueil

En 1990, France terre d'asile gère depuis plus de 10 ans le dispositif national d'accueil et tient toujours le secrétariat de la Commission nationale d'admission. Cette commission a pour objet de répartir les réfugiés des centres de transit vers les CPH. Impliquée très fortement dans la Commission de sauvegarde du droit d'asile, France terre d'asile milite pour que la France respecte ses obligations en matière d'asile. Cet engagement de l'Etat nécessite impérativement qu'il se constitue partie prenante dans l'organisation et le financement d'un dispositif d'accueil permettant de pérenniser une action qui ne pourrait l'être si elle dépendait uniquement des dons.

En 1991, le gouvernement scinde le DNA en deux et retire le droit au travail aux demandeurs d'asile. Les structures existantes vont ainsi transformer leur statut en CPH réservés aux réfugiés ou en centre d'accueil pour demandeurs d'asile (Cada). Le dispositif tel que nous le connaissons actuellement se constitue donc à cette période ainsi que la définition du statut de demandeurs d'asile. Le Cada France terre d'asile de Créteil ouvre ses portes en 1991 et conserve en parallèle son activité de transit. En 1993, un CPH d'une capacité de 50 places s'ajoute aux activités de l'établissement. En 1995, France terre d'asile ouvre un deuxième Cada dans la commune de Senlis.

Contrairement à ce que le gouvernement pensait, la demande d'asile, qui avait fortement augmenté en 1990-1991, chute spectaculairement entre 1992 et 1996 pour se stabiliser, en 1997, à 17 000 demandes. Cependant, à la fin de la décennie, la crise des Balkans et l'intervention de l'Otan vont entraîner le déplacement de centaines de milliers de réfugiés aux portes de l'Europe. La demande repart à la hausse dans toute l'Europe.

1998-2006 :

la nationalisation du secteur de l'asile et l'influence croissante de l'Union européenne

En mars 1999, le dispositif national d'accueil compte 63 Cada dont deux centres de transit et 28 CPH répartis sur l'ensemble du territoire français, pour une capacité d'environ 4 000 places. Il est insuffisant pour faire face à plus de 30 000 demandes d'asile annuelles.

Pendant ce temps, France terre d'asile se mobilise fortement en faveur des mineurs isolés demandeurs d'asile dont les flux augmentent en 1996-1997. France terre d'asile travaille alors activement sur cette nouvelle problématique et fonde, en 1999, le Caomida, l'unique centre d'accueil et d'orientation pour mineurs isolés étrangers demandeurs d'asile en France. Par ailleurs, donner un contenu social au droit d'asile a toujours été une préoccupation de France terre d'asile. Avec la création du département Intégration, c'est une action concrète en faveur des réfugiés et des migrants de droit qui est entreprise avec la mise en place de dispositifs originaux d'accompagnement à l'emploi, au logement, à la formation, à la mobilité géographique et professionnelle.

Les équilibres négociés durant les années 1980 et la répartition des missions entre les associations intervenant sur le champ de l'asile sont questionnées dès 2000 et imposent une modification du fonctionnement des organisations. France terre d'asile se professionnalise tout en conservant sa fonction de porte-voix des exilés. L'association entreprend également une politique d'implantation en province. Entre 2001 et 2006, France terre d'asile ouvre 26 structures sur l'ensemble du territoire.

Fin 2003, la mission d'animation et de coordination du DNA que France terre d'asile assumait depuis 30 ans est transférée à l'Office des migrations internationales (OMI) aujourd'hui l'Office français de l'immigration et de l'intégration (Ofii). Le ministère des Affaires sociales confie de nouvelles missions à France terre d'asile, portant principalement sur l'intégration des réfugiés. Entre 2003 et 2005, l'Union européenne adopte une série de directives et de règlements afin d'harmoniser l'exercice du droit d'asile en Europe. Parallèlement, France terre d'asile renforce son action européenne, notamment par le biais du Conseil européen pour les réfugiés et les exilés (ECRE), le principal réseau d'associations européennes d'aide aux réfugiés.

2007-2012 :

le transfert du secteur de l'asile au ministère de l'Intérieur

En 2007, le secteur de l'asile, de l'accueil à l'intégration en passant par la procédure, passe sous la seule autorité du ministère de l'Immigration. Le remaniement de novembre 2010 parachève un mouvement initié dès 2002 et transfère les questions d'asile au ministère de l'Intérieur. Au niveau local, la régionalisation du premier accueil des demandeurs d'asile et la réorganisation des services déconcentrés de l'Etat, en particulier la disparition des directions départementales des affaires sanitaires et sociales, entraîne une grande confusion sur fond de réduction des crédits et de remise en question des missions des opérateurs de l'asile. A la suite des élections présidentielle et législatives de 2012, les secteurs de l'asile et de l'intégration sont maintenus dans le champ de compétence du ministère de l'Intérieur. Cependant, face à la crise accrue de l'accueil, les autorités décident de l'ouverture de 4 000 places de Cada supplémentaires en 2013. Des consultations sont également lancées sur des questions liées à l'immigration, la rétention et l'asile.

Ce mouvement de plus grand contrôle des demandeurs d'asile se déroule dans un contexte européen où souffle le vent de la fermeture des frontières et de transfert de responsabilité vers les pays tiers. Les propositions de 2008 de la Commission européenne visant à la mise en place d'une procédure commune et d'un statut uniforme sont rejetées par les Etats membres, mise à part la création du bureau d'appui européen pour l'asile qui ouvre ses portes en 2011. Les négociations sur le paquet asile qui s'achèvent en 2013 consacrent indirectement la remise en cause du processus d'harmonisation des conditions d'exercice du droit d'asile dans l'Union européenne.

Dans ce contexte, France terre d'asile continue de diversifier son champ d'action. Elle renforce son activité auprès des mineurs isolés étrangers en participant au dispositif parisien de mise à l'abri et d'orientation et en créant des services d'accueil de ces mineurs. A partir de 2008, France terre d'asile participe activement à l'accueil et à l'intégration des réfugiés accueillis en France par le biais de programmes de réinstallation. Depuis le 1^{er} janvier 2010, France terre d'asile intervient dans les centres de rétention administrative, aux côtés de quatre autres associations, en vue de garantir l'exercice effectif des droits des étrangers retenus. En 2012, France terre d'asile a ouvert une maison du droit et des migrations à Tunis visant à renforcer les capacités de la société civile tunisienne et à initier un dialogue avec les autorités. Enfin en 2012, France terre d'asile a fait son entrée aux Nations unies par l'attribution du statut consultatif spécial au Conseil économique et social.

La montée du populisme et du sentiment anti-immigré ainsi que la crise économique et politique de l'Europe constituent les principaux défis qui s'imposent aujourd'hui à France terre d'asile pour offrir aux réfugiés et aux migrants de droits des conditions d'accueil décentes. Il s'agit d'une page de l'histoire de l'asile qui s'écrit et à laquelle France terre d'asile prendra toute sa part avec force, fidèle à l'état d'esprit de ses fondateurs.

Les missions de France terre d'asile

Promouvoir le droit d'asile et le droit des étrangers en France et en Europe

France terre d'asile mène un travail juridique et politique, des actions d'information, des démarches ainsi que des interventions auprès des organismes publics et privés concernés. Membre du Conseil européen pour les réfugiés et les exilés (ECRE), France terre d'asile intervient régulièrement auprès des plus hautes instances françaises et européennes pour la défense du droit d'asile et du droit des étrangers.

Accueillir et informer les demandeurs d'asile et les migrants de droit

France terre d'asile accueille, informe et oriente les demandeurs d'asile en fonction des besoins repérés (hébergement d'urgence, point repas, vestiaire, etc.). Elle leur apporte une aide administrative et sociale, du début de la procédure jusqu'à la détermination ou non de la qualité de réfugié. Elle accompagne les demandeurs d'asile qui sollicitent un hébergement dans un centre d'accueil pour demandeurs d'asile (Cada) et les assiste dans l'élaboration de leur demande. Par ailleurs, France terre d'asile soutient les primo-arrivants dans leurs premières démarches administratives par la délivrance d'une domiciliation postale, l'ouverture d'un compte postal en vue de recevoir l'allocation temporaire d'attente, l'ouverture des droits pour l'immatriculation à la caisse primaire d'assurance maladie (CPAM) ainsi que l'ouverture des droits à la couverture médicale universelle (CMU).

Héberger et accompagner les demandeurs d'asile et les réfugiés dans des structures spécialisées

France terre d'asile gère quatre plates-formes et plusieurs points d'information à destination des demandeurs d'asile et réfugiés ainsi que vingt-neuf centres d'accueil pour demandeurs d'asile (Cada). Les demandeurs d'asile hébergés dans les Cada obtiennent une assistance sociale et juridique ainsi que des animations socioculturelles et un accompagnement vers la scolarisation pour les enfants. Les réfugiés et régularisés sont hébergés et accompagnés dans des dispositifs temporaires d'hébergement et d'accompagnement socioprofessionnel.

Conduire des projets d'insertion professionnelle des réfugiés et des migrants de droit

France terre d'asile œuvre pour que la question de l'intégration de ceux à qui notre pays a accordé sa protection et qui sont destinés à demeurer durablement en France, soit partie prenante dans le droit d'asile. A ce titre, la direction de l'Intégration Emploi-Logement a mis en place plusieurs dispositifs ayant l'objectif de prévenir l'exclusion sociale et professionnelle des réfugiés et des migrants de droit.

Accueillir et protéger les mineurs isolés étrangers

France terre d'asile gère six dispositifs d'accueil pour mineurs isolés. Ces centres accueillent et apportent une aide spécifique liée à la demande d'asile et à la protection de l'enfance. A Paris, le dispositif d'accueil des mineurs isolés étrangers 75 regroupe cinq services destinées à l'accueil, l'hébergement, l'évaluation des situations, l'accompagnement et l'orientation des mineurs isolés étrangers vers les services sociaux du département.

Former les professionnels du secteur

France terre d'asile propose aux travailleurs sociaux et à l'ensemble des professionnels confrontés aux problématiques migratoires des formations sur les différents aspects de l'accompagnement juridique, social et psychologique des demandeurs d'asile, ainsi que sur l'insertion socioprofessionnelle des réfugiés.

Le bilan de l'asile en France et en Europe

La demande d'asile en France

L'Office français de protection des réfugiés et des apatrides (Ofpra) a enregistré 61 468 demandes d'asile en 2012¹. La demande d'asile a augmenté pour une cinquième année consécutive (+7,2 % par rapport à 2011). Cette hausse reste cependant moins rapide que celle enregistrée les années précédentes.

Représentant près de 67 % de la demande globale, le nombre de premières demandes continue sa décélération, alors que les demandes des mineurs accompagnants et les demandes de réexamen ont augmenté de près de 20 % chacune par rapport à 2011.

Comme en 2011, la grande majorité des demandes d'asile (66 %) déposées sur le territoire national sont concentrées majoritairement dans cinq régions. Subissant une légère

baisse, l'Île-de-France reste toutefois la première région d'accueil des primo-demandeurs d'asile (42 %), suivie par ordre décroissant de la région Rhône-Alpes (en forte augmentation : 31 %), des départements d'outre-mer, puis des régions Alsace et PACA. La demande d'asile a fortement augmenté dans l'Est de la France en 2012, tel qu'en Alsace (+23 %) et en Lorraine (+73 %). Cette spécificité est en partie due à l'augmentation de la demande d'asile en provenance des Balkans dans la seconde moitié de l'année.

En 2012, l'Europe est devenue la principale région de provenance des demandeurs d'asile (40 %), devant l'Afrique (34 %) et l'Asie (22 %). De même, la liste des dix premiers pays de provenance des demandeurs d'asile s'est modifiée en 2012. Le premier pays de provenance des premières demandes, adultes et mineurs accompagnants, est la Russie (5 366 demandes², +24,3 %), suivie de la République démocratique du Congo (5 321 demandes, +27,7 %), du Kosovo

La demande d'asile en France et dans l'Union européenne depuis 2002 (Sources : Ofpra, Eurostat)

	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Demandes d'asile France ⁽³⁾	60 777	61 993	65 614	59 221	39 332	35 520	42 599	47 686	52 762	57 337	61 468
Premières demandes France ⁽⁴⁾	51 087	52 204	50 547	42 578	26 269	23 804	27 063	33 235	36 931	40 464	41 254
Accords protection France ⁽⁵⁾	8 495	9 790	11 292 ⁽⁶⁾	13 770 ⁽⁷⁾	7 354 ⁽⁸⁾	8 781 ⁽⁹⁾	11 441 ⁽¹⁰⁾	10 373 ⁽¹¹⁾	10 340 ⁽¹²⁾	10 702 ⁽¹³⁾	9 976 ⁽¹⁴⁾
Demandes d'asile Union européenne ⁽¹⁵⁾	421 470	344 800	276 675	234 675	197 410	222 635	238 365	260 730	257 815	301 375	331 975

[1] Demandes globales comprenant les mineurs accompagnants et les demandes de réexamen.

[2] Dont demandes de mineurs accompagnants

[3] Demandes globales comprenant les mineurs accompagnants et les demandes de réexamen.

[4] Hors mineurs accompagnants.

[5] Statuts de réfugiés et protections subsidiaires à partir de 2004.

[6] Dont 84 protections subsidiaires.

[7] Dont 557 protections subsidiaires.

[8] Dont 554 protections subsidiaires.

[9] Dont 706 protections subsidiaires.

[10] Dont 1 793 protections subsidiaires.

[11] Dont 2 449 protections subsidiaires.

[12] Dont 2 035 protections subsidiaires.

[13] Dont 2 464 protections subsidiaires.

[14] Dont 2 562 protections subsidiaires.

[15] UE27 dès 2002.

(3 190, +9,1 %) et du Sri Lanka (3 122, -3,2 %)¹⁶. L'Albanie vient en 9ème position avec une progression de +554 %. Ces changements sont dus en partie aux modifications apportées à la liste des pays d'origine sûrs : le Bangladesh et l'Arménie ont été ajoutés à cette liste, entraînant une baisse des demandes, respectivement -71 % et -42 %, alors que l'Albanie et le Kosovo en ont été retirés. Les demandes d'asile de Syriens, bien que restant limitées (629 demandes), ont augmenté de 528,5 % et celles des Maliens de 127 % (938 demandes).

Concernant la composition sociodémographique de la demande d'asile, la part des femmes est passée de 34,1 % en 2011 à 37 % en 2012. Comme les années précédentes, l'âge moyen des demandeurs reste de 32 ans. Il existe une certaine corrélation entre féminisation de la demande et vieillissement, et inversement. Par ailleurs, le nombre de mineurs isolés étrangers est en forte baisse en 2012 (492 premières demandes, -17,3 % par rapport à 2011).

9 976 personnes ont été admises sous la protection de la France en 2012, soit une légère baisse par rapport à 2011 (-6,8 %). La Cour nationale du droit d'asile (CNDA) est

toujours le premier acteur de la protection internationale en France puisqu'elle a reconnu 5 628 protections contre 4 348 pour l'Ofpra.

Le taux d'accord en première instance s'est élevé à 9,4 %, soit 1,6 point de moins qu'en 2011. Le taux global d'admission passe de 25,3 % en 2011 à 21 % en 2012. Les admissions à la protection subsidiaire sont en légère hausse en 2012 : 2 562 contre 2 464 en 2011. Celles-ci représentent 25,7 % des décisions d'admission.

Au 31 décembre 2012, 176 984 personnes se trouvaient sous la protection de la France dont 12 892 au titre de la protection subsidiaire.

Les Sri Lankais, les Cambodgiens et les personnes originaires de République démocratique du Congo constituent les trois premières communautés de personnes protégées en France, suivies de près par les personnes originaires de Russie.

Comme en 2011, bien que les femmes représentent 41 % des personnes protégées, elles restent les principales bénéficiaires de la protection subsidiaire (58 %).

Principales nationalités accédant à une protection internationale en France (Sources : rapports d'activité Ofpra, 2006-2012)

2006		2007		2008		2009	
Russie	738	Sri Lanka	1 130	Sri Lanka	1 707	Sri Lanka	1 843
RDC	508	Russie	804	Russie	1 239	Russie	1 073
Turquie	504	Serbie	641	Mali	989	Mali	677
Haïti	492	Turquie	625	RDC	798	RDC	621
Sri Lanka	488	RDC	524	Turquie	704	Guinée	506

2010		2011		2012	
Sri Lanka	1 587	Sri Lanka	1 237	Russie	1 006
Russie	1 180	Russie	1 234	Sri Lanka	851
Mali	612	Kosovo	810	RDC	737
RDC	608	RDC	616	Bangladesh	492
Guinée et Turquie	495	Guinée	570	Afghanistan	484

[16] L'ordre des pays diffère de celui de l'Ofpra car l'Ofpra n'inclut pas les demandes de mineurs accompagnants.

La demande d'asile dans l'Union européenne

En 2012, selon les données publiées par Eurostat, les 27 Etats membres de l'Union européenne ont enregistré 331 975 demandes contre 301 375 en 2011^[17], soit une augmentation d'environ 10 %. La grande majorité des demandes est toujours déposée dans les 15 anciens Etats membres (295 965 au total). La France est désormais le second pays d'accueil dans l'Union (60 560), derrière l'Allemagne (77 540). Suivent la Suède (43 865), le Royaume-Uni (28 175) et la Belgique (28 105).

Cependant, par rapport au nombre d'habitants, Malte, la Suède, le Luxembourg et la Belgique sont les pays où la charge des demandeurs d'asile est la plus importante. 26 250 Afghans ont demandé l'asile dans l'Union en 2011 soit 8 % de l'ensemble des demandeurs. Viennent ensuite les Syriens et les Russes (7 %), puis les Pakistanais (6 %) et les Serbes (6 %).

La demande d'asile se maintient donc à un niveau relativement bas. Les différences de conditions d'accueil, de procédure et de taux d'accès à une protection internationale (plus de 25 % à l'échelle européenne) sont toujours aussi fortes en Europe.

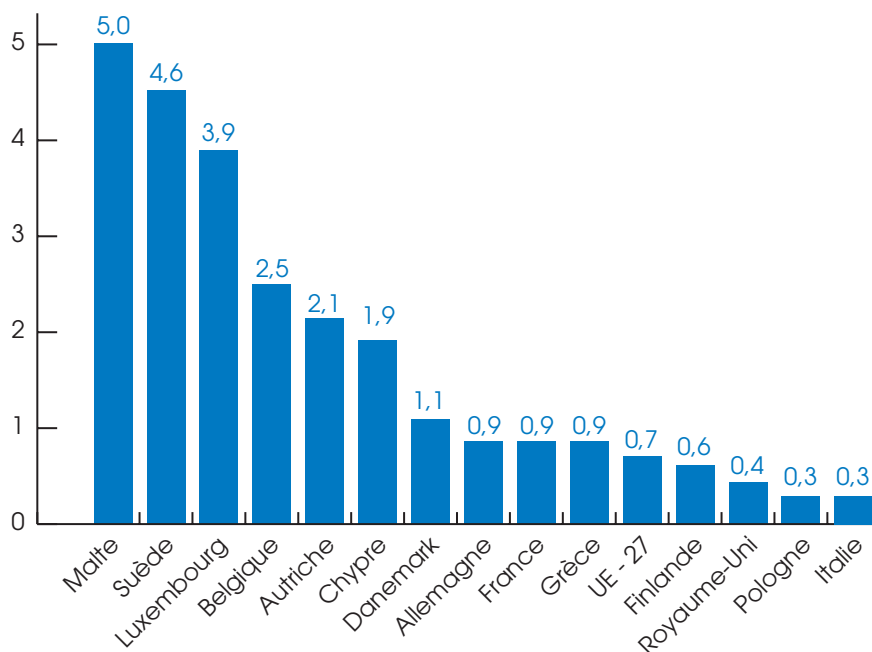
La finalisation des négociations sur la refonte du paquet asile

La refonte des instruments législatifs en matière d'asile est restée au cœur des discussions au sein des institutions de l'Union européenne tout au long de l'année 2012. Alors que la nouvelle directive qualification était adoptée dès la fin de l'année 2011, les débats se sont poursuivis, dans un premier temps sur la directive accueil et sur le règlement Dublin, puis sur la directive procédures et sur le règlement Eurodac. Bien que des accords politiques aient été obtenus pour les deux premiers textes, ceux-ci n'ont pas été officiellement adoptés, le Conseil préférant publier l'ensemble des textes simultanément. L'adoption officielle des nouveaux textes du paquet asile devrait donc intervenir au premier semestre 2013.

Le résultat général de cette refonte est décevant. Si l'on peut saluer l'ambition initiale de la Commission en faveur d'un renforcement des garanties et des droits des demandeurs d'asile et des bénéficiaires d'une protection internationale, force est de constater que les Etats membres sont venus entraver cette démarche. Au final, les nouveaux textes continuent de laisser une large marge de manœuvre aux Etats, minimisant les possibilités d'harmonisation et d'amélioration des standards de protection.

Nombre de demandeurs d'asile pour 1 000 habitants en 2012

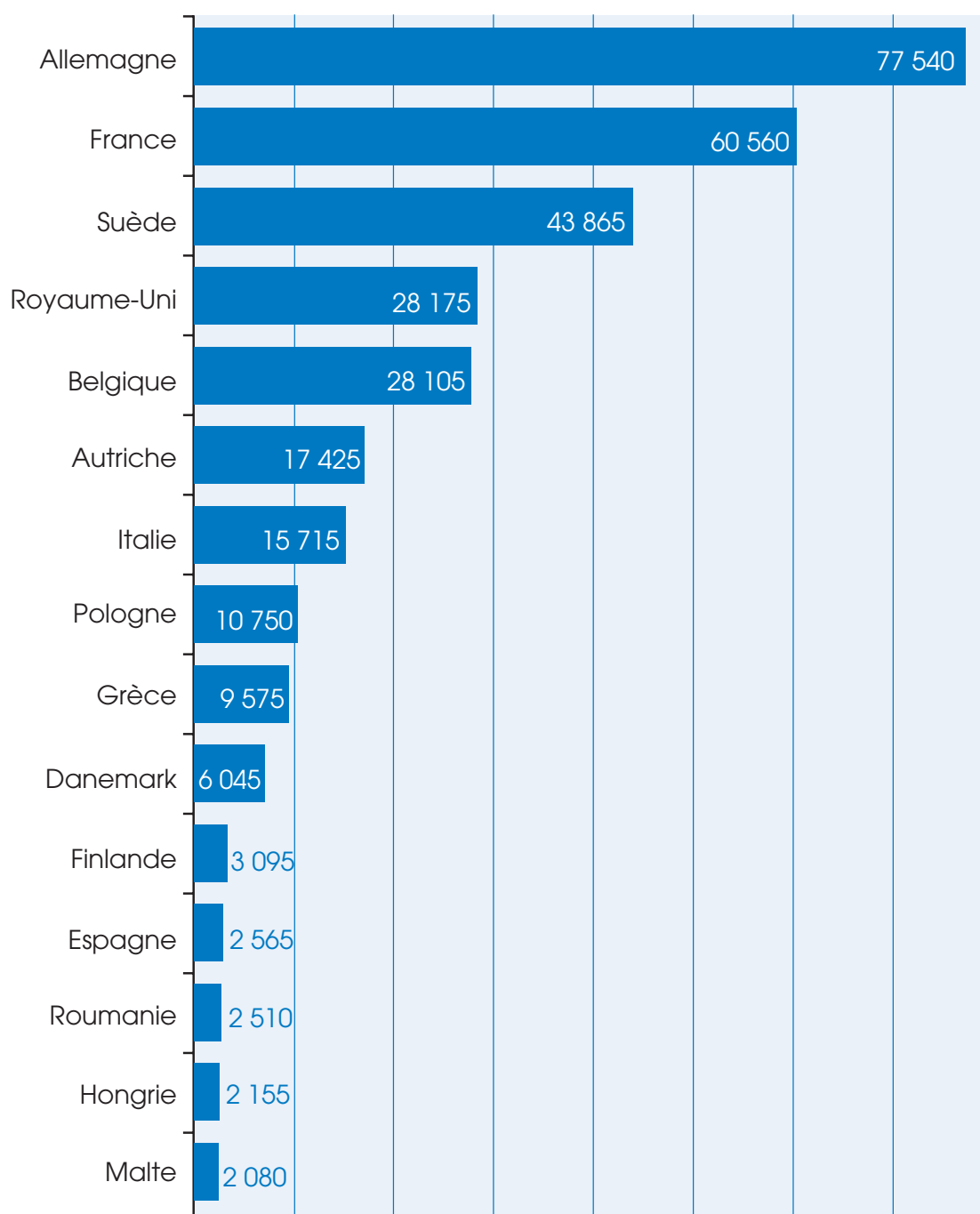
Source : Eurostat



[17] Demandes globales comprenant les mineurs accompagnants et les demandes de réexamen.

La demande d'asile dans l'Union européenne en 2012 (premières demandes et mineurs accompagnants)

Source : Eurostat



L'activité des instances

La 42^{ème} assemblée générale s'est déroulée le 7 juillet 2012, les rapports d'activités et financiers ont été adoptés à l'unanimité.

Le conseil d'administration, élu pour trois ans lors de l'assemblée générale du 3 juillet 2010, est composé des membres suivants :

Jean-Pierre Bayoumeu, Jacqueline Benassayag, Stéphane Bonifassi, Jean-Baptiste Cessac, Jacqueline Costa-Lascoux, Georges Dagher, Paulette Decraene, Patrick Denele, François-Xavier Desjardins, Patrice Finel, Jean-Pierre Le Bonhomme, Alain Le Cleac'h, Luc Mainguy, Michèle Pauco, Serge Portelli, Nicole Questiaux, Michel Raimbaud, Jacques Ribs, Patrick Rivière, Frédéric Tiberghien, Philippe Waquet, Catherine Whtol de Wenden, Iradj Ziai.

Le conseil d'administration de France terre d'asile s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jacques Ribs à trois reprises en 2012.

Les démissions du conseil d'administration de Gilbert Deprugney, Dominique Gauthier-Eligoulachvili et Jean Blocquaux ont été enregistrées durant cette année, alors que les entrées de Dominique Attias et Jean-Luc Gonneau ont été validées à l'unanimité lors du conseil d'administration du 20 octobre 2012.

Le bureau est composé des membres suivants :

Jacqueline Benassayag, Jacqueline Costa-Lascoux, Georges Dagher, Paulette Decraene, Nicole Questiaux, Jacques Ribs, Patrick Rivière, Frédéric Tiberghien, Catherine Whtol de Wenden.

Le bureau s'est réuni, lui, toutes les trois semaines.

Pierre Henry, Directeur général et Horacio Hormazabal, Directeur des ressources humaines, participent aux réunions de bureau et du conseil d'administration.

A la veille de l'élection présidentielle, France terre d'asile a présenté 31 propositions pour une politique d'asile et d'immigration digne et d'intérêt partagé. Ces propositions ont été envoyées aux candidats de l'élection pour recueillir leurs avis et leur programme sur les questions d'asile et d'immigration. Nathalie Arthaud, François Bayrou, Nicolas Dupont-Aignan, François Hollande, Eva Joly, Jean-Luc Mélenchon, Nicolas Sarkozy ou leur représentant ont répondu à France terre d'asile.

13 mesures pour une autre politique de l'asile

Les modifications législatives introduites ces dernières années ont conduit à durcir significativement les conditions d'accès et d'obtention du statut de réfugié. Dans un contexte de crispation autour des questions migratoires, les demandeurs d'asile sont ainsi devenus des fraudeurs en puissance.

Ce postulat justifiant à lui seul la remise en cause par les pouvoirs publics des droits qu'ils tiennent d'une convention internationale majeure, la Convention de Genève de 1951.

Il importe de changer fondamentalement de regard sur les personnes en quête de protection internationale et de les considérer comme des êtres humains dignes placés dans une situation particulièrement difficile qu'il faut traiter avec tout le respect qui leur est dû. Aujourd'hui, dans une Union européenne et spécialement en France où sont appliquées pour des raisons politiques un ensemble de mesures malthusiennes, c'est malheureusement loin d'être le cas.

Une autre politique de l'asile en France s'impose donc.

Une politique non pas plus « coûteuse » ou « utopique » mais une politique responsable, conforme à l'esprit de la Convention de Genève et au respect des droits de l'Homme, qui sauvegarde une tradition d'asile menacée par des idées préconçues et parasitée par une vision budgétaire incohérente.

Il faudrait donc une politique :

- qui assure des conditions d'accueil et de séjour décentes sur notre territoire,
- qui garantisse l'exercice des droits, de telle sorte que l'on soit assuré qu'aucune personne qui aurait droit au statut de réfugié ne soit jamais laissée de côté et reconduite injustement dans le pays qu'elle fuyait avec tous les risques parfois mortels qui en découlent.

Une politique fondée sur les trois axes suivants :

- un accès effectif à un examen approfondi de la demande d'asile,
- des conditions de vie dignes durant la procédure d'asile,
- une égalité de traitement entre les demandeurs d'asile.

I. ENCADRER LES DÉLAIS ET OFFRIR DES GARANTIES ÉGALES POUR TOUS

PROPOSITION 1 - Encadrer la durée maximale de procédure dans un délai raisonnable

PROPOSITION 2 - Instaurer un recours suspensif pour tous

PROPOSITION 3 - Améliorer la qualité des décisions de première instance

II. CRÉER UN VÉRITABLE SERVICE PUBLIC DE L'ACCUEIL DES DEMANDEURS D'ASILE

PROPOSITION 4 - Rappeler et renforcer les piliers de notre politique de l'accueil des demandeurs d'asile

PROPOSITION 5 - Appréhender les Cdaa comme lieux de transitions

PROPOSITION 6 - Redéfinir la place des plateformes d'accueil et de l'hébergement d'urgence

PROPOSITION 7 - Prévoir la sortie des Cdaa

III. ORGANISER LE PILOTAGE DU SECTEUR DE L'ASILE

PROPOSITION 8 - Créer un ministère des Migrations et de la Protection internationale

PROPOSITION 9 - Créer des Agences régionales d'accueil des migrants et de l'intégration

IV. RELANCER LA POLITIQUE EUROPÉENNE DE L'ASILE

PROPOSITION 10 - Rechercher l'harmonisation sur la base des standards les plus élevés

PROPOSITION 11 - Evaluer l'ensemble des pratiques nationales au sein de l'Union européenne

PROPOSITION 12 - Placer la solidarité entre Etats membres au cœur du régime européen

PROPOSITION 13 - Garantir l'accès des réfugiés extracommunautaires au territoire européen

18 mesures pour une autre politique de l'immigration

Depuis 2002, le thème de l'immigration fait l'objet de multiples instrumentalisation et suroccupe le débat public. Les gouvernements successifs ont cédé à la tentation populiste d'abord en entretenant un climat délétère et en insinuant auprès de nos concitoyens que l'immigration constituait la cause des principaux maux de la France. Ainsi, pas moins de six lois ont été votées en huit ans par le Parlement.

L'immigration est un sujet de société sérieux qu'il convient de ne pas minorer. Réalité mondiale pour l'essentiel maîtrisée, les responsables politiques doivent y apporter des réponses équilibrées poursuivant des objectifs de protection, de solidarité, de justice et de citoyenneté.

La politique d'immigration doit rechercher un point d'équilibre difficile à définir et à maintenir dans la durée, entre les intérêts partagés des États d'origine et d'accueil tout en réservant aux migrants un traitement humain et digne. Car les migrations mettent le plus souvent en jeu des destins individuels face à des réponses collectives imaginées par les États dans des contextes mondiaux de déséquilibres économiques et de conflits armés. La politique d'immigration contribue aussi au rayonnement de la France et de l'Europe dans le monde : du point de vue des représentations, son image s'est fortement dégradée ces dix dernières années.

Les paramètres de cette équation complexe sont donc nombreux et parfois contradictoires.

Concilier l'ensemble de ces objectifs appelle des choix audacieux, compréhensibles, assumés et qui laissent de côté toute démagogie.

Nous entendons y contribuer avec les propositions qui suivent.

I. L'IMMIGRATION RÉGULIÈRE DOIT RÉPONDRE À DES CRITÈRES DE TRANSPARENCE ET DE JUSTICE

PROPOSITION 14 - Les parcours de séjour doivent être sécurisés

PROPOSITION 15 - Le droit de vivre en famille doit être effectif

PROPOSITION 16 - Les migrations professionnelles doivent être organisées avec plus de cohérence

PROPOSITION 17 - Notre politique de visas doit favoriser les échanges de compétences et de savoirs

II. L'INTÉGRATION DOIT ÊTRE UN ENGAGEMENT RÉCIPROQUE ENTRE L'ÉTRANGER ET LA FRANCE

PROPOSITION 18 - Repenser un contrat d'affiliation

PROPOSITION 19 - Lutter contre les discriminations

PROPOSITION 20 - Favoriser la citoyenneté de résidence

PROPOSITION 21 - Stabiliser le droit de la nationalité et en finir avec l'ère du soupçon

III. LA PROTECTION DE L'ENFANT EST PRIORITAIRE PAR RAPPORT À TOUT AUTRE OBJECTIF

PROPOSITION 22 - L'enfermement des enfants doit être interdit

PROPOSITION 23 - Un schéma national de protection et de solidarité impliquant l'Etat, les départements et les associations doit être mis en place

PROPOSITION 24 - Etre moteur dans l'adoption d'une directive européenne sur le statut des mineurs isolés étrangers

IV. TRAITER LES ÉTRANGERS EN SITUATION IRRÉGULIÈRE DE MANIÈRE DIGNE ET HUMAINE

PROPOSITION 25 - La privation de liberté doit rester une mesure exceptionnelle

PROPOSITION 26 - La régularisation est un outil de régulation qui doit s'appuyer sur des critères transparents

V. LA POLITIQUE D'IMMIGRATION DOIT ÊTRE CONDUITE AVEC COHÉRENCE ET CONCERTATION TANT AU NIVEAU NATIONAL, QU'AU NIVEAU EUROPÉEN ET INTERNATIONAL

PROPOSITION 27 - Un débat politique à apaiser pour une politique plus juste

PROPOSITION 28 - Refonder le pilotage national et local

PROPOSITION 29 - La politique européenne d'immigration doit tendre à une égalité des droits et à un partenariat équilibré avec les pays tiers

PROPOSITION 30 - Le dialogue régional sur les migrations : mettre en place des coopérations renforcées par zone migratoire

PROPOSITION 31 - Ratifier la Convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille

Bilan politique 2012

Le plaidoyer en France

France terre d'asile a poursuivi son dialogue avec les autorités au niveau national et local sur les questions relatives à l'asile, à l'intégration et à la protection des mineurs isolés étrangers. France terre d'asile a été auditionnée par des parlementaires notamment dans le cadre des discussions sur le budget de l'asile, sur la réforme de la Cour nationale du droit d'asile ou sur la retenue administrative. L'association a également été entendue par plusieurs ministères, en particulier le ministère de l'Intérieur, le ministère des Droits des femmes, le ministère de la Justice ou le ministère du Logement.

Outre le mémorandum pour une politique de l'asile et de l'immigration digne et d'intérêt partagée (voir activités des instances), France terre d'asile est activement intervenue auprès des parlementaires dans le cadre des discussions sur le budget de l'asile. France terre d'asile les a appelés à favoriser l'hébergement pérenne des demandeurs d'asile au détriment de l'hébergement d'urgence, plus cher et moins sécurisant. En décembre 2012, le Premier ministre a annoncé la création de 4 000 places de Cada en 2013.

Colloques et conférences

Le 28 juin, France terre d'asile en collaboration avec le Centre d'études européennes de Sciences Po et l'institut Ipsos a organisé un colloque pour le lancement de l'étude intitulée Enquête sur les citoyens immigrés. Cette étude, menée par la Fondation Roi Baudouin et le Migration Policy Group, vise à faire entendre la voix des migrants pour influencer l'élaboration des politiques d'intégration en Europe. Ce colloque a été l'occasion d'approfondir les questions de l'accès à la nationalité et de la participation politique.

Le 7 novembre, France terre d'asile a organisé une réunion d'experts nationaux dans le cadre du projet européen « L'accès à la nationalité et son impact sur l'intégration des migrants (ACIT) » mené par l'Institut universitaire européen de Florence et le Migration Policy Group. Ce projet vise à développer des indicateurs permettant d'évaluer les politiques et pratiques en matière d'accès à la nationalité¹. À partir de ces échanges, un guide national sur l'accès à la nationalité en France sera publié en 2013.

Lettres bimestrielles

La lettre d'information bimestrielle de France terre d'asile constitue un outil de sensibilisation, d'information et d'expertise. Coordinée par le secrétariat administratif général, cette publication est le fruit d'un travail de mise en commun de l'expertise acquise à travers trois projets portant sur l'intégration des réfugiés, la réinstallation et les mineurs isolés étrangers. Six numéros ont été publiés en 2012.

Rencontres européennes, Label Paris Europe 2012

France terre d'asile a organisé deux réunions publiques dans le cadre du projet « Rencontres européennes » soutenu par la Mairie de Paris (Label Paris Europe 2012). Les thématiques étaient les suivantes :

- **Que sont-ils devenus ? L'intégration des migrants et réfugiés âgés.** Cette rencontre, organisée le 30 octobre 2012, a réuni Claudine Bouygues, adjointe au Maire de Paris, Rémi Gallou, chargé de recherche pour la Caisse nationale d'assurance vieillesse et Marie-Thérèse Casman, sociologue à l'Université de Liège.

- **Les demandes d'asile liées au genre en France et au Royaume-Uni.** Cette rencontre, organisée en partenariat avec le British Council le 13 décembre 2012, a réuni Ian Cheeseman, représentant de l'agence aux frontières britanniques, Florence Malvasio, présidente de section à la Cour nationale du droit d'asile, Debora Singer, représentante d'Asylum Aid et Elodie Soulard, chargée de mission à France terre d'asile.

1- <http://eudo-citizenship.eu/indicators>

Les activités européennes et internationales de France terre d'asile

Le plaidoyer européen

Dans le contexte de la finalisation des discussions européennes sur la réforme du paquet asile (directives accueil et procédure et règlements Dublin et Eurodac), France terre d'asile a poursuivi, en lien avec ses partenaires européens, son plaidoyer pour l'amélioration des textes européens.

France terre d'asile a été auditionnée à plusieurs reprises par Mme la députée Marietta Karamanli, rapporteure sur la proposition de résolution européenne sur le régime d'asile européen commun adoptée le 21 novembre 2012, dont elle est l'auteure avec M. le député Charles de la Verpillière. France terre d'asile a également porté une attention particulière à la refonte des fonds européens sur l'asile et les migrations qui seront opérationnels à compter de 2014.

La participation à des réseaux européens

La coopération avec le réseau européen pour les réfugiés et les exilés (ECRE), un réseau de 70 organisations d'aide aux réfugiés dans 30 pays, est au cœur de l'activité européenne de France terre d'asile. France terre d'asile a pris part aux groupes de travail d'ECRE sur les systèmes d'asile qui est un lieu d'échange et qui conseille le secrétariat sur ses stratégies de plaidoyer. Par ailleurs, France terre d'asile a participé à la réunion des directeurs et des présidents d'ECRE le 16 mai à Bruxelles et à l'assemblée générale qui s'est tenue à Dublin le 19 octobre. Enfin, Pierre Henry représente depuis 2009 la région Méditerranée au sein du bureau d'ECRE.

France terre d'asile est également membre depuis 2011 du forum consultatif du Bureau européen d'appui en matière d'asile basé à Malte et a participé à sa deuxième réunion annuelle en novembre 2012. En particulier, France terre d'asile a été invitée à apporter son expertise pour l'élaboration d'un guide sur la détermination de l'âge des mineurs isolés étrangers.

Enfin, France terre d'asile est membre de la plate-forme d'échanges avec la société civile de l'Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne depuis 2008.

La collaboration européenne et les projets transnationaux

Projets européens sur les demandes d'asile liées au genre

Le projet Gensen, co-financé par le Fonds européen pour les réfugiés et coordonné par l'organisation espagnole CEAR, vise à améliorer la prise en compte du genre dans les systèmes d'asile à l'échelle européenne. Sur la base d'enquêtes de terrain conduites dans neuf pays (Belgique, Espagne, France, Hongrie, Italie, Malte, Roumanie, Royaume-Uni et Suède), un rapport comparatif européen sur l'état des législations et des pratiques nationales a été publié en

mai 2012. Les partenaires du projet ont également organisé des actions de sensibilisations auprès des professionnels de l'asile au niveau national. France terre d'asile a ainsi organisé un colloque en mars 2012 à Paris. Le rapport comparatif européen a été réédité et traduit en français par la Commission FEMM du Parlement européen à l'automne 2012.

Les activités sur le genre se sont prolongées et approfondies dans le cadre de l'organisation de visites d'étude entre la France et le Royaume-Uni visant à développer la coopération pratique entre ces deux pays. Ainsi, des délégations britanniques et françaises, composées de représentants institutionnels et britanniques, ont pu rencontrer leurs homologues. Une restitution a été organisée à Paris le 13 décembre, dans le cadre des « rencontres européennes » soutenues par le Label Paris Europe 2012. Coordiné par France terre d'asile, ce projet était financé par le British Council.

Projets européens sur la réinstallation

France terre d'asile a participé au projet « Linking in EU », mené par le HCR, l'Organisation internationale des migrations (OIM) et la Commission catholique des migrations internationales (ICMC). Celui-ci vise à renforcer l'expertise européenne dans le domaine de la réinstallation en se concentrant sur la mise en réseau et la coordination des différents acteurs impliqués dans l'accueil et l'intégration des réfugiés. Dans le prolongement de ce projet, France terre d'asile est aussi partenaire du projet « Cities that care, cities that share » qui vise à renforcer les échanges et partager les bonnes pratiques entre les municipalités et les autorités locales/régionales engagées ou souhaitant s'engager dans la réinstallation. Les villes de Paris et de Créteil participent à ce projet.

France terre d'asile a également participé au projet de recherche « Know Reset », mené par ECRE et l'Institut universitaire européen de Florence, visant à analyser les politiques et pratiques actuelles en matière de réinstallation à l'échelle européenne.

L'action internationale de France terre d'asile

Au niveau international, France terre d'asile est membre de la coalition internationale contre la détention (IDC) qui est un réseau d'ONG œuvrant contre le recours croissant à la rétention administrative des étrangers.

France terre d'asile a renforcé son dialogue avec les organes des Nations unies, plus particulièrement le Haut commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR). Outre les rencontres régulières avec les représentations française et tunisienne, France terre d'asile a participé aux consultations du HCR avec les ONG et aux consultations annuelles tripartites sur la réinstallation qui se tiennent à Genève. Enfin, France terre d'asile a obtenu le statut consultatif spécial auprès du Conseil économique et social des Nations unies.

France terre d'asile en Tunisie

Création de la Maison du droit et des migrations

Une section de l'association a été ouverte en Tunisie en octobre 2012, grâce à l'obtention d'un financement européen, destiné à mettre en place en Tunisie une Maison du droit et des migrations dédiée aux étudiants, associations, journalistes, et de manière générale aux acteurs de la société civile tunisienne.

Ce projet intervient en soutien au processus de transition en cours dans le pays, et dans la suite de l'arrivée massive de réfugiés et de migrants en provenance de Libye. Cet afflux a contribué à rendre désormais plus visible et concrète en Tunisie la double problématique de société d'accueil et de société d'émigration que connaît ce pays depuis particulièrement le début des années 2000.

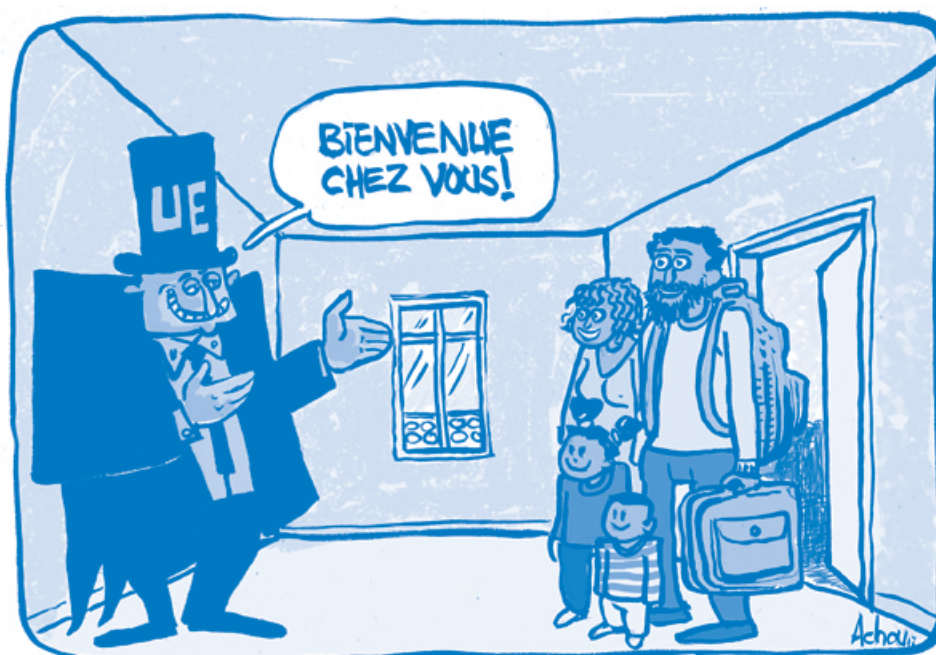
La Maison du droit et des migrations constitue un engagement fort et résolu de France terre d'asile, afin de faciliter l'émergence des besoins, l'accompagnement des migrants, demandeurs d'asile et réfugiés en Tunisie par les organisations de la société civile locale.

Il s'agit, au-delà d'un transfert de capacité, de travailler à un dialogue accru entre associations et vis-à-vis des acteurs clés que sont les gouvernants et les décideurs tunisiens et européens.

Composée d'une équipe de quatre personnes, la Maison du droit et des migrations se compose d'un espace de travail pour l'équipe projet et d'un espace ressources-formations espace de réunion, mis à la disposition particulièrement des associations et des étudiants.

Le projet est soutenu financièrement en Tunisie par la Délégation de l'Union européenne en Tunisie ainsi que par l'Ambassade de France à travers l'Institut français de Tunis. Le Haut commissariat des Nations unies pour les réfugiés s'est porté partenaire associé. Les deux partenaires exécutifs de la Maison du droit et des migrations sont le Conseil tunisien pour les réfugiés et les migrants (CTRM) et l'Association des étudiants et stagiaires africains en Tunisie (AESAT).

Par ailleurs, en 2012, France terre d'asile, en soutien au CTRM, a contribué à la réalisation d'une étude sur la situation des réfugiés statutaires arrivés en Tunisie avant la guerre en Libye, et suivis par l'UNHCR en l'absence de dispositif d'asile national. L'enquête a révélé des conditions de vie et de maintien dans la durée sur le territoire extrêmement difficiles, des réfugiés cantonnés dans une situation d'aide humanitaire, en difficulté très concrète d'intégration du fait particulièrement de l'impossibilité pour la majorité d'entre eux d'obtenir un titre de séjour ; l'asile s'apparente dès lors en Tunisie en un maintien sur le territoire, la couverture de besoins basiques (santé, éducation), sans que les autres paramètres de l'intégration ne soient assurés.



France terre d'asile dans les médias en 2012

France terre d'asile a continué de jouer un rôle actif auprès des médias en 2012, s'invitant même en plein débat présidentiel lorsque Nicolas Sarkozy brandit la fameuse lettre adressée à France terre d'asile par François Hollande.

Plus de 60 communiqués de presse ont été diffusés auprès des médias locaux et nationaux ainsi qu'aux relais d'opinion institutionnels et associatifs.

Agences, presse écrite, internet, radios nationales et régionales, télévisions régionales, nationales et internationales, France terre d'asile est intervenue sur une grande diversité de médias en 2012 afin de porter les questions de migration, d'asile et d'intégration dans le débat public : 20 Minutes, 1000 babords, Actualités sociales hebdomadaires, AFP, Altermondes, BFM TV, Bakchich, Côté Manche, CNN, CNN Mexico, Dauphiné Libéré, Directions, El Watan, Europe1, France 2, France 3, France 5, France 24, France Info, France tv info, Fréquence Protestante, Gabonews, Gazette santé social, Juritravail, La Croix, La Dépêche, La Dépêche de Kabylie, La Montagne, La Manche libre, La Presse, La Provence, La Voix du Nord, LCI, LCP, L'Internaute, L'Huffington Post, L'Humanité, Le Berry, Le Bien public, Le Canard social, Le Courrier des maires, L'écho républicain, L'Express, Le Figaro, Le Matin, Le Monde, Le Nouvel Observateur, Le Parisien, Le Point, Le Populaire, Le Quotidien, Le Républicain Lorrain, Le Télégramme, Les Echos, Les Inrockuptibles, Les Nouvelles news, Libération, Linfo Re, Localtis Info, L'Union Ardennais, Malango Actualités, Ma Ville, Médiapart, Métro, Midi Libre, Mon Quotidien, My Europ, New Statesman, Notre temps, Nord Eclair, Nord littoral, ObjectifGard, Ouest France, Orange Actu, Paris Match, Paris Normandie, Planet.fr, Public Sénat, Questions d'étrangers, Radio Totem, Radio Magembo, Réforme, Reuters, RFI, RMC, Rouen Actualités, Slate Afrique, Street Presse, Sud Ouest, Tendances Ouest, Terra-éco, TF1, The Guardian, TV5Monde, Viva, Yabiladi, Youphil.com Zaman France.

Extraits choisis...

Libération, le 14/01/2012

Mineurs étrangers écueils à l'accueil

Enfin, il suffirait d'un peu de volonté politique : « *Cela fait quatorze ans que nous travaillons sur cette question, fulmine Pierre Henry, directeur général de France terre d'asile (FTDA). Il faut rappeler que le nombre d'arrivées est stable, il n'y a pas d'augmentation phénoménale. Oui, il y a des solutions de pilotage. Mais il ne faut surtout pas instrumentaliser ce thème, sans quoi les jeunes vont en pâtir.* »

EL Watan, le 22/05/2012

Immigration : des mesures urgentes pour une autre politique s'imposent

La politique d'immigration et d'asile, « *incontournable pour la reconstruction du vivre-ensemble, bénéficiera incontestablement du changement de regard apporté par l'élection de François Hollande* », relève, pour sa part, France terre d'asile, qui prévient toutefois que « *l'ampleur de la tâche est immense tant le mal est profond* ». Aussi, pour traduire en actes ce changement, « *il est nécessaire de modifier profondément la gouvernance du secteur* ». Cela passe par « *la reconstruction d'un lien de confiance avec les différents acteurs afin de trouver les solutions de compromis sur des sujets très sensibles (asile, éloignement, rétention, régularisation)* ». Cela passe également par « *le détachement de la politique d'asile des questions de sécurité, comme le préconise d'ailleurs le Parti socialiste* ».

Libération, Tribune de Pierre Henry, le 16/07/2012

Immigration, intégration : parlons-en enfin !

Toutes ces questions d'asile, d'intégration, de nationalité, d'accès aux droits, sans oublier la nécessaire relance d'une vision européenne sur les migrations, dépassent les contours du ministère de l'Intérieur. Nous l'avons déjà abondamment souligné. Leur traitement en profondeur nécessite de créer

des synergies interministérielles dans un climat de confiance réinstallé avec les ONG de défense des droits de l'homme. Après le vent dévastateur du dernier quinquennat, il y a beaucoup à rebâtir et de nouvelles fondations à creuser et à stabiliser. Nos organisations sont prêtes à relever les manches et à participer de l'intelligence collective. Il le faut pour notre pays. Au gouvernement de profiter de cette aubaine offerte pour que notre société en sorte gagnante.

Le Monde, Tribune de Pierre Henry, le 28/08/2012

L'UE doit protéger les réfugiés syriens

Sommes-nous donc incapables d'entrouvrir nos frontières et de prendre notre part du fardeau par solidarité avec des populations maltraitées ? Le temps n'est-il pas venu de leur faciliter l'accès à l'UE en assouplissant les restrictions d'attribution de visas ou en délivrant des visas humanitaires via les ambassades des pays voisins ? Il est de notre devoir d'offrir une protection effective aux personnes fuyant la Syrie. Notre « *responsabilité de protéger* », mal engagée devant l'ONU, ne doit être avec l'UE vis-à-vis des réfugiés. Aux Etats membres de faire preuve d'une « *solidarité responsable* » en prenant les bonnes décisions. A la France de montrer le chemin.

20 minutes, le 28/11/2012

Sans-papiers : les associations attentives à l'effectivité de la circulaire Valls

Si France terre d'asile accueille avec satisfaction la publication de la circulaire, espérant qu'elle permettra « *l'application de critères uniformes et connus de tous sur l'ensemble du territoire, ce qui sera incontestablement un progrès* », l'association regrette « *que les critères retenus pour les familles soient moins favorables que ceux qui avaient été choisis (...)* par le ministre de l'Intérieur en 2006 ».

Car les nouveaux critères reviennent « *à considérablement limiter le champ de la régularisation* », estimait mardi le directeur général de France terre d'asile, Pierre Henry.

La Direction de l'accompagnement et de l'hébergement des demandeurs d'asile (DAHA)

L'activité de France terre d'asile en matière d'accueil, d'accompagnement et d'hébergement des demandeurs d'asile est pilotée par une direction de l'accompagnement et de l'hébergement des demandeurs d'asile qui a pour objectif l'appui au dispositif en vue du respect de la réglementation et de l'accès aux droits des demandeurs d'asile et le développement de l'expertise et des partenariats au profit des demandeurs d'asile. Le contexte est resté difficile en 2012 avec la poursuite d'une politique de contraction budgétaire, conduisant France terre d'asile à introduire de nombreux contentieux en matière de tarification des Cada, mais aussi concernant l'instruction de l'Ofpra de rejeter systématiquement les demandes de demandeurs d'asile aux empreintes illisibles, ou encore contre le référentiel de l'Ofii pour le financement des plates-formes ou la liste des pays d'origine sûrs.

L'année restera néanmoins marquée de manière positive, avec l'annonce de la création de places de Cada par le nouveau gouvernement et la décision de la Cour de justice de l'Union européenne précisant que les demandeurs d'asile ont tous droit aux conditions d'accueil décentes, y compris les demandeurs d'asile en attente de réponse sur l'Etat responsable du traitement de leur demande notamment.

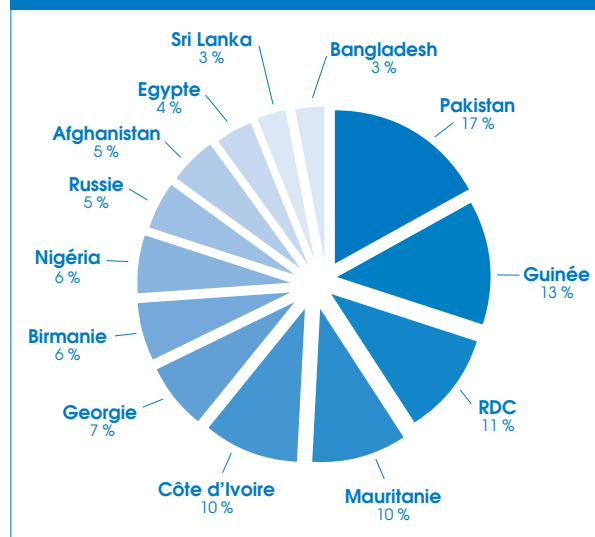
L'accueil, l'information, la domiciliation, l'aide sociale et administrative en plates-formes

L'objectif global de notre dispositif d'accueil, d'information, de domiciliation et d'assistance sociale et administrative est de permettre aux demandeurs d'asile sans domicile stable d'accéder à la procédure d'asile, complexe, à leurs droits sociaux, en attendant de pouvoir être pris en charge en Cada. Il s'agit d'un dispositif central dans la préservation du droit d'asile. Tous les services sont gratuits et délivrés par des professionnels. Il faut rappeler que deux tiers des demandeurs d'asile ne parviennent pas à accéder à un Cada. La majorité des demandeurs d'asile sont donc aidés par les plates-formes, financées par l'Ofii et le Fonds européen pour les réfugiés, ou des points d'accueil, via d'autres financements dans certains départements. Les services et les quatre plates-formes ont accueilli 9 118 nouveaux demandeurs d'asile, représentant une file active de

15 906 personnes, très majoritairement des personnes isolées et couples sans enfant (gestion de la plate-forme à Paris). Sur plus de 9 000 personnes, environ un tiers ont pu être aidés dans leur dossier d'asile du fait du manque de moyens disponibles dans ces dispositifs d'urgence.

Tous ont été informés, aidés ou orientés pour pouvoir accéder à l'allocation temporaire d'attente et à l'accès aux soins, malgré de nombreux obstacles.

Principales nationalités accueillies



Parmi les près de 5 160 demandeurs d'asile qui sont venus faire enregistrer leur demande de place en Cada, seuls 1 449 ont été acheminés en Cada suite à une décision d'admission, soit 28 %.

La liste d'attente des demandeurs d'asile domiciliés par France terre d'asile comprend au 31.12.2012 un peu plus de 10 000 personnes en attente d'une place en Cada, dont une majorité ne sera jamais admise en raison de la priorité donnée aux primo-arrivants en début de procédure.

Les plates-formes doivent faire face à des situations complexes du fait de leur rôle d'accueil d'urgence sans hébergement. Les intervenants constatent des situations sanitaires et sociales ou juridiques qui se dégradent rapidement du fait de l'attente d'une place d'hébergement, ou du refus de certains avocats acceptant l'aide juridictionnelle de rédiger le recours auprès de la CNDA. Le critère d'ancienneté de la demande pour être admis en Cada s'est transformé et inversé, et cette année, nous notons que les personnes les dernières arrivées ont été admises en priorité, ce qui rend d'autant plus difficile la gestion des flux de personnes venant s'informer sur l'avancement de leur demande de prise en charge en Cada. En raison de la pression de la demande et du manque de moyens disponibles dans un contexte de disparition progressive des associations faisant de la domiciliation des demandeurs d'asile en région parisienne, les services de Paris et Créteil ont été soumis à une forte pression.

Enfin, afin d'aller au devant des personnes étrangères en situation d'errance, une permanence juridique mobile a été mise en place cette année, financée par le Conseil régional d'Ile-de-France, afin de poser un diagnostic de leur situation socio-administrative, identifier les urgences et les orienter afin qu'ils accèdent à leurs droits. Près de 200 personnes ont été rencontrées et informées ou orientées.

L'accueil, l'accompagnement et l'hébergement en Cada

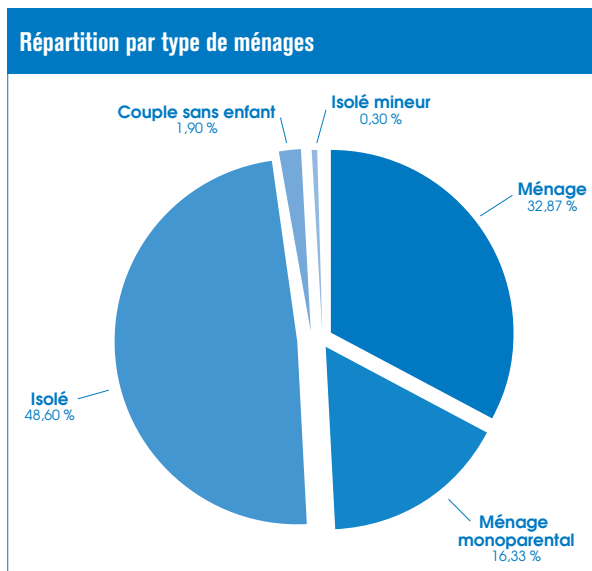
L'objectif global du dispositif Cada de France terre d'asile est, au-delà de l'hébergement, une aide sociale et administrative globale ayant pour objectif une prise en charge professionnelle prenant en compte la spécificité de ce public en exil forcé. Tout le projet d'établissement est axé autour de la prise en compte des besoins spécifiques dans le cadre de la demande d'asile, et de la recherche de l'autonomie des personnes en vue de la fin de la procédure.

France terre d'asile a choisi de privilégier l'accueil en « appartements éclatés » afin de développer la qualité de l'accueil et la non stigmatisation. Tous les centres ouverts depuis 2001 sont des établissements qui comprennent des bureaux et des appartements loués dans la ville pour y accueillir des familles. Depuis 2007, l'accent a été mis sur le développement de la cohabitation au sein des appartements afin de répondre également aux besoins des demandeurs d'asile isolés qui n'étaient que très peu pris en charge. L'expérience démontre que les structures éclatées permettent à la fois le maintien de la conscience, chez les usagers, du caractère temporaire de la prise en charge et l'appropriation de l'espace par ces derniers, leur offrant ainsi un minimum d'intimité. De plus, elles permettent tout autant que les structures collectives de préparer la sortie des déboutés ou des réfugiés. L'accueil en structure éclatée représente un atout certain pour l'autonomisation. Ce mode d'accueil est aussi un atout pour ouvrir l'établissement sur l'extérieur et éviter la stigmatisation dont ce public peut être victime.

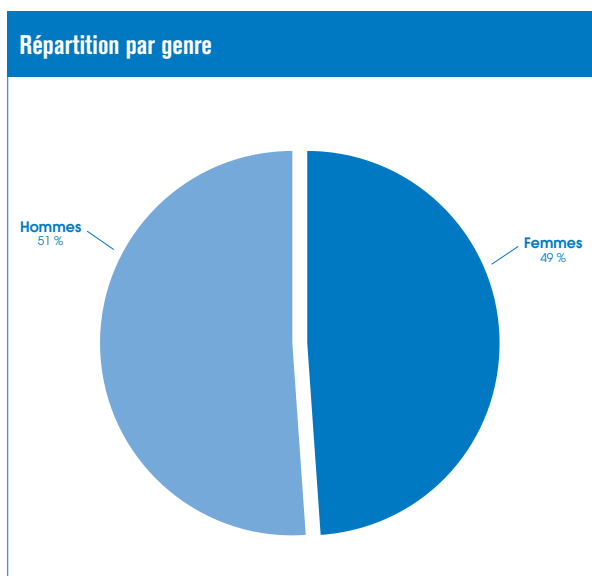
Les 29 Cada gérés par France terre d'asile représentent 2 579 places, soit environ 12,5 % du dispositif national d'accueil. Au cours de la période, c'est 4 226 personnes qui ont été accompagnées dans le réseau, dont 1 682 nouvelles personnes entrées, en raison du délai de procédure (renouvellement de 65 % des places). Le taux d'occupation annuel du dispositif est de 98,3 % (de 95 à 103 %, en fonction des centres, en raison de réfection des logements, périodes d'attente de l'acheminement des personnes, naissances, etc...). 66 nationalités différentes sont accueillies dans notre dispositif. 10 principales nationalités représentent plus de

70 % des entrées: Russie, Kosovo, Géorgie, Guinée et Congo RDC, Sri Lanka, Albanie, Angola. Les demandeurs d'asile d'Angola et d'Albanie font désormais partie des 10 principales nationalités entrées.

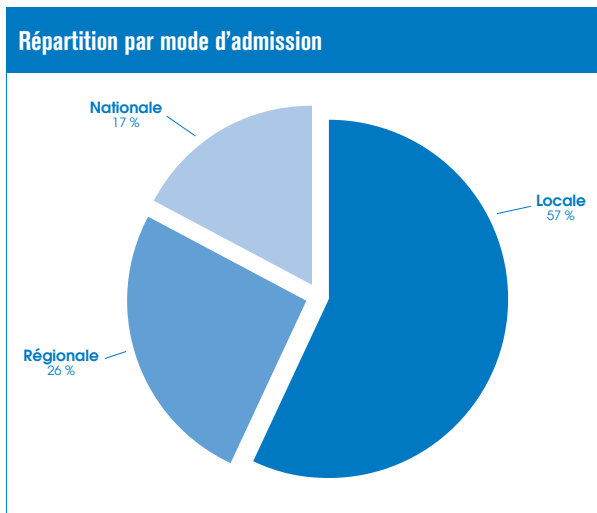
51 % des personnes accueillies étaient en famille (avec ou sans enfant) et 49 % des isolés. L'accueil des isolés en cohabitation signifie un mode de travail différent, la mise en place de la cohabitation, avec charte de l'appartement, visites à domicile de médiations, temps dédié à la gestion de tensions éventuelles, etc.



« Isolé mineur » signifie « mineur-majeur » c'est-à-dire un jeune qui se déclare mineur mais est reconnu majeur par une expertise osseuse.



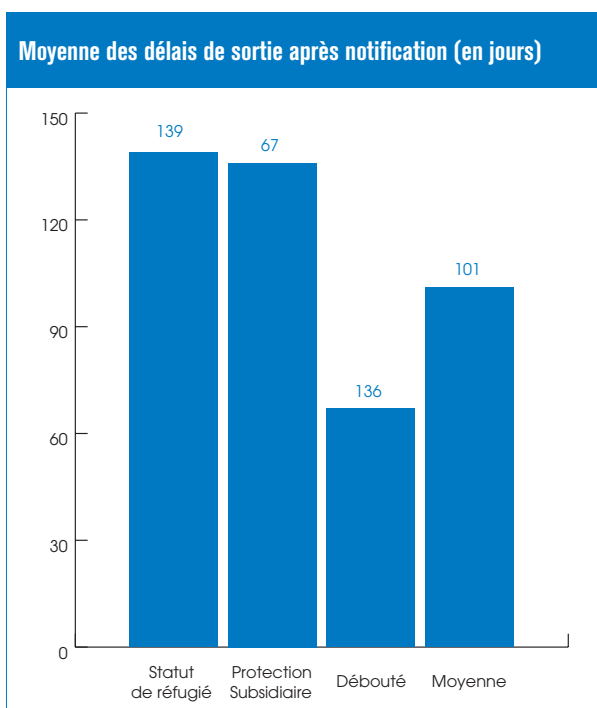
Au 31.12.2012, le réseau de France terre d'asile accueillait quasiment autant de femmes que d'hommes demandeurs d'asile.



Très attachée au principe de solidarité nationale qui permet de répartir sur le territoire les demandeurs d'asile, France terre d'asile constate que malheureusement, l'objectif de 30 % d'admission nationale n'est pas atteint.

Pour la première année dans l'histoire du dispositif Cada, le taux de reconnaissance du statut passe en dessous des 50 %. C'est donc 45 % de bénéficiaires d'une protection internationale qui sont sortis des Cada (avec selon les Cada 10 à 80 % de reconnaissance).

Parmi les personnes ayant été reconnues réfugiées, 2 sur 3 l'ont été suite à une décision de la CNDA. Nous notons une durée moyenne de traitement des dossiers en légère augmentation par l'Ofpra et en baisse de 62 jours pour la CNDA.



10 % des personnes accueillies bénéficient d'un suivi psychologique mis en place sur orientation du centre. Des situations sanitaires complexes sont signalées, laissant les équipes parfois démunies et sans réponse du secteur médico-social ou sanitaire. Les Cada font face, inégalement sur le territoire, à des difficultés d'accès aux soins en santé mentale pour les usagers. 1,5 % des personnes accueillies sont en situation de handicap.

France terre d'asile est très attentive au respect des délais de sortie règlementaires des Cada. Si la sortie est toujours un moment difficile, c'est aussi ce qui permet à d'autres demandeurs d'asile qui n'ont eu aucune aide d'entrer en Cada. De manière générale, les indicateurs de gestion du dispositif sont très bons. La durée de séjour moyenne dans notre dispositif Cada était en 2012 de 572 jours.

L'activité centre ressource : expertise, appui

Ouvert d'abord aux personnels de l'association en charge de l'accueil, l'hébergement et l'accompagnement des demandeurs d'asile, mais aussi aux professionnels du secteur de l'asile, le centre ressource a permis de répondre à de nombreuses questions (plus de 3 000). La majeure partie des questions concernaient la procédure d'asile, les droits sociaux, la prise en charge des usagers ou le fonctionnement des Cada, des plates-formes, du dispositif national d'accueil, mais aussi, en fin d'année, le droit des étrangers, à la suite de la publication de la circulaire de régularisation.

De nombreux appuis ou interventions ont été réalisés dans des cas individuels ou des rencontres partenariales afin de présenter la situation des demandeurs d'asile et les problématiques spécifiques, afin de trouver un accord pour lever les obstacles, que ce soit devant les préfetures, des CPAM ou des agences de Pôle Emploi, l'Ofpra, la CNDA. Ces appuis ont pu servir aussi, par exemple, pour aider à clarifier un certain nombre de pratiques locales ou généralisées entravant l'accès des demandeurs d'asile à leurs droits telles que l'absence d'offre de prise en charge pour les « ex-Dublin », le refus de délivrance de récépissés, des erreurs d'interprétation de la réglementation, etc. Afin que le réseau des Cada et plates-formes de l'association reste toujours informé de l'actualité du secteur, la direction a diffusé 35 notes de veille réglementaire.

En terme de pilotage interne, outre le suivi mensuel des indicateurs de pilotage des Cada et l'élaboration des tableaux de bord d'activité, de nombreux appuis ont été effectués au cours de l'année : appui à la saisine de l'outil de contrôle de gestion du ministère pour les centres, pilotage de l'enquête « référentiel de coûts » pour les 29 Cada à destination du ministère, négociation des conventions Etat-Cada, mais surtout contentieux relatif à la tarification des établissements. L'annonce de la création de 4 000 places de Cada fin novembre 2012 a entraîné un travail d'étude de faisabilité et d'opportunité afin de demander d'extension des places Cada existantes (13 projets) et la création d'un certain nombre de nouveaux établissements (12 projets). Concernant les plates-formes, outre le suivi de la mise en œuvre de la convention entre France terre d'asile et l'Ofii et des indicateurs d'activité, la direction a travaillé à une réorganisation sensible du service à Paris afin d'améliorer la qualité du service rendu et améliorer les conditions de travail. Un travail sur la question de la « priorisation » des demandeurs d'asile les plus vulnérables a été initié.

Développement de l'expertise et du partenariat :

L'échange au niveau national pour promouvoir un dispositif national d'accueil digne

La direction a repris sa participation au groupe de travail ministériel ayant abouti au « référentiel de coûts » et à l'outil de budgétisation des Cada. Nous avons poursuivi notre dialogue critique et obtenu collectivement de poursuivre le travail engagé afin de parvenir à un référentiel de coûts / prestations incluant la question de la qualité de celles-ci.

Les projets en partenariat pour faciliter le quotidien des demandeurs d'asile et sensibiliser l'opinion à leur problématique

Les partenariats développés depuis plusieurs années ont été renouvelés et approfondis avec la Poste et la Bibliothèque publique d'information - Centre Pompidou à Paris (BPI). Le partenariat avec le Haut commissariat des Nations unies pour les réfugiés s'est poursuivi avec l'action du bureau commun à Calais (maraudes, informations, orientations, aide administrative ou juridique).

Prendre en compte la santé mentale des demandeurs d'asile

Le partenariat initié avec le centre de santé mentale et de réadaptation de la Mutuelle générale de l'Education nationale (MGEN) depuis plusieurs années s'est renforcé, permettant à de nombreux demandeurs d'asile en Ile-de-France de bénéficier d'une orientation rapide et de qualité, améliorant l'accès aux soins et les conditions d'accompagnement global des personnes.

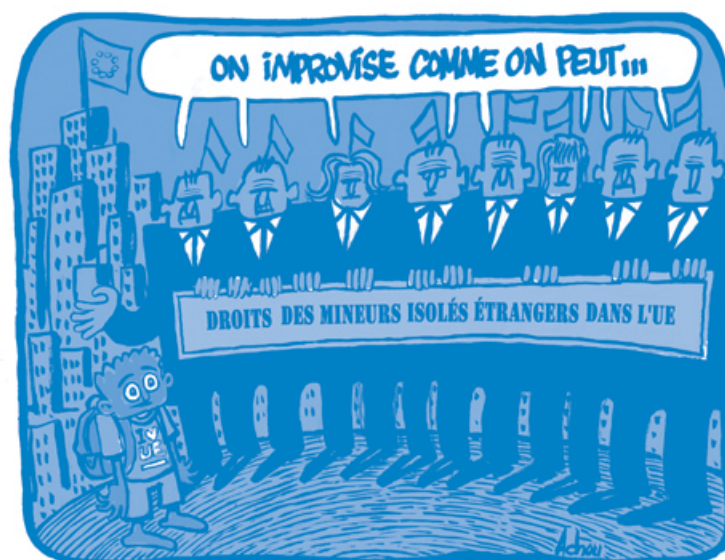
Par ailleurs, la direction participe activement au projet PROTECT ABLE (Processus de reconnaissance et d'orientation des victimes de torture dans les pays européens pour faciliter le soin et le traitement)¹, qui, coordonné par Parcours d'exil, a pour objectif de diffuser au sein des Etats membres de l'Union une procédure de détection précoce et d'orientation des demandeurs d'asile victimes de traumatismes sévères – torture, viol et autres formes de violence physique,

psychologique et sexuelle. Cela consiste à poursuivre l'expérimentation de l'outil d'identification sur le terrain, de former à son utilisation les intervenants en contact avec les demandeurs d'asile à leur arrivée, et de faire avancer la réflexion nationale en vue de permettre à la France de répondre à ses obligations d'identification des personnes vulnérables, et d'adaptation possible des conditions d'accueil et des modalités d'examen de la demande d'asile. Sur ce thème, la direction a organisé un petit déjeuner de France terre d'asile afin de présenter la problématique aux acteurs institutionnels et juridictions concernés, et les sensibiliser sur cette spécificité, et a également présenté la démarche lors d'un colloque organisé par le Conseil Italien pour les réfugiés sur le thème de l'élaboration d'une méthodologie commune interdisciplinaire pour garantir la bonne protection internationale aux victimes de torture et violence.

Informers les demandeurs d'asile placés sous procédure « Dublin », développer un réseau européen et comparer la jurisprudence

France terre d'asile a poursuivi sa participation au projet « réseau européen de coopération technique sur l'application du règlement Dublin » en partenariat avec Forum Réfugiés, ECRÉ, le Hungarian Helsinki committee (coordinateurs) et de nombreux autres partenaires en Autriche, Italie, Espagne, Pays-Bas, Roumanie, Grèce, Bulgarie, Slovaquie, Danemark, Suisse. Il s'est agi en 2012 de consolider le réseau et d'intégrer des nouveaux partenaires, de former des acteurs de terrain à la problématique spécifique de ces demandeurs d'asile, de recenser la législation et la jurisprudence relative à cette procédure dans les pays européens, de diffuser les bonnes pratiques permettant le respect des droits des demandeurs d'asile concernés.

¹ Projet transnational financé par la Commission européenne, auquel France terre d'asile participe aux côtés de l'association Parcours d'Exil. C'est la suite du projet PROTECT (2010-2012), qui a permis de construire à travers des recherches, des échanges de pratiques et un travail en commun avec 5 pays membres, un outil d'identification précoce et des victimes de torture ou de forme sérieuse de violence psychologique, physique ou sexuelle en vue de leur orientation.



La Direction de la protection des mineurs isolés étrangers (DPMIE)

Contexte général de la protection des mineurs isolés étrangers en 2012

L'année 2012 a tout d'abord été marquée par la poursuite des négociations entre l'Etat et les départements concernant la prise en charge des mineurs isolés étrangers. Suite à la menace du Conseil général de l'Ille-et-Vilaine de stopper les admissions de mineurs isolés étrangers comme l'avait fait la Seine-Saint-Denis en septembre 2011, le ministère de la Justice a entamé des discussions avec l'Assemblée des départements de France (ADF) à partir de janvier 2012. En mars 2012, une proposition de l'Etat concernant le « cofinancement » de la phase préalable de mise à l'abri fut considérée comme insuffisante par l'Assemblée des départements de France. Le souhait d'une « véritable négociation » a alors été émis, mais reporté à la période post-électorale. Le 17 septembre 2012, le directeur national de la Protection judiciaire de la jeunesse, Jean-Louis Daumas, a annoncé « la mise en place d'un groupe de travail réunissant notamment des associations » afin d'élaborer une proposition gouvernementale sur ce sujet. Des groupes de travail interministériels se sont réunis tout au long du dernier trimestre 2012 mais sans que la société civile ne soit associée à ces travaux. Une circulaire constituant l'aboutissement de ces travaux devrait être publiée en 2013.

La circulaire du 28 novembre 2012 dite « circulaire Valls » a apporté quelques précisions sur les possibilités de régularisation des mineurs isolés étrangers lors de leur passage à la majorité. Ce texte n'a cependant pas apporté une réelle sécurisation de l'accès au séjour pour ces jeunes. Au niveau européen, le Bureau européen d'appui en matière d'asile a mis en place des groupes d'experts afin de travailler sur la question de la détermination de l'âge. France terre d'asile a été associée aux travaux de cette agence européenne. Par ailleurs, la Commission européenne a publié en septembre 2012 un rapport à mi-parcours faisant état des avancées et des points restant à traiter dans le cadre du Plan d'action publié par la Commission européenne en 2010.

Le bilan général de la protection des mineurs isolés étrangers à France terre d'asile

En 2012, France terre d'asile a mis en place trois nouveaux dispositifs de prise en charge des mineurs isolés étrangers, pour les départements de Paris, de la Somme, et du Pas-de-Calais. Le département de Paris finance une structure de 20 places située à Créteil, dans le Val-de-Marne, pour des jeunes garçons de 16 à 18 ans admis à l'Aide sociale à l'enfance de Paris. Les jeunes sont pris en charge deux ans à partir de l'ordonnance de placement provisoire et leur suivi est axé autour de la formation professionnelle, tremplin pour l'emploi suivi d'une mobilité dans le cadre d'un partenariat avec plusieurs CFA en province. Le département de la Somme finance une structure de premier accueil, située à Amiens, pour 20 jeunes de 12 à 18 ans, garçons et filles. La structure a vocation à évaluer les jeunes dans les premiers temps de leur arrivée, avant leur orientation vers une structure de l'aide sociale à l'enfance. Le département du Pas-de-Calais finance un dispositif, situé à Saint-Omer, qui comporte trois volets : une mise à l'abri de 30 places, des appartements de stabilisation de 30 places, et parallèlement un accueil de jour de 50 places.

Par ailleurs, l'activité des autres dispositifs pour mineurs isolés de France terre d'asile (Caomida, Dispositif parisien, Samie de Caen) s'est poursuivie tout au long de l'année 2012. Ces services ont rencontré près de 2 000 jeunes tout au long de l'année, et ont hébergé quotidiennement près de 300 d'entre eux.

Les activités de la direction en 2012

L'équipe de la DPMIE a été renforcée, permettant de développer l'activité du siège dans ce secteur et en particulier l'appui à l'ensemble des structures de terrain dédiées aux mineurs isolés étrangers.

Des journées professionnelles réunissant l'ensemble des salariés de ce secteur ont eu lieu en septembre et octobre 2012. L'organisation de ces rencontres a été l'occasion

d'échanger sur plusieurs thèmes, et a permis un partage enrichissant des pratiques professionnelles. Enfin, les chefs de service de l'ensemble des structures de la DPMIE ont pu poursuivre la formation visant à élaborer un projet éducatif propre à France terre d'asile et adapté à chaque structure. La DPMIE a poursuivi sa mission de soutien aux professionnels de terrain, à travers le suivi des plans de formation, les réponses aux sollicitations diverses concernant des situations individuelles ou relatives au fonctionnement des services, et les rencontres régulières favorisant les échanges entre les établissements. C'est dans cette perspective qu'une rencontre mensuelle est organisée avec les directions de chaque structure afin de favoriser l'échange d'informations et de pratiques.

Le travail transversal a permis de faire émerger l'importance particulière de la formation professionnelle qui constitue un enjeu majeur pour l'intégration des mineurs isolés étrangers dans la société française, en particulier par le biais du recrutement de conseillers d'insertion travaillant au sein des structures. Le développement du partenariat a également été identifié comme une priorité, pour une meilleure prise en compte de l'environnement associatif, culturel, sportif et institutionnel.

La DPMIE a procédé à la diffusion d'un document présentant 30 questions/réponses à l'usage des professionnels en matière de demande d'asile pour les mineurs isolés étrangers, publié à la fin de l'année 2011. Ce document a été envoyé à l'ensemble des directions enfance famille des conseils généraux et de très nombreux exemplaires supplémentaires nous ont par la suite été demandés.

La DPMIE, en lien avec le centre de formation de France terre d'asile, a également continué le développement des activités de formation des professionnels sur la problématique des mineurs isolés étrangers, au siège de l'association ou sur site.

Cette année encore, la DPMIE a répondu à de nombreuses sollicitations de professionnels travaillant avec les mineurs isolés et confrontés à des situations nécessitant une expertise juridique spécifique.

Enfin, la connaissance de cette thématique a été développée par une participation au réseau InfoMIE.

Les projets européens

En 2012, la DPMIE a continué la coordination d'une étude sur le droit d'asile des mineurs isolés étrangers dans les 27 pays de l'Union européenne, en partenariat avec des organisations originaires de 6 pays européens (Grèce, Italie, Lettonie, Pologne, Hongrie, Allemagne). Cette étude a donné lieu à la diffusion d'un rapport d'environ 200 pages disponible en français et en anglais, et d'une synthèse de 50 pages traduite en 8 langues (grec, italien, letton, polonais, hongrois, allemand, français, anglais). Ces documents présentent un état des lieux complet de la mise en œuvre du droit d'asile des mineurs non accompagnés dans les 27 pays d'étude, analysant législations et pratiques, à partir de grands axes thématiques. L'identification des bonnes pratiques mais aussi des carences et des besoins dans l'accueil des mineurs non accompagnés a donné lieu à la formulation de 8 grandes recommandations. Le contenu de ce rapport fournit à ses lecteurs des outils de réflexion pertinents pour considérer les besoins d'harmonisation des législations européennes en

matière d'asile pour les mineurs non accompagnés, en particulier dans le cadre du Plan d'action sur ce thème publié par la Commission le 5 mai 2010.

Les résultats de ce projet ont été diffusés à l'occasion de deux colloques. Le premier s'est tenu le lundi 17 septembre 2012 à Paris. A cette occasion, plus de 250 personnes se sont réunies à l'Espace Belleville pour suivre les interventions des divers invités, ainsi que les tables-rondes sur des sujets tels que « la représentation légale des mineurs isolés étrangers demandeurs d'asile », « la détention et la réadmission sous le règlement Dublin II des mineurs isolés étrangers demandeurs d'asile » ou encore « les besoins et perspectives normatives à l'échelle européenne en faveur du droit d'asile des mineurs isolés étrangers ». Les interventions de représentants de la Commission européenne, du Bureau européen d'appui en matière d'asile, du ministère de la Justice français ou encore de l'Unicef ont donné à cet événement une grande ampleur. Cela a permis un relais important auprès de l'opinion publique et des médias. A la suite de ce colloque, France terre d'asile a lancé un « Appel pour une politique européenne d'asile adaptée aux mineurs non accompagnés » appuyé par l'Unicef, ECRE et signé par des organisations issues de 14 pays de l'Union européenne.

Le second événement de diffusion des résultats de l'étude s'est tenu le mardi 30 octobre 2012 à Budapest (Hongrie), dans les locaux du Centre européen de la jeunesse (Conseil de l'Europe). Ce colloque a été l'occasion pour des spécialistes de la demande d'asile pour les mineurs isolés étrangers d'organisations anglaises, italiennes, françaises, lettonnes ou encore hongroises, de témoigner de leur expérience de terrain et de leurs difficultés face à ce sujet, et de réfléchir aux évolutions à attendre dans ce domaine. Une soixantaine de personnes étaient présentes pour cet événement.

La direction de la protection des mineurs isolés étrangers a également assuré le suivi du projet européen « Children on the Move ». Le projet a développé à Calais (62) des activités de sensibilisation auprès de ces groupes cibles sur les procédures d'accueil existants dans les pays de transit, à travers une permanence d'accueil permettant l'accès à l'assistance d'urgence de base. Les activités menées visaient à informer, conseiller les mineurs non accompagnés, assurer un suivi de manière individuelle et les orienter vers les procédures d'asile ou autres mécanismes de protection en coopération avec les autorités compétentes, les associations et organisations internationales. Ce projet a donné lieu à un rapport final publié en juillet 2012.

La Direction de l'intégration emploi-logement (DIEL)

La politique d'intégration en 2012 : Quelques éléments à retenir

L'année 2012 a été marquée par une alternance politique. L'objectif affiché du nouveau gouvernement est d'humaniser la politique migratoire. Il est ainsi question de mieux accueillir les étrangers en préfecture, de davantage sécuriser leur parcours par la délivrance d'une carte de séjour triennale, et de clarifier les conditions d'accès à la nationalité et celles permettant d'obtenir un titre de séjour. Si la grande majorité de ces annonces restent à concrétiser, de premières mesures ont été prises dès l'automne 2012.

Ainsi, pour rompre avec la politique migratoire de la précédente majorité, le nouveau gouvernement a abrogé la circulaire Guéant portant sur le statut des étudiants étrangers. Il a par la suite publié une nouvelle circulaire qui clarifie les conditions d'accès à la nationalité française et supprimé le très contesté test de culture générale. Enfin, avec la publication de la circulaire du 28 novembre 2012, la régularisation des ressortissants étrangers en situation irrégulière se voit elle aussi clarifiée avec un objectif d'égalité de traitement sur l'ensemble du territoire national.

Afin de contribuer à la refondation des politiques migratoires, plusieurs rapports publics ont été commandés. Outre le rapport sur les politiques d'intégration de Thierry Tuot, le rapport du député Fekl a été présenté en mai 2013. Ce dernier concerne plus particulièrement le titre de séjour pluriannuel, l'accueil dans les préfectures et l'articulation des rôles respectifs des juges administratifs et judiciaires dans le contrôle des droits des étrangers. Par ailleurs, il est prévu avec le plan de lutte contre la pauvreté et l'exclusion publié 21 janvier 2013 l'ouverture de 4 000 places en centre d'accueil pour demandeurs d'asile et la revalorisation du revenu de solidarité active, outil indispensable au service de l'insertion des publics les plus fragilisés.

Concernant le thème du logement, retenons deux décisions du Conseil d'Etat. Celle du 10 février 2012 qui érige l'hébergement d'urgence en liberté fondamentale ainsi que celle qui met fin à la condition de permanence du séjour pour les étrangers requérant l'application du droit au logement opposable.

En effet, le Conseil d'Etat a annulé, en mars 2012, l'article 1^{er} du décret du 8 septembre 2008, considérant que ce texte opérait à la fois une discrimination envers certains travailleurs migrants et une rupture du principe d'égalité. Enfin, depuis l'adoption, le 30 octobre 2012, d'un nouveau décret qui modifie le code de la construction et de l'habitation, les ressortissants extracommunautaires peuvent prétendre au bénéfice du DALO sans condition de stage.

Les activités transversales et la contribution au travail de plaidoyer

En réponse à différents événements et évolutions législatives, la Direction intégration a assuré tout au long de l'année 2012 différentes actions transversales et de plaidoyer.

Au niveau national, et depuis l'automne 2012, France terre d'asile apporte sa contribution au bureau parisien du Haut commissariat pour les réfugiés (HCR) dans la réalisation d'une étude visant à analyser les différentes composantes de l'intégration des réfugiés, de l'accès aux droits au rapprochement familial. De plus, France terre d'asile est partie prenante dans l'élaboration de recommandations professionnelles intitulées « Accès aux droits des personnes accueillies dans les établissements et services du secteur de l'inclusion sociale » de l'Agence nationale de l'évaluation et de la qualité des établissements et services sociaux et médico-sociaux (ANESM). A cela s'ajoute la participation de l'association aux travaux préparatoires de la Conférence nationale contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale, notamment par l'élaboration de propositions concrètes pour réformer la prise en charge des problématiques d'asile et d'intégration.

Au niveau européen, l'action de France terre d'asile s'est notamment traduite par la contribution à la rédaction du livre vert de la Commission européenne qui fut publié fin 2011. Ce travail a permis à l'association d'être entendue, en juin 2012, lors d'une audition publique organisée dans le cadre du Forum européen pour l'intégration. France terre d'asile a également participé à une journée d'échange organisée par le ministère de la Sécurité et de la Justice des Pays-Bas à propos des dispositifs d'intégration en vigueur dans ces deux pays. Ce fut à l'occasion pour France terre d'asile d'expliquer sa position sur le Contrat d'accueil et d'intégration.

Dans ce cadre, un débat public a été organisé en novembre

2012 qui permet aux acteurs institutionnels et associatifs, ainsi qu'aux chercheurs d'échanger sur l'accès à la nationalité en France. Enfin, France terre d'asile fut conviée à la conférence organisée à Budapest (Hongrie) par le bureau régional du Haut commissariat pour les réfugiés ; un événement spécifique aux questions d'intégration des réfugiés et réunissant sept pays d'Europe centrale.

Au niveau international, France terre d'asile participe à la mise à jour de l'index des politiques d'intégration et à l'organisation d'un débat public sur la comparaison de certains aspects de la politique d'intégration en France et aux Etats-Unis.

La mise en œuvre de projets transnationaux en faveur de la réintégration dans le pays d'origine

Depuis 2006, la politique française d'éloignement des étrangers en situation irrégulière a principalement eu pour objectif d'accroître le nombre de retours. Or, cette politique a été un échec tant au regard du respect des droits fondamentaux que celui des ressources mobilisées à cet effet.

Ainsi, depuis 2011, France terre d'asile s'est associée aux projets ERSO et RN LATAM. Le premier s'adresse aux migrants de nationalité marocaine, togolaise, sénégalaise, camerounaise ou sierra-léonaise, tandis que le second s'adresse aux nationaux de sept pays d'Amérique latine (Argentine, Bolivie, Brésil, Colombie, Equateur, Pérou et Uruguay), ainsi qu'à développer une méthodologie commune d'accompagnement vers le retour et la réinsertion économique.

Ces projets ont permis non seulement à France terre d'asile de consolider son ingénierie en matière d'accompagnement dans le cadre du retour volontaire mais aussi d'inscrire son action dans un vaste réseau d'ONG qui accompagnent quotidiennement des migrants. Officialisées en 2012, les informations relatives à ces projets, et celles relatives au retour volontaire développé par l'Ofii, sont accessibles sur le site internet de France terre d'asile.

La mise en œuvre de projets nationaux en faveur de l'intégration des bénéficiaires d'une protection internationale

Réseau pour l'emploi et le logement pour les réfugiés – RELOREF

Avec le soutien du Fonds européen pour les réfugiés

Le projet national Reloref vise, d'une part, à contribuer à la fluidité du dispositif national d'accueil des demandeurs d'asile et des dispositifs d'hébergement d'accueil d'urgence pour demandeurs d'asile, notamment par la mobilisation et la gestion d'un parc de logement-relais participant à la mise en œuvre de la logique du logement d'abord à la sortie des centres, en offrant un délai supplémentaire aux ménages bénéficiaires pour renforcer et sécuriser leur parcours d'auto-nomisation commencé en Cada.

D'autre part, le projet aspire à favoriser l'accès à l'emploi et au logement des bénéficiaires d'une protection internationale par le biais de la sensibilisation des acteurs du logement et de

d'emploi sur la spécificité du public cible, de la participation à l'élaboration des politiques publiques et du développement de partenariats avec des acteurs de l'emploi et du logement.

Enfin, le projet a pour objectif d'apporter une expertise aux acteurs de l'asile et de l'intégration, en matière d'accès à l'emploi et au logement des bénéficiaires d'une protection internationale par la production d'outils, d'une information spécialisée, de la formation et du transfert de compétences.

Principaux résultats :

- 1121 personnes soit 348 ménages ont bénéficié du projet. Près des deux tiers ont été hébergés en logement-relais.
- 240 ménages soit 778 personnes ont accédé à un logement pérenne (bail direct, bail glissant, accession à la propriété).
- L'objectif consistant en la mobilisation de 140 logements a été dépassé de 72 % : 242 logements mobilisés dont 240 logements pérennes soit 99 % et 2 nouveaux logements-relais soit 1 %.
- Au 31 décembre 2012, le parc de logement-relais est composé de 93 logements soit 444 places.
- 223 ménages, hébergés en logement-relais, ont bénéficié d'un accompagnement global dans l'élaboration et la mise en œuvre de leur parcours d'intégration.
- Plus de 50 % des ménages hébergés en logement-relais sont sortis en 2012 avec un emploi.
- Veille analytique et de proposition par le biais d'outils et de publications : fiches expériences, FAQ, notes d'information.
- Organisation de 4 journées d'échanges des pratiques (104 participants) permettant aux intervenants sociaux du réseau insertion d'échanger sur leurs pratiques et de rencontrer divers acteurs du secteur social, de l'emploi et du logement et ainsi d'optimiser au mieux les ressources pédagogiques.
- Organisation de 8 réunions territoriales, 5 en Ile-de-France et 1 en région Haute-Normandie, 1 en Mayenne et dans l'Oise, permettant de dresser un état des lieux de la situation à l'échelle locale et des problématiques rencontrées et déterminer des actions en vue de faciliter l'intégration des bénéficiaires du projet.
- Participation du projet à l'élaboration de 6 lettres d'informations destinées aux acteurs institutionnels et de terrain. Rattaché à trois projets différents, chaque lettre informe sur thématiques suivantes : mineurs isolés étrangers, la réinstallation et l'intégration des migrants et réfugiés.

Quelques événements à retenir :

- Convention de partenariat locale avec la Radio Mangembo signée en janvier 2012.
- Convention de partenariat régionale avec Chantier école Ile-de-France signée en février 2012.
- Convention de partenariat nationale avec l'Association nationale des épiceries solidaires signée en juillet 2012.
- Convention de partenariat locale avec le Potager de Marianne signée en octobre 2012.
- Convention de partenariat avec le SIAO Maine-et-Loire signée en novembre 2012.
- Participation aux actions d'interpellations des pouvoirs publics du Collectif des associations unies contre le mal-logement et pour la mise en œuvre effective du Chantier national de la refondation.
- Participation à la réflexion et aux travaux de la Conférence de lutte contre la pauvreté et l'inclusion sociale à travers une contribution écrite sur le volet hébergement/logement.
- Plus de 100 professionnels de l'insertion ont été formés dans le cadre du projet Reloref à travers les réunions d'échanges des pratiques, les formations immersion etc.
- Participation et suivi de la mise en œuvre des SIAO sur les territoires où le projet est implanté ;
- Création d'outils de suivi et d'accompagnement : finalisation du kit d'ateliers sur les thématiques logement/emploi à mettre en place par le réseau insertion de France terre d'asile afin que l'usager soit informé de l'ensemble de ses droits et des possibilités qui s'ouvrent à lui dans le cadre de son accompagnement en cohérence avec la recommandation de l'Agence nationale de l'évaluation sociale et médico-sociale sur ce sujet.

**CENTRE D'ACCUEIL ET DE PREPARATION
A L'INTEGRATION DES REFUGIES – CAP' INTEGRATION**

*Programme Clef de France « un emploi, un logement par la mobilité géographique »
Avec le soutien du Fonds européen pour les réfugiés*

Le projet européen CAP' Intégration a été lancé le 1^{er} janvier 2012. Il vise à favoriser l'intégration des bénéficiaires d'une protection internationale dans la société d'accueil. Il s'agit de permettre aux personnes accueillies d'élaborer et de réaliser un projet d'autonomie par l'accès à l'emploi et à l'habitat en Ile de France et/ou en province, associé à une meilleure appréhension de leur environnement social, de leurs droits, de leurs devoirs et des codes culturels du pays d'accueil. L'équipe projet informe, oriente, soutient les usagers dans toutes les problématiques qui leur sont spécifiques tout en favorisant une maîtrise progressive de leur environnement.

Principaux résultats :

- 1197 personnes ont été accompagnées dans le cadre du projet en 2012 :
 - 133 personnes ont été accompagnées dans leurs démarches d'accès aux droits et d'insertion en Ile-de-France.
 - 177 personnes ont intégré le pôle hébergement.
 - 221 personnes ont bénéficié d'une prestation de résolution immédiate de leurs difficultés.
 - 304 personnes ont été informées et orientées.
 - 362 personnes soit 159 ménages ont été accompagnées dans le cadre d'un projet mobilité. 220 personnes soit 95 ménages se sont installées dans une autre région française et ont ainsi accédé à la stabilité à travers une entrée emploi, formation ou logement. Le taux de réalisation de parcours mobilité en 2012 s'élève à + 190 % soit 95 parcours réalisés pour un objectif initial de 50.
- 120 ateliers transversaux ont eu lieu au sein du dispositif CAP' Intégration ayant accueilli 745 personnes :
 - 35 ateliers d'informations collectives destinés aux nouveaux bénéficiaires d'une protection internationale ont été organisés par le service CAP' Intégration. Ils ont permis à 210 usagers une information exhaustive portant sur l'accès au droit du public réfugié.
 - 20 ateliers collectifs de sensibilisation à la mobilité géographique à destination de 223 personnes réfugiées statutaires ou bénéficiaires de la protection subsidiaire ont été organisés en 2012. Les centres France terre d'asile ont pu, grâce à l'expertise fournie par l'équipe projet mobilité, organiser 18 ateliers accueillant au total 111 personnes.
 - 9 ateliers « connaissance du marché du travail » avec 46 participants.
 - 5 ateliers « élaboration du projet professionnel » avec 24 participants.
 - 6 ateliers « techniques et supports de la recherche d'emploi » avec 30 participants.
 - 5 ateliers « codes socioculturels en entreprise et entretien de recrutement » avec 14 participants.
 - 8 ateliers « recherche d'un logement et aides financières » avec 39 participants.
 - 11 ateliers « occupation d'un logement avec 35 participants.
 - 1 atelier « droits et devoirs du locataire » avec 2 participants.
 - 2 ateliers « gestion du budget » avec 11 participants.
- L'équipe a participé à la journée organisée par le Collectif Ville Campagne le 04 juillet à Paris qui visait à présenter le « bilan de la mission de repositionnement et des partenariats 2012 » du programme Projets en campagne. Dans le cadre de cette journée, il a été proposé à l'équipe d'animer un atelier intitulé « Territoires déclassés, territoires embourgeoisés, nouvelles inégalités ? ». L'objectif de cet atelier, qui a eu lieu le 27 septembre dans le cadre de l'université de l'accueil de nouvelles populations à Clermont-Ferrand, était d'amener les acteurs locaux à réfléchir en amont aux problématiques d'inégalités, et d'intégrer ces questions aux politiques d'accueil.
- Un partenariat a été développé avec la direction Adoma Loire-Atlantique. Une réunion visant à consolider ce partenariat informel par un projet de convention s'est tenue à la direction Pays de la Loire d'Adoma à Nantes le 20 décembre 2012.
- L'équipe projet a expérimenté une session d'apprentissage du Français langue étrangère (FLE) durant les mois de juillet-août 2012. Cette session s'est révélée concluante et a conduit à la mise en place de de façon continue ce type d'atelier pour l'année 2013.

→ L'équipe a accueilli une stagiaire Caferuis, responsable d'équipe dans un service public d'accueil et de suivi social pour toutes les personnes sans domicile dépendant du Centre d'action sociale de la Ville de Paris. Le travail collaboratif a permis la construction d'un outil d'orientation et d'information francilien ainsi qu'une meilleure connaissance du projet et du public réfugié par les structures de permanences d'accueil PSA.

RESEAU NATIONAL POUR L'INTEGRATION DES REINSTALLÉS

Avec le soutien du Fonds européen pour les réfugiés

Créé en janvier 2010, deux ans après la signature des accords de réinstallation entre la France et le HCR, le Réseau pour l'intégration des réinstallés bénéficie du soutien du Fonds européen pour les réfugiés (FER), du ministère de l'Intérieur et de la Direction régionale et interdépartementale pour l'hébergement et le logement en Ile-de-France (Unités territoriales de Paris et du Val-de-Marne). Ce projet a pour finalité de permettre aux bénéficiaires des programmes de réinstallation d'élaborer un projet d'autonomie personnalisé par l'accès au logement et à l'emploi associé à une meilleure appréhension de leur environnement social, de leurs droits, de leurs devoirs et des codes culturels du pays d'accueil.

Principaux résultats :

- 17 logements-relais d'une capacité d'accueil de 80 places, ont été mobilisés sur 4 départements (Paris, Seine-Saint-Denis, Val-de-Marne et Deux-Sèvres).
- 120 personnes, soit 29 ménages, ont été accompagnées au sein du Réseau pour l'intégration des réinstallés et hébergées en logements-relais.
- Au 31/12/2012, 25 311 nuitées ont été réalisées sur l'ensemble du dispositif.
- 12 ménages, soit 50 personnes soit 41% de l'ensemble des bénéficiaires sont sortis au 31/12/2012.
- La totalité des ménages sortants (12 familles) a accédé à un logement pérenne en bail direct, dont un tiers au sein du parc privé (4 familles).
- Sur l'ensemble des bénéficiaires du projet, 5 personnes sont en CDI, 2 en CDD, une personne en contrat d'intérim et une en contrat insertion. Deux personnes suivent une formation professionnalisante et une personne est en stage.
- 9 ateliers collectifs ont été organisés en présence d'interprètes afin de sensibiliser les nouveaux entrants sur le réseau aux thématiques de l'emploi, du logement, de la mobilité etc.

Quelques événements à retenir :

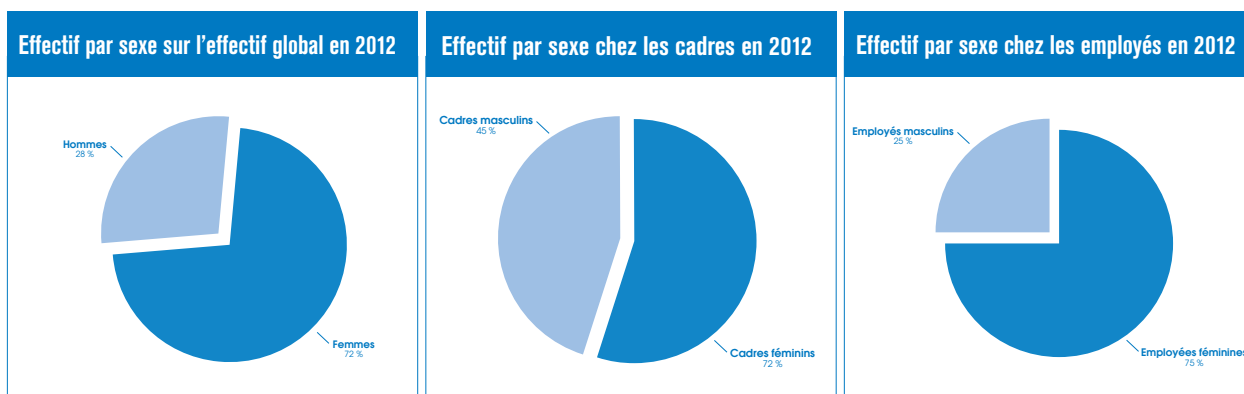
- Dans l'objectif de promouvoir la connaissance et la sensibilisation sur le secteur de l'asile et de l'intégration des bénéficiaires de la protection internationale, France terre d'asile a réalisé un support d'information sous la forme d'une lettre bimestrielle destinée aux acteurs institutionnels et de terrain. En tant que membre du comité de rédaction, le Réseau pour l'intégration des réinstallés a permis que la thématique de la réinstallation soit abordée dans les 6 lettres publiées

au cours de l'année 2012. Les numéros d'avril et septembre 2012 de « L'Observatoire de France terre d'asile » ont d'ailleurs consacré leur thématique de fond à la question de la réinstallation.

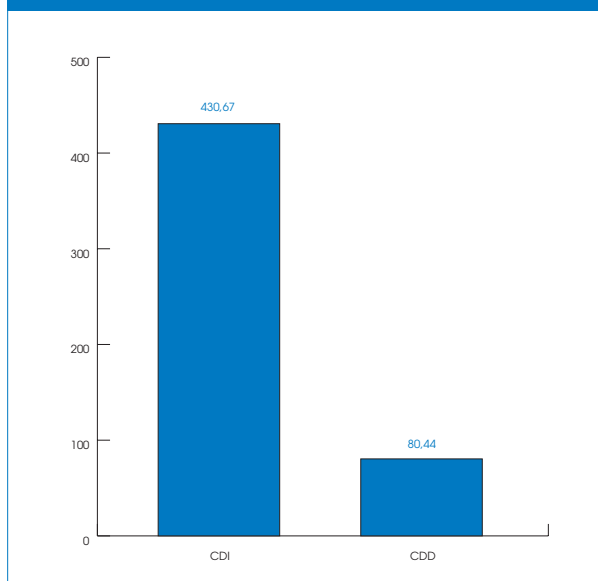
- Dans le cadre du projet transnational de « Promotion de la coopération pratique entre les Etats membres dans le domaine de la réinstallation », soutenu par le FER, avec l'Organisation internationale des migrations (OIM), le HCR et la Commission internationale catholique sur les migrations (ICMC), le coordinateur du projet a participé à une visite d'étude sur la réinstallation, organisée au Danemark du 11 au 14 juin 2012 (EU Resettlement « Look & Learn » visit in Denmark).
- Le 12 décembre 2012, le réseau pour l'intégration des réinstallés a pu faire part de son expertise en termes d'insertion par l'emploi des réfugiés réinstallés lors d'une table ronde organisée à Bruxelles dans le cadre du Réseau européen pour la réinstallation (European Resettlement Network) et consacrée à l'implication du secteur privé dans l'insertion professionnelle des réfugiés réinstallés. Cet événement a d'ailleurs permis de convier un partenaire de France terre d'asile (ANDES, réseau d'épiceries solidaires) à témoigner de son engagement auprès du public réfugié.
- Création et publication d'une plaquette de communication afin de présenter les activités du réseau et d'informer les différents interlocuteurs des enjeux liés au projet, de la spécificité du public cible, des objectifs de l'action et de la méthodologie adoptée pour les mener à bien.
- Diffusion auprès des partenaires du projet et acteurs institutionnels et associatifs impliqués dans la réinstallation d'une étude biennale portant sur les actions engagées depuis la mise en place du réseau, alliant les enseignements théoriques et opérationnels de cette expérimentation et permettant la communication des bonnes pratiques et préconisations en matière d'accueil des réfugiés statutaires issus des programmes de réinstallation.

La Direction des ressources humaines et de la formation (DRH-F)

→ Contexte et activités des ressources humaines en 2012



Effectif 2012 : CDI / CDD



Les effectifs

Au 31 décembre 2012, le nombre de salariés de l'association est de 529 personnes soit 511,11 ETP (équivalent temps plein).

Effectifs par sexe et par catégorie professionnelle

En 2012, la proportion des cadres et des employés reste sensiblement la même qu'en 2011. Les cadres représentent toujours environ 15 % de l'effectif et les employés 85 %. Il est à noter que le taux de féminisation pour l'ensemble du secteur social est de 75 % en 2012 (Source UNIFAF), pour notre organisation ce taux est de 72 %.

Part des contrats à durée déterminée et des contrats à durée indéterminée

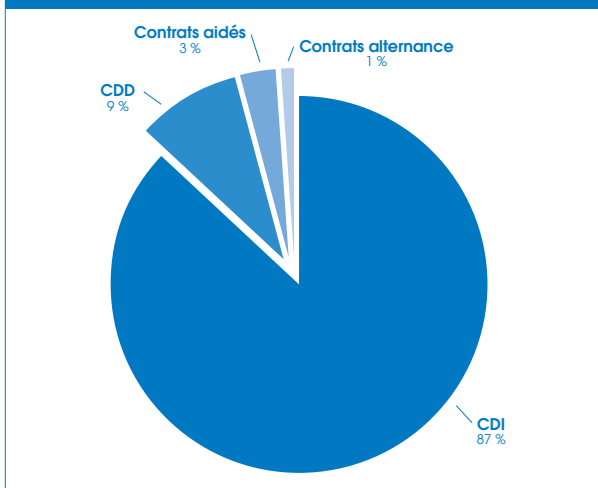
Les contrats à durée indéterminée varient de 81 % à 87,68 % sur l'effectif global entre 2011 et début 2013. Cette évolution est conforme en tout point à la tendance générale observée dans le secteur social.

L'effectif selon les dispositifs de financement

L'effectif peut être réparti selon la nature des dispositifs de financement de l'association. Il est de 375,44 ETP pour les dispositifs pérennes et 135,67 ETP pour les dispositifs non pérennes.

Répartition des différents types de contrats dans l'ensemble du secteur social

Source : L'observatoire et UNIFAF - branche sanitaire, sociale et médico-sociale, privée à but non lucratif - enquête emploi 2012 - rapport national

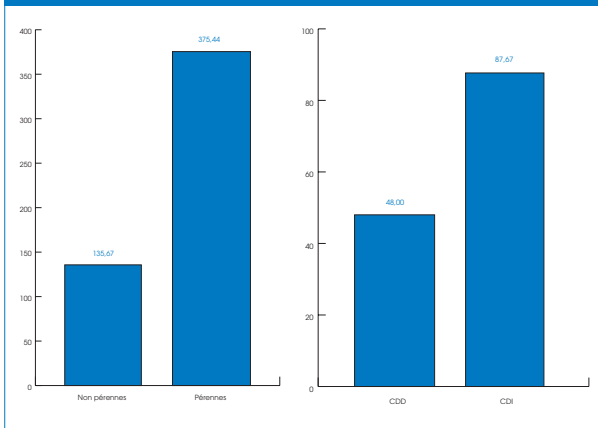


Le recours à des contrats à durée déterminée est principalement fonction de la nature des dispositifs de l'association (dispositifs pérennes et non-pérennes).

En effet, au sein de l'association, les dispositifs financés par dotation globale de fonctionnement (dispositifs pérennes) recrutent en priorité leurs salariés en contrats à durée indéterminée. Les dispositifs non-pérennes pour lesquels des doutes subsistent quant au financement de l'activité pour les mois ou les années à venir ont davantage recours aux contrats à durée déterminés.

Le recours à des CDD au sein de France terre d'asile est limité. Le nombre de salariés en CDI a progressé en 2012.

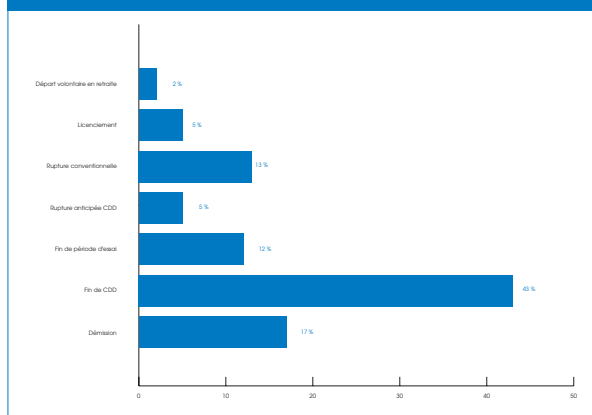
Nature des contrats selon les dispositifs pérennes et non pérennes au 31.12.2012



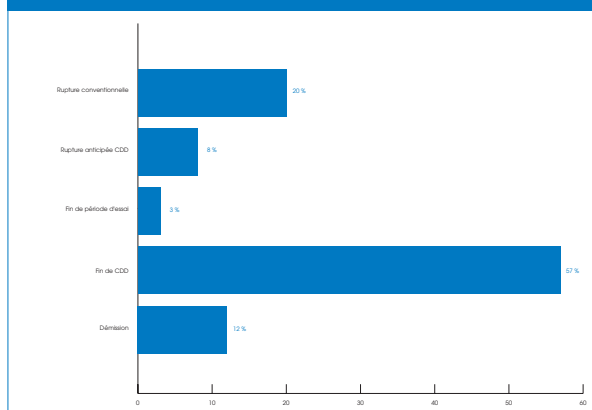
Motifs des départs selon la nature des dispositifs

Il est à noter que les ruptures conventionnelles à France terre d'asile sont à plus de 90 % à l'initiative du salarié (au niveau national tous secteurs confondus, ces ruptures interviennent à 70 % à l'initiative de l'employeur). Les ruptures de CDD sont le plus souvent prises d'un commun accord.

Motifs des départs des dispositifs pérennes année 2012



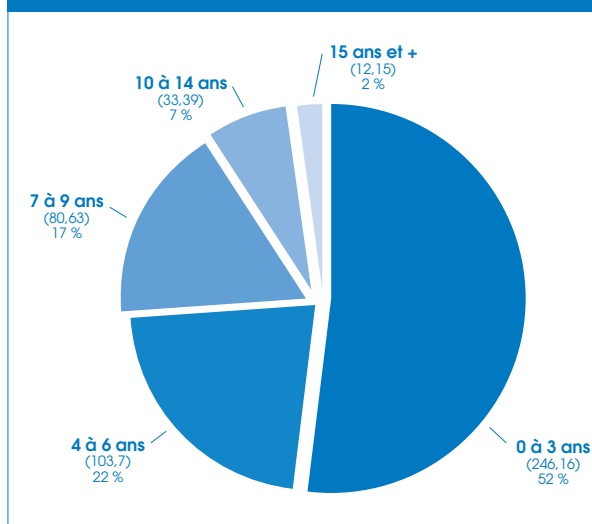
Motifs des départs des dispositifs non pérennes année 2012



Effectifs par ancienneté

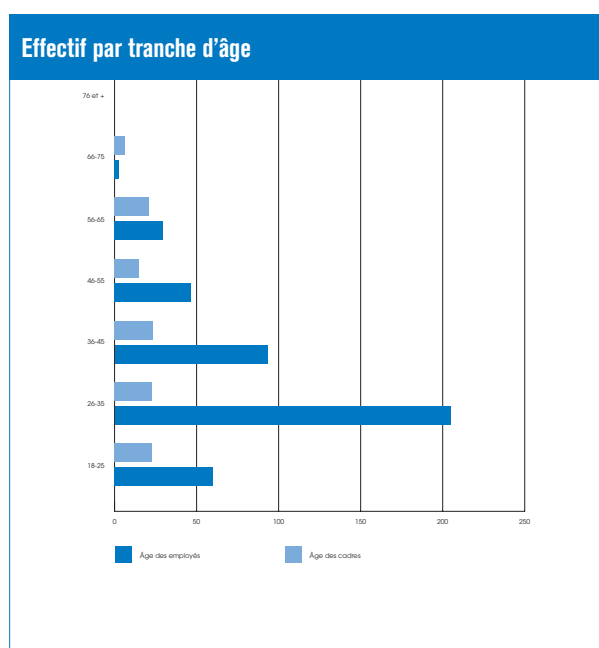
Une grande majorité des salariés de France terre d'asile ont moins de 10 ans d'ancienneté.

Ancienneté en 2012



Effectifs par âge

Le niveau d'ancienneté des salariés peut être mis en corrélation avec l'âge. En effet, le personnel de France terre d'asile est une population relativement jeune. Dans sa grande majorité les salariés ont entre 26 et 35 ans et de ce fait possèdent un faible niveau d'ancienneté.



Nationalités des salariés à France terre d'asile

En 2012, plus de 10 % des effectifs ne sont pas de nationalité française. Ils représentent 32 pays (dont 6 pays de l'Union européenne).

Le recrutement

En 2012, la DRH a procédé à l'embauche de 180 personnes (soit une augmentation de 32 personnes par rapport à 2011).

Rappelons ici que la moyenne est de 5 entretiens pour 1 embauche effective. Ces embauches ont donc nécessité environ 850 entretiens.

Les relations sociales

Les réunions des instances représentatives du personnel

En 2012, les délégués du personnel, le comité d'entreprise et le CHSCT se sont réunis comme suit :

- 12 réunions du comité d'entreprise, le 18 janvier 2012 ; le 29 février 2012 ; le 1^{er} mars 2012 ; le 14 mars 2012 ; le 18 avril 2012 ; le 23 mai 2012 ; le 27 juin 2012 ; le 20 juillet 2012 ; le 12 septembre 2012 ; le 17 octobre 2012 ; le 21 novembre 2012 ; le 19 décembre 2012.
- 8 réunions pour la délégation du personnel, le 1^{er} mars 2012 ; le 18 avril 2012 ; le 23 mai 2012 ; le 20 juillet 2012 ; le 12 septembre 2012 ; le 17 octobre 2012 ; le 21 novembre 2012 ; le 19 décembre 2012 (4 réunions programmées ont été annulées, en raison de l'absence de questions posées à l'employeur).
- 5 réunions CHSCT, le 28 mars 2012 ; le 13 avril 2012 (réunion extraordinaire) ; le 20 juin 2012 ; le 25 septembre 2012 ; le 11 décembre 2012.

Les accords 2012

8 accords ont été signés en 2012 avec les délégués syndicaux :

- évolution de la valeur faciale du ticket restaurant, le 26 janvier 2012
- récupération jours fériés 2012-2013, le 10 octobre 2012
- revalorisation du point au 01/01/2012 (en cours d'agrément auprès du ministère du Travail), le 10 octobre 2012
- financement de la cotisation de la base obligatoire à la mutuelle : répartition entre l'employeur et le CE de l'augmentation, le 10 décembre 2012.
- modification des garanties collectives de frais santé des salariés de France terre d'asile, à durée indéterminée, le 10 décembre 2012.
- accord seniors, le 10 décembre 2012.
- emploi des travailleurs handicapés, le 10 décembre 2012.
- égalité professionnelle entre les hommes et les femmes, le 10 décembre 2012.

Pour plus d'informations, nous vous invitons à consulter le rapport social de France terre d'asile présentant l'organisation dans sa dimension salariale sur les deux dernières années, 2011 et 2012.

Vous trouverez ce document à l'adresse suivante :

<http://www.france-terre-asile.org/toute-lactualite-de-france-terre-dasile/item/8273-rapport-social-de-france-terre-dasile>

→ Contexte et activités du centre de formation en 2012

L'activité du centre de formation s'articule autour de deux champs d'intervention distincts :

- l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi du plan de formation, destiné exclusivement au personnel associatif, pour assurer l'adaptation des salariés à leur poste de travail et développer leurs compétences. Ce travail est mené en collaboration avec la Direction des ressources humaines et fait intervenir des organismes de formation extérieurs.
- la prestation d'actions de formation inter et intra-organismes, qui s'adressent à tout professionnel du secteur social, accueillant, accompagnant ou hébergeant des populations migrantes ou réfugiées. L'équipe pédagogique du centre de formation se compose d'environ 35 formateurs (dont un permanent), reconnus pour leur expertise.

Le nombre de salariés formés est donc en hausse, 705 personnes en 2011 contre 742 en 2012.

Ceci s'explique par l'augmentation globale du nombre de salariés, mais également par l'enrichissement et la diversification de l'offre de formation proposée.

Le plan de formation 2012

Conçu et mis en œuvre pour chaque année civile, le plan de formation est préparé sur la base des besoins identifiés lors des entretiens annuels de parcours professionnel et des axes prioritaires définis par la DRH-F, pour correspondre aux projets de l'association. Une fois élaboré, il est soumis à l'avis du Comité d'entreprise.

Participation des salariés de France terre d'asile aux formations en 2012

	Cadres	Employés	Total	Hommes	Femmes
Plan de formation 2012	93	227	320	82	238
Formations complémentaires*	24	398	422	92	330
Total	117	625	742	174	568

* désigne la participation des salariés de France terre d'asile aux actions inter-organismes

En 2012, il a concerné 320 personnes : 16 formations collectives, réparties sur 52,5 jours, et 19 formations individuelles ont pu ainsi être réalisées.

Parmi les actions collectives, ayant concerné 301 salariés, les écrits professionnels ont notamment fait l'objet de deux actions, dont une spécifique à l'évaluation et l'information préoccupante en matière de protection de l'enfance. En termes de management, l'accent a été mis sur la gestion de la période d'essai et sur le rôle du directeur en situation de changement structurel. Enfin, 22 personnes de structures diverses ont pu se former aux premiers secours.

En ce qui concerne les actions individuelles, 8 visaient à accompagner des salariés dans leur parcours de qualification, pour l'obtention de diplômes variés (CAFDES, CAFERUIS, DEASS).

D'autres actions individuelles ont permis à des salariés d'approfondir leurs connaissances et d'acquérir de nouvelles compétences techniques spécifiques à leur domaine d'intervention : communication, ingénierie de formation, comptabilité et ressources humaines.

Les formations inter et intra-organismes

Riche de 72 actions, l'offre du centre de formation est régulièrement renouvelée et vise à répondre aux besoins des professionnels de terrain. Parmi les nouveautés 2012, on retrouve notamment les formations sur la traite des êtres humains à des fins d'exploitation sexuelle, l'accompagnement à la scolarité, les enjeux de la fonction de cadre dans le secteur social ou encore la situation de la Guinée Conakry.

En 2012, ce sont en tout 97 stages qui ont été mis en œuvre sur un total de 173 journées. 68 étaient des formations inter-organismes organisées dans les locaux du Centre de formation à Paris (70 %), et 29 se sont déroulées sur mesure au sein d'organismes commanditaires (formations intra). Toutes ces actions ont rassemblé 1031 personnes, contre 1034 en 2011.

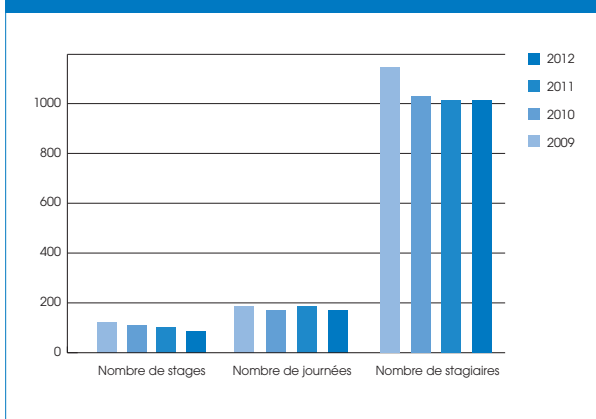
La majorité de ces stagiaires (59 %) sont des professionnels extérieurs à France terre d'asile.

Les formations juridiques relatives au droit d'asile et au droit des étrangers constituent cette année encore la thématique la plus demandée : 381 personnes ont été formées, que ce soit en sessions inter ou en intra-organismes.

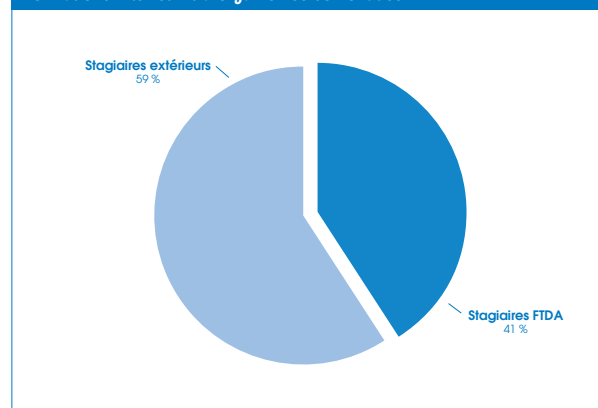
L'offre s'est notamment enrichie en 2012 d'actions spécifiques à la demande d'asile des mineurs isolés étrangers ou encore aux incidents de procédure en matière d'asile. Dans un domaine en évolution constante, nos formations font l'objet d'une mise à jour régulière pour offrir aux participants des contenus actualisés et adaptés à leurs besoins de terrain.

La connaissance des populations accompagnées et de la situation géopolitique dans leurs pays d'origine continue de représenter une demande importante. Les actions proposées touchent tant le Pakistan, le Soudan, les pays du Caucase Nord et Sud, que la République démocratique du Congo ou le Sri Lanka et ont concerné 157 stagiaires en 2012.

Evolution 2009-2012

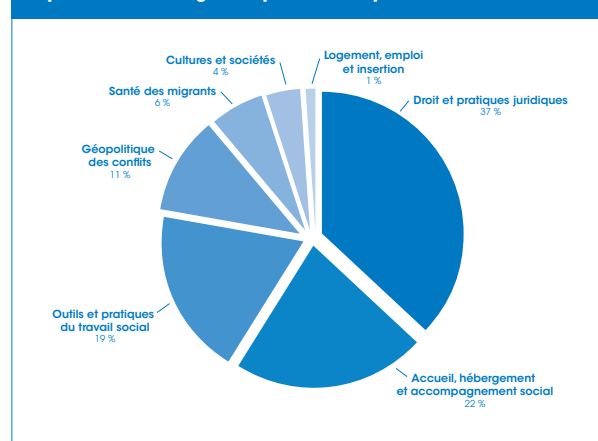


Répartition stagiaires internes/externes Formations inter et intra organismes confondues

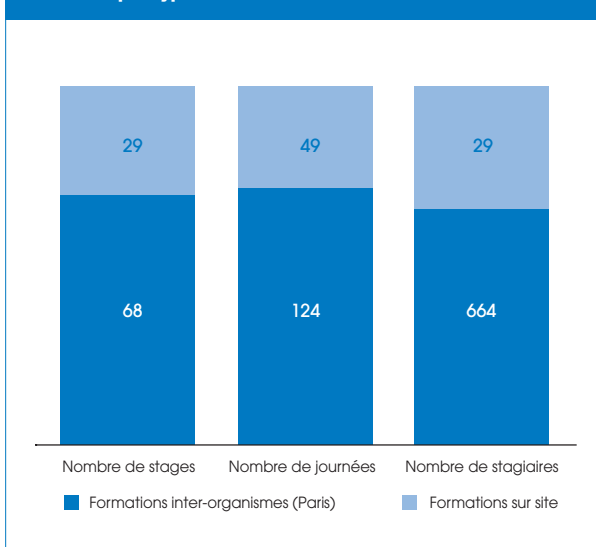


Une autre thématique pour laquelle le centre de formation est de plus en plus sollicité est celle de la prise en charge et de l'accompagnement des mineurs isolés étrangers. 174 personnes ont pu bénéficier d'une formation dans ce domaine pour développer leurs compétences en matière d'accompagnement juridique, administratif, mais aussi éducatif et psychologique.

Répartition des stagiaires par thématique de formation



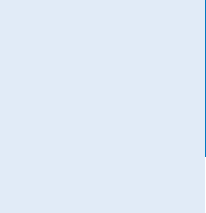
Bilan 2012 par type de formation



WELCOME!

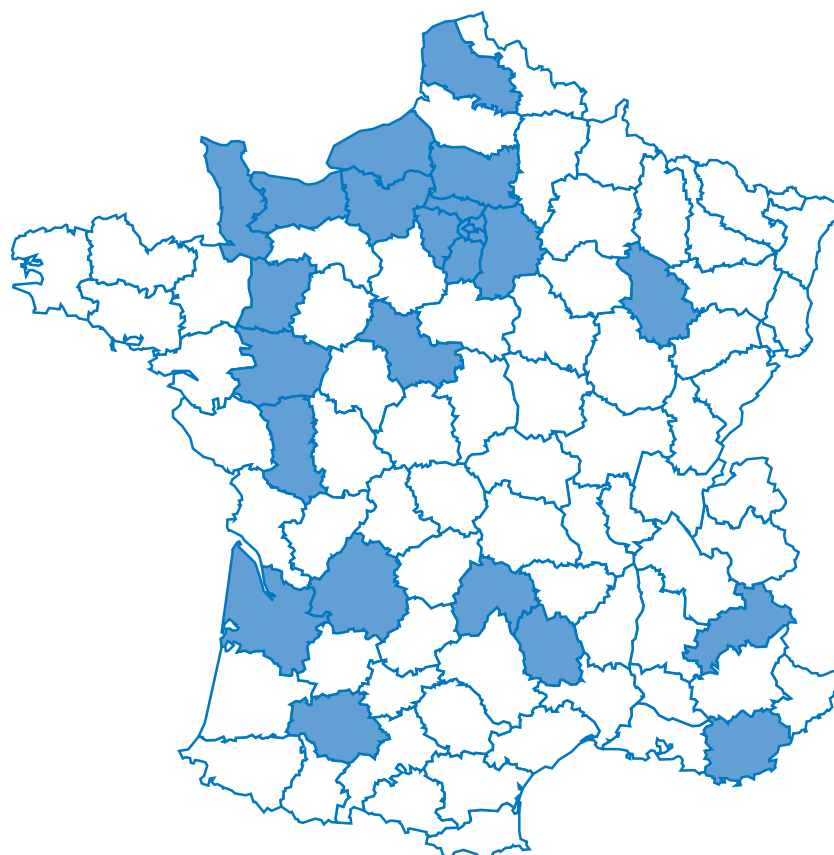


Besse



II. L'ACTION DE FRANCE TERRE D'ASILE SUR LE TERRAIN

Action de France terre d'asile au coeur des régions et des départements



24 DORDOGNE

Le Cada de Périgueux - 27, rue Font Claude - 24000 PERIGUEUX

Capacité agréée au 31/12/2012	99 places									
Nombre de personnes entrées	59 (dont 3 naissances), soit 17 ménages									
Nombre de personnes présentes	158 personnes									
Taux d'occupation du Cada	101 %									
Taux de reconnaissance global (Ofpra et CNDA)	25,80 %									
Principales nationalités des personnes entrées en 2012	<table border="0"> <tr> <td>Russie :</td> <td>23 personnes</td> <td>(38,98 %)</td> </tr> <tr> <td>Géorgie :</td> <td>10 personnes</td> <td>(16,94 %)</td> </tr> <tr> <td>Rwanda :</td> <td>7 personnes</td> <td>(11,68 %)</td> </tr> </table>	Russie :	23 personnes	(38,98 %)	Géorgie :	10 personnes	(16,94 %)	Rwanda :	7 personnes	(11,68 %)
Russie :	23 personnes	(38,98 %)								
Géorgie :	10 personnes	(16,94 %)								
Rwanda :	7 personnes	(11,68 %)								
Activité au sein du Cada en 2012	<p>Le regroupement des deux Cada de Dordogne, en juillet et août, a été réussi grâce à la pugnacité de la cellule comptable et logistique et à l'accompagnement des familles transférées par l'équipe sociale. La Mairie de Périgueux a honoré les cultures gastronomiques de nos résidents en leur confiant la restauration d'un nombreux public venu au Salon international du livre gourmand. Les intervenants sociaux ont été distingués à travers les récompenses remises au ministère de l'Agriculture à deux conseillères en économie sociale et familiale lauréates du calendrier PAI 2013. Le travail mené dans le cadre de l'aide au dossier a permis la sortie dans les délais de nombreux déboutés.</p>									

Activités d'insertion du Cada en 2012

Nombre de réfugiés et de bénéficiaires de la protection subsidiaire hébergés	24 personnes soit 7 ménages
Nombre de réfugiés et bénéficiaires de la protection subsidiaire sortis	18 personnes soit 5 ménages
Type de sortie	
- nombre de sorties vers un logement	18 personnes soit 5 ménages ont obtenu un logement (1 CPH, 3 HLM, 1 CROUS)
- emploi et/ou formation à la sortie	1 adulte en CDD partiel 1 adulte en université 4 adultes en formation (langue)

Activités d'intégration - Dispositif RELOREF

	Le dispositif Reloref - Réseau pour l'emploi et le logement pour les réfugiés
Nombre de logements-relais mobilisés	1
Nombre de personnes prises en charge	
- personnes hébergées	1 ménage soit 4 personnes
- personnes sorties	1 ménage soit 4 personnes
Durée moyenne d'accompagnement	10 mois
Type de sortie du logement-relais	1 ménage en bail direct parc public HLM pérenne
Accompagnement vers une formation	1 personne en formation permis de conduire et perfectionnement

33 GIRONDE

Le Cada de Bègles - 157, cours Victor Hugo - 33130 BÈGLES

Capacité agréée au 31/12/2012	50 places																		
Nombre de personnes entrées	36 personnes soit 15 ménages																		
Nombre de personnes présentes	84 personnes																		
Taux d'occupation du Cada	95,28 %																		
Taux de reconnaissance global (Ofpra et CNDA)	16,67 %																		
Principales nationalités des personnes entrées en 2012	<table border="0"> <tr> <td>Russie :</td> <td>18 personnes</td> <td>(50 %)</td> <td>Liban :</td> <td>4 personnes</td> <td>(11%)</td> </tr> <tr> <td>Géorgie :</td> <td>5 personnes</td> <td>(14 %)</td> <td>Kosovo :</td> <td>4 personnes</td> <td>(3 %)</td> </tr> <tr> <td>Albanie :</td> <td>4 personnes</td> <td>(11 %)</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> </table>	Russie :	18 personnes	(50 %)	Liban :	4 personnes	(11%)	Géorgie :	5 personnes	(14 %)	Kosovo :	4 personnes	(3 %)	Albanie :	4 personnes	(11 %)			
Russie :	18 personnes	(50 %)	Liban :	4 personnes	(11%)														
Géorgie :	5 personnes	(14 %)	Kosovo :	4 personnes	(3 %)														
Albanie :	4 personnes	(11 %)																	

Activité au sein du Cada en 2012

Nous observons chaque année les multiples interrogations des équipes éducatives qui accueillent dans leur établissement scolaire des enfants dont les parents sont en situation de demande d'asile. Ainsi, en tant que partenaires, nous leur proposons une rencontre afin de mieux nous connaître mutuellement et éventuellement aborder des thématiques plus larges comme la procédure de demande d'asile, les problématiques liées à l'enfance en exil, les représentations de l'école des parents et des enfants. Le Cada de Bègles a aussi développé de nombreux partenariats dans le cadre de l'accompagnement dans l'accès aux soins: l'association MANA (soins psychothérapeutiques et prévention auprès des migrants), l'association AMI (Accompagnement psychologique médiation interculturelle), l'EMPP (Equipe mobile psychiatrie précarité), le CSMI de Bègles.

Activités d'insertion du Cada en 2012

Nombre de réfugiés et de bénéficiaires de la protection subsidiaire hébergés	16 personnes soit 5 ménages
Nombre de réfugiés et bénéficiaires de la protection subsidiaire sortis	11 personnes soit 3 ménages
Type de sortie	
- nombre de sorties vers un logement	2 ménages soit 6 personnes ont obtenu un logement 1 ménage soit 5 personnes a rejoint de la famille à Sens
- emploi et/ou formation à la sortie	Aucune entrée en formation ou en emploi

15 CANTAL

Le Cada d'Aurillac - 15 bis, avenue des Volontaires - 15000 AURILLAC

Capacité agréée au 31/12/2012	50 places												
Nombre de personnes entrées	33 personnes soit 7 ménages												
Nombre de personnes présentes	83 personnes soit 22 ménages												
Taux d'occupation du Cada	97,17 %												
Taux de reconnaissance global (Ofpra et CNDA)	38,46 %												
Principales nationalités des personnes entrées en 2012	<table border="0"> <tr> <td>Russie :</td> <td>10 personnes (30,30 %)</td> <td>Angola :</td> <td>5 personnes (15,15 %)</td> </tr> <tr> <td>Kosovo :</td> <td>6 personnes (18,18 %)</td> <td>Albanie :</td> <td>5 personnes (15,15 %)</td> </tr> <tr> <td>Congo (RDC) :</td> <td>6 personnes (18,18 %)</td> <td>Serbie :</td> <td>1 personne (3,03 %)</td> </tr> </table>	Russie :	10 personnes (30,30 %)	Angola :	5 personnes (15,15 %)	Kosovo :	6 personnes (18,18 %)	Albanie :	5 personnes (15,15 %)	Congo (RDC) :	6 personnes (18,18 %)	Serbie :	1 personne (3,03 %)
Russie :	10 personnes (30,30 %)	Angola :	5 personnes (15,15 %)										
Kosovo :	6 personnes (18,18 %)	Albanie :	5 personnes (15,15 %)										
Congo (RDC) :	6 personnes (18,18 %)	Serbie :	1 personne (3,03 %)										
Activité au sein du Cada en 2012	Dans le cadre du Programme global d'animation et d'autonomisation (PGAA), plusieurs ateliers ont été réalisés au sein du Cada sur divers thèmes de la vie quotidienne : santé, hygiène, alimentation, logement, économie d'énergie, contraception, sécurité incendie, etc. Des réunions d'information concernant la procédure d'asile (Ofpra/CNDA/droits des réfugiés) ont aussi été réalisées. Des intervenants extérieurs ont effectué divers ateliers notamment le CODES/IREPS Auvergne sur la prévention, la santé et l'hygiène, le pôle gynécologique de l'Hôpital d'Aurillac pour l'information des femmes sur les divers moyens de contraception et leur suivi. De plus, les résidents ont participé à des activités extérieures au centre (centre social, semaine interculturelle, bénévolat) ainsi que des visites d'entreprises d'insertion.												

Activités d'insertion du Cada en 2012

Nombre de réfugiés et de bénéficiaires de la protection subsidiaire hébergés	16 personnes soit 4 ménages
Nombre de réfugiés et bénéficiaires de la protection subsidiaire sortis	16 personnes soit 4 ménages
Type de sortie	
- nombre de sorties vers un logement	4 ménages soit 16 personnes ont obtenu un logement
- emploi et/ou formation à la sortie	2 personnes ont eu accès à un emploi 2 personnes ont eu accès à un stage 1 personne à une formation linguistique

Accueil et hébergement des demandeurs d'asile - Dispositif HUDA

Adresse	Le Dispositif d'hébergement d'urgence des demandeurs d'asile 15 bis, avenue des Volontaires - 15000 AURILLAC												
Type d'hébergement	logements diffus												
Nombre de places d'hébergement d'urgence	22 places												
Principales nationalités	<table border="0"> <tr> <td>Albanie :</td> <td>11 personnes (37,93 %)</td> <td>Congo (RDC) :</td> <td>5 personnes (17,24 %)</td> </tr> <tr> <td>Kosovo :</td> <td>6 personnes (20,69 %)</td> <td>Angola :</td> <td>1 personne (3,45 %)</td> </tr> <tr> <td>Russie :</td> <td>6 personnes (20,69 %)</td> <td></td> <td></td> </tr> </table>	Albanie :	11 personnes (37,93 %)	Congo (RDC) :	5 personnes (17,24 %)	Kosovo :	6 personnes (20,69 %)	Angola :	1 personne (3,45 %)	Russie :	6 personnes (20,69 %)		
Albanie :	11 personnes (37,93 %)	Congo (RDC) :	5 personnes (17,24 %)										
Kosovo :	6 personnes (20,69 %)	Angola :	1 personne (3,45 %)										
Russie :	6 personnes (20,69 %)												
Nombre de personnes hébergées sur l'année	29 personnes hébergées												
Situation administrative des personnes hébergées au 31/12/2012	19 personnes sous récépissés en attente d'une place en Cada 3 personnes en procédure prioritaire en assignation à résidence												
Durée moyenne de séjour	56 jours												
Nombre de sorties	7 personnes soit 2 ménages												
Nombre d'orientations Cada	7												

Activités d'intégration - Dispositif RELOREF

Adresse	Le dispositif Reloref - Réseau pour l'emploi et le logement pour les réfugiés 15 bis, avenue des Volontaires - 15000 AURILLAC
Nombre de logements-relais mobilisés	1
Nombre de personnes prises en charge	11 personnes
- personnes hébergées	3 ménages hébergés soit 15 personnes
- personnes sorties	2 ménages sortis soit 11 personnes
Durée moyenne d'accompagnement	117 jours, soit 3,9 mois
Type de sortie du logement-relais	2 ménages ont obtenu un logement pérenne dans le parc public
Accompagnement vers une formation	4 personnes ont un accès à une formation

Le Cada de Caen - 57/59 Avenue de la côte de nacre - 14000 CAEN

Capacité agréée au 31/12/2012	60 places																		
Nombre de personnes entrées	48 personnes, soit 26 ménages																		
Nombre de personnes présentes	100 personnes																		
Taux d'occupation du Cada	95,74 %																		
Taux de reconnaissance global (Ofpra et CNDA)	45,45 %																		
Principales nationalités des personnes entrées en 2012	<table border="0"> <tr> <td>Russie :</td> <td>22 personnes</td> <td>(46 %)</td> <td>Nigéria :</td> <td>5 personnes</td> <td>(10 %)</td> </tr> <tr> <td>Géorgie :</td> <td>8 personnes</td> <td>(16 %)</td> <td>Angola :</td> <td>2 personnes</td> <td>(4 %)</td> </tr> <tr> <td>Afghanistan :</td> <td>5 personnes</td> <td>(10 %)</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> </table>	Russie :	22 personnes	(46 %)	Nigéria :	5 personnes	(10 %)	Géorgie :	8 personnes	(16 %)	Angola :	2 personnes	(4 %)	Afghanistan :	5 personnes	(10 %)			
Russie :	22 personnes	(46 %)	Nigéria :	5 personnes	(10 %)														
Géorgie :	8 personnes	(16 %)	Angola :	2 personnes	(4 %)														
Afghanistan :	5 personnes	(10 %)																	
Activité au sein du Cada en 2012	<p>En partenariat avec une ethno-psychologue, les usagers les plus fragiles sont reçus en entretien d'évaluation avant une orientation vers un suivi psychologique en externe (partenariat CMP et établissements psychiatriques) ou en interne lorsque cela est nécessaire. En partenariat avec l'Ecole de management de Normandie, une étude a été réalisée auprès des usagers sur les conditions d'hébergement proposées par le centre. Les conclusions de cette enquête sont très positives, les usagers expriment leur satisfaction autant en termes de conditions d'accueil que d'accompagnement. Des actions d'information et de sensibilisation ont été menées par le biais d'animations réalisées par la CPAM et le centre de PMI - notamment sur l'organisation du système de soins français, l'accès à une couverture médicale, les IST, la grossesse et la contraception.</p>																		

Activités d'insertion du Cada en 2012

Nombre de réfugiés et de bénéficiaires de la protection subsidiaire hébergés	24 personnes, soit 15 ménages
Nombre de réfugiés et bénéficiaires de la protection subsidiaire sortis	20 personnes, soit 12 ménages
Type de sortie :	
- nombre de sorties vers un logement	17 personnes, soit 9 ménages

Accueil et hébergement des demandeurs d'asile - Plate-forme d'accueil

Adresse	La Plate-forme d'accueil des demandeurs d'asile 7, rue du docteur Roux - 14000 CAEN
Nombre de personnes accueillies au cours de l'année 2012	745 personnes accueillies, 620 domiciliées
Nombre des demandeurs d'asile en attente d'une place Cada	419 personnes
Nombre des demandeurs d'asile admis en Cada	169 personnes
Nombre de personnes sous procédure Dublin	57 personnes
Nombre d'accompagnement pour démarches CPAM	386 personnes
Nombre des demandeurs d'asile accompagnés pour démarches ATA	486 personnes
Nombre de demandeurs d'asile accompagnés ou orientés pour aide au dossier Ofpra/CNDA	359 dossiers Ofpra, 215 recours CNDA
Activité de la PLF en 2012	<p>Les flux ont continué d'augmenter en 2012 mettant en grande difficulté le dispositif. La mise en place de rendez-vous pour l'ouverture de la domiciliation a été nécessaire pour continuer de proposer un service de qualité aux usagers. Le délai d'attente d'un rendez-vous était de trois mois en décembre 2012. Plusieurs initiatives locales visent à améliorer les conditions d'accueil : restaurant social ouvert toute l'année (CCAS - ville de Caen), Centre collectif d'hébergement d'urgence de 20 places (DDCS), Equipe mobile de psychiatrie précarité (EPSM).</p>

14 CALVADOS (suite)

Activités de protection des mineurs isolés étrangers - SAMIE de Caen

Adresse	Service d'accueil des mineurs isolés étrangers - SAMIE - 55/57 Avenue Côte de Nacre - 14000 CAEN
Nombre de places	75
Nombres de jeunes suivis sur l'année et durée de prise en charge	79 sur 22 mois
Moyenne d'âge d'admission des jeunes	16,95 ans
Principales nationalités	Afghanistan, Sierra Leone, Guinée, Mongolie, Congo (RDC)
Répartition par sexe	19 % de filles, 81 % de garçons
Nombres de demandes d'asile déposées	4
Nombre de protections internationales accordées	1
Activité de l'établissement en 2012	En 2012, 5 mineurs isolés étrangers ont été admis suite à la reconnaissance de leur minorité par la réalisation d'exams d'âge osseux et 20 jeunes majeurs ont quitté l'établissement, dont 2 bénéficiaires d'une protection internationale et 4 régularisés. L'accompagnement des usagers s'articule autour de leur autonomisation. L'accès dès l'admission à des cours de FLE a été amélioré par l'étoffement de l'équipe de professeurs bénévoles. La majorité des jeunes accueillis sont inscrits dans un cursus scolaire. L'hébergement en appartement partagé oblige les usagers à se projeter et s'inscrire durablement dans leur prise en charge mais leur permet d'acquérir rapidement les repères nécessaires à leur insertion.

50 MANCHE

Le Cada de Saint-Lô - 5, rue Houssin Dumanoir - 50000 SAINT-LÔ

Capacité agréée au 31/12/2012	92 places												
Nombre de personnes entrées	85 personnes soit 36 ménages												
Nombre de personnes présentes	168 personnes												
Taux d'occupation du Cada	97,34 %												
Taux de reconnaissance global (Ofpra et CNDA)	40,74 %												
Principales nationalités des personnes entrées en 2012	<table border="0"> <tr> <td>Russie :</td> <td>12 personnes (14,11 %)</td> <td>Kosovo :</td> <td>6 personnes (7,06 %)</td> </tr> <tr> <td>Kirghizstan :</td> <td>8 personnes (9,41 %)</td> <td>Nigéria :</td> <td>6 personnes (7,06 %)</td> </tr> <tr> <td>Sierra Leone :</td> <td>7 personnes (8,24 %)</td> <td></td> <td></td> </tr> </table>	Russie :	12 personnes (14,11 %)	Kosovo :	6 personnes (7,06 %)	Kirghizstan :	8 personnes (9,41 %)	Nigéria :	6 personnes (7,06 %)	Sierra Leone :	7 personnes (8,24 %)		
Russie :	12 personnes (14,11 %)	Kosovo :	6 personnes (7,06 %)										
Kirghizstan :	8 personnes (9,41 %)	Nigéria :	6 personnes (7,06 %)										
Sierra Leone :	7 personnes (8,24 %)												
Activité au sein du Cada en 2012	Organisation de la 2 nd e édition du festival « Cinéma & Migrations » avec CinéMoviking sur le thème « Mineurs étrangers en exil, qui sont -ils ? ». Pendant quatre jours le Cada a organisé des rencontres avec des spécialistes des mineurs isolés étrangers autour de projections de films et de documentaires. Nous avons travaillé avec un artiste peintre Saint Loïs, deux associations culturelles : Lire à Saint-Lô et l'Ecume des Films et en partenariat avec le CHRS Villa Myriam pour la réalisation des buffets. Cette manifestation a eu beaucoup de succès. Dans le domaine de la scolarité, en raison des difficultés rencontrées pour l'orientation et l'affectation des jeunes nous avons interpellé la Direction des services départementaux de l'éducation nationale (DSDEN) de la Manche et élaboré une procédure afin de faciliter et favoriser l'accueil et l'orientation des nouveaux arrivants (mise en place de référents au sein du Cada et de la DSDEN).												

Activités d'insertion du Cada en 2012

Nombre de réfugiés et de bénéficiaires de la protection subsidiaire hébergés	26 personnes soit 10 ménages
Nombre de réfugiés et bénéficiaires de la protection subsidiaire sortis	26 personnes soit 10 ménages
Type de sortie	
- nombre de sorties vers un logement	5 ménages sont sortis en bail direct (parc public) 5 ménages sont sortis vers un logement temporaire (2 - Reloref, 1 - FJT, 2 - CPH) Au total, 4 ménages ont quitté le département de la Manche
- emploi et/ou formation à la sortie	Au total, 2 personnes ont accédé à l'emploi (1 CDI - restauration, 1 CAE/CUI Environnement) 9 personnes ont suivi ou suivent la formation linguistique dans le cadre du CAI Parmi elles, 1 personne a obtenu le DELF niveau A2

Accueil et hébergement des demandeurs d'asile - Le service de domiciliation

Adresse	Le service de domiciliation de Saint-Lô - 5, rue Houssin Dumanoir - 50000 SAINT LÔ
Nombre de personnes accueillies au cours de l'année 2012	125 personnes
Nombre des demandeurs d'asile en attente d'une place Cada	90 personnes
Nombre des demandeurs d'asile admis en Cada	59 personnes
Nombre de personnes sous procédure Dublin	15 personnes
Nombre d'accompagnement pour démarches CPAM	101 dossiers
Nombre des demandeurs d'asile accompagnés pour démarches ATA	97 dossiers
Nombre de demandeurs d'asile accompagnés ou orientés pour aide au dossier Ofpra/CNDA	100 dossiers Ofpra et 29 recours CNDA
Activité en 2012	<p>Les arrivées de demandeurs d'asile se sont poursuivies avec principalement des arrivées de familles originaires de Géorgie et du Kirghizstan et des personnes isolées d'Afghanistan et du Sierra Leone. L'accroissement de l'hébergement d'urgence a pour conséquence l'orientation des demandeurs d'asile vers des villes du département de la Manche éloignées de la préfecture de région.</p> <p>Des ateliers d'information collective ont été créés afin de favoriser la compréhension de l'accueil et de l'hébergement des demandeurs d'asile en France.</p>

Activités d'intégration - Relais insertion

Adresse	<p>Le dispositif Relais insertion - 5, rue Houssin Dumanoir - 50000 SAINT-LÔ</p> <p>Le Relais insertion accompagne les bénéficiaires d'une protection internationale et les personnes régularisées résidant dans la Manche dans leurs démarches d'insertion sociale et professionnelle.</p>
Nombre de personnes prises en charge	17 ménages, soit 51 personnes, ont été accompagnées en 2012 (réparties sur les villes de Saint-Lô, Cherbourg-Octeville, Avranches et Carentan).
- personnes accompagnées	10 ménages soit 28 personnes
- personnes sorties	
Durée moyenne d'accompagnement	11,3 mois
Nature de l'accompagnement délivré / prestations proposées	Le Relais insertion accompagne les bénéficiaires d'une protection internationale dans le Cada, suit deux logements-relais dans le cadre du programme Reloref et contractualise avec tout bénéficiaire d'une protection internationale obtenue depuis moins de trois ans ainsi que les personnes régularisées.
Résultats de l'accompagnement délivré	
- emploi et formation	<p>5 personnes en emploi (CDD de 2 à 6 mois)</p> <p>1 personne en formation qualifiante</p> <p>8 personnes en formation linguistique</p>
- logement / hébergement	10 ménages ont obtenu un logement dans le parc public et 3 ménages un hébergement temporaire. Certains de ces ménages sont toujours pris en charge par le Relais insertion pour d'autres problématiques.

Activités d'intégration - Dispositif RELOREF

Adresse	Le dispositif Reloref - Réseau pour l'emploi et le logement pour les réfugiés 5, rue Houssin Dumanoir - 50000 SAINT-LÔ
Nombre de logements-relais mobilisés	2
Nombre de personnes prises en charge	
- personnes hébergées	4 ménages soit 17 personnes
- personnes sorties	2 ménages soit 9 personnes
Durée moyenne d'hébergement	225 jours soit 7,4 mois
Type de sortie du logement-relais	2 ménages ont obtenu un logement dans le parc public
Accès à un emploi à la sortie du logement-relais	Pas d'accès à l'emploi
Accompagnement vers une formation	4 personnes étaient en formation linguistique dans le cadre du CAI

41 LOIR ET CHER

Cada de Blois - 28, avenue du Maréchal Maunoury - 41000 BLOIS

Capacité agréée au 31/12/2012	80 places		
Nombre de personnes entrées	66 personnes, soit 22 ménages		
Nombre de personnes présentes	144 personnes		
Taux d'occupation du Cada	101,47 %		
Taux de reconnaissance global (Ofpra et CNDA)	43,75 %		
Principales nationalités des personnes entrées en 2012	Sri Lanka : 10 personnes (15,15 %)	Côte d'Ivoire : 5 personnes (7,57 %)	
	Russie : 9 personnes (13,63 %)	Géorgie : 5 personnes (7,57 %)	
	Tadjikistan : 7 personnes (10,60 %)	Kosovo : 5 personnes (7,57 %)	
	Congo (RDC) : 6 personnes (9,09 %)		

Activité au sein du Cada en 2012

Le Cada a emménagé en avril 2012 dans de nouveaux locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite. Cette année, le Cada s'est engagé dans le renforcement et le développement du programme global d'animation et d'autonomisation avec la désignation d'un salarié en charge de ce secteur. Grâce à un nouvel engagement bénévole, le Cada a augmenté son offre de cours de français langue étrangère (FLE). Le Cada s'est engagé dans la lutte contre les violences faites aux femmes en signant, le 26 novembre 2012, le Protocole départemental de prévention et de lutte contre les violences faites aux femmes du Loir-et-Cher.

Activités d'insertion du Cada en 2012

Nombre de réfugiés et de bénéficiaires de la protection subsidiaire hébergés	21 personnes soit 10 ménages
Nombre de réfugiés et bénéficiaires de la protection subsidiaire sortis	21 personnes soit 10 ménages
Type de sortie	
- nombre de sorties vers un logement	19 personnes soit 8 ménages ont accédé à un hébergement (logement-relais Reloref et FJT) 1 personne soit 1 ménage a obtenu un logement dans le parc privé 1 personne soit 1 ménage a emménagé avec sa famille.
- emploi et/ou formation à la sortie	3 personnes ont eu accès à un emploi (2 en CDD, 1 en contrat intérim)
Exemple de parcours d'insertion réussi	Une personne a eu accès à un emploi (CDD de six mois à temps complet) et a obtenu un logement pérenne dans le parc privé à Blois. Son contrat de travail a été renouvelé pour douze mois. Une autre personne a eu accès à un emploi au Mans, département de la Sarthe, (CDD de huit mois à temps complet) et a obtenu un logement temporaire privé en Foyer jeune travailleur.

Accueil et hébergement des demandeurs d'asile - Service domiciliation

Adresse	Le service domiciliation - 28, avenue du Maréchal Maunoury - 41000 BLOIS
Nombre de personnes accueillies au cours de l'année 2012	287 personnes accueillies 122 personnes domiciliées
Nombre des demandeurs d'asile en attente d'une place Cada	118 personnes
Nombre des demandeurs d'asile admis en Cada	26 personnes soit 12 ménages
Nombre de personnes sous procédure Dublin	8 personnes soit 4 ménages
Nombre d'accompagnement pour démarches CPAM	environ 70
Nombre des demandeurs d'asile accompagnés pour démarches ATA	environ 70
Nombre de demandeurs d'asile accompagnés ou orientés pour aide au dossier Ofpra/CNDA	environ 90 personnes
Activité en 2012	Cette année a été marquée par une augmentation de la fréquentation du service domiciliation de Blois. Depuis septembre 2012, nous avons constaté une hausse significative des arrivées de demandeurs d'asile primo-arrivants à Blois entraînant une situation de tension sur l'hébergement d'urgence. Les délais d'accès à la Préfecture de région (Préfecture du Loiret, Orléans) se sont par ailleurs allongés (environ six semaines). Cet allongement du délai d'accès à la Préfecture de région a des conséquences sur la fluidité du dispositif d'accueil et sur l'état de précarité des demandeurs d'asile primo-arrivants pour lesquels l'accès aux droits sociaux est retardé.

Activités d'intégration - Service d'Insertion

Adresse	Service d'insertion en milieu ouvert de Blois - 28, avenue du Maréchal Maunoury - 41000 BLOIS
Nombre de personnes prises en charge	
- personnes accompagnées	129 ménages soit 160 personnes (adultes) accompagnées dans le cadre de l'insertion professionnelle
- personnes sorties	74 personnes sorties
Durée moyenne d'accompagnement	6 mois
Nature de l'accompagnement délivré / prestations proposées	Insertion professionnelle, aide à l'accession au logement, accompagnement administratif
Résultats de l'accompagnement délivré	
- emploi et formation	126 personnes ont obtenu un emploi: 13 personnes en CDI - 35 CDD de plus six mois - 48 CDD de moins de six mois - 45 contrats aidés 17 contrats saisonniers - 24 contrats d'intérim 8 personnes en formation qualifiante ou pré-qualifiante 1 reprise d'étude
- logement / hébergement	15 ménages ont obtenu un logement pérenne dans le parc public : 4 ménages ont obtenu un logement dans le parc privé (2 pérennes/2 temporaires) 3 ménages ont obtenu un logement en sous location bail glissant dans le parc public

Activités d'intégration - Dispositif RELOREF

Adresse	Le dispositif Reloref - Réseau pour l'emploi et le logement pour les réfugiés 28, avenue du Maréchal Maunoury - 41000 BLOIS
Nombre de logements-relais mobilisés	2
Nombre de personnes prises en charge	
- personnes hébergées	8 ménages hébergés soit 25 personnes
- personnes sorties	7 ménages sortis soit 20 personnes
Durée moyenne d'accompagnement	3 mois
Type de sortie du logement-relais	6 ménages ont obtenu un logement pérenne dans le parc public 1 ménage (soit 1 personne) est sorti vers un hébergement amical
Accès à un emploi à la sortie du logement-relais	3 personnes en CDD

Le Cada de Romorantin - 52 bis, avenue de Villefranche - 41200 ROMORANTIN-LANTHENAY

Capacité agréée au 31/12/2012	60 places
Nombre de personnes entrées	22 personnes, soit 8 ménages
Nombre de personnes présentes	83 personnes
Taux d'occupation du Cada	99,48 %
Taux de reconnaissance global (Ofpra et CNDA)	38,46 %
Principales nationalités des personnes entrées en 2012	Guinée : 8 personnes (36,36 %) Erythrée : 3 personnes (13,63 %) Russie : 3 personnes (13,63 %) Nigéria : 2 personnes (9,09 %) Congo (RDC) : 3 personnes (13,63 %)
Activité au sein du Cada en 2012	Le Cada de Romorantin s'est engagé dans la lutte contre les violences faites aux femmes en signant, le 26 novembre 2012, le Protocole départemental de prévention et de lutte contre les violences faites aux femmes du Loir-et-Cher.

Activités d'insertion du Cada en 2012

Nombre de réfugiés et de bénéficiaires de la protection subsidiaire hébergés	12 personnes soit 3 ménages
Nombre de réfugiés et bénéficiaires de la protection subsidiaire sortis	12 personnes soit 3 ménages

41 LOIR ET CHER (suite)

Activités d'insertion du Cada en 2012

Type de sortie	
- nombre de sorties vers un logement	3 ménages soit 12 personnes ont obtenu un logement temporaire
- emploi et/ou formation à la sortie	0

Activités d'intégration - Dispositif RELOREF

Adresse	Le dispositif Reloref - Réseau pour l'emploi et le logement pour les réfugiés 52 bis, avenue de Villefranche - 41200 ROMORANTIN-LANTHENAY
Nombre de logements-relais mobilisés	2
Nombre de personnes prises en charge	
- personnes hébergées	6 ménages hébergés soit 22 personnes
- personnes sorties	4 ménages sortis soit 15 personnes
Durée moyenne d'accompagnement	5,2 mois
Type de sortie du logement-relais	1 ménage a obtenu un logement en sous location bail glissant via un partenaire associatif 1 ménage a obtenu un logement pérenne dans le parc privé 1 ménage a obtenu un logement temporaire dans le parc public (ALT France terre d'asile à Blois) 1 ménage est sorti vers un hébergement chez des compatriotes

Le Cada de Vendôme - 1^{er} B, rue Charles Péguy - 41100 VENDÔME

Capacité agréée au 31/12/2012	60 places																														
Nombre de personnes entrées	34 personnes soit 13 ménages																														
Nombre de personnes présentes	91 personnes soit 30 ménages																														
Taux d'occupation du Cada	98,78 %																														
Taux de reconnaissance global (Ofpra et CNDA)	81,82 %																														
Principales nationalités des personnes entrées en 2012	<table border="0"> <tr> <td>Russie :</td> <td>6 personnes</td> <td>(17,64 %)</td> <td>Soudan :</td> <td>3 personnes</td> <td>(8,88 %)</td> </tr> <tr> <td>Turquie :</td> <td>5 personnes</td> <td>(14,70 %)</td> <td>Ouzbékistan :</td> <td>2 personnes</td> <td>(5,88 %)</td> </tr> <tr> <td>Afghanistan :</td> <td>5 personnes</td> <td>(14,70 %)</td> <td>Chine :</td> <td>2 personnes</td> <td>(5,88 %)</td> </tr> <tr> <td>Cameroun :</td> <td>4 personnes</td> <td>(11,76 %)</td> <td>Congo (RDC) :</td> <td>1 personne</td> <td>(2,94 %)</td> </tr> <tr> <td>Irak :</td> <td>3 personnes</td> <td>(8,88 %)</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> </table>	Russie :	6 personnes	(17,64 %)	Soudan :	3 personnes	(8,88 %)	Turquie :	5 personnes	(14,70 %)	Ouzbékistan :	2 personnes	(5,88 %)	Afghanistan :	5 personnes	(14,70 %)	Chine :	2 personnes	(5,88 %)	Cameroun :	4 personnes	(11,76 %)	Congo (RDC) :	1 personne	(2,94 %)	Irak :	3 personnes	(8,88 %)			
Russie :	6 personnes	(17,64 %)	Soudan :	3 personnes	(8,88 %)																										
Turquie :	5 personnes	(14,70 %)	Ouzbékistan :	2 personnes	(5,88 %)																										
Afghanistan :	5 personnes	(14,70 %)	Chine :	2 personnes	(5,88 %)																										
Cameroun :	4 personnes	(11,76 %)	Congo (RDC) :	1 personne	(2,94 %)																										
Irak :	3 personnes	(8,88 %)																													

Activité au sein du Cada en 2012	<p>En 2012, mise en place d'un atelier d'expression créative sur l'estime de soi, projet qui donnera lieu à une exposition. Une réunion d'information canicule a également été organisée. Comme chaque année, des ateliers « procédure d'asile et sortie Cada » ont été mis en place. La police nationale est intervenue sur les thématiques du code de la route, les droits et obligations et plus particulièrement les droits des femmes. Le planning familial est intervenu sur six séances dirigées vers les femmes sur la réduction des risques sexuels et le droit des femmes.</p> <p>Les usagers se sont investis dans le printemps des Rottes et ont pu accéder à des spectacles grâce au partenariat mis en place avec le Minotaure. Six bénévoles FLE ont délivré des cours de français. Une sortie bowling pour les adolescents et une sortie annuelle à Chaumont avec visite des jardins et balades en gabares ont été organisées.</p>
----------------------------------	--

Activités d'insertion du Cada en 2012

Nombre de réfugiés et de bénéficiaires de la protection subsidiaire hébergés	33 personnes soit 7 ménages
Nombre de réfugiés et bénéficiaires de la protection subsidiaire sortis	21 personnes soit 5 ménages
Type de sortie	
- nombre de sorties vers un logement	12 personnes soit 3 ménages ont obtenu un logement (bail direct) 5 personnes soit 1 ménage a accédé à un hébergement (logement-relais Reloref) 3 personnes soit 1 ménage ont été accueillies par leur famille
- emploi et/ou formation à la sortie	2 personnes ont eu accès à des contrats aidés de plus de 6 mois

Activités d'intégration - Dispositif RELOREF

Adresse	Réseau pour l'emploi et le logement pour les réfugiés 1 ter B, rue Charles Péguy - 41100 VENDÔME
Nombre de logements-relais mobilisés	2
Nombre de personnes prises en charge	
Personnes hébergées	16 personnes soit 4 ménages
Personnes sorties	10 personnes soit 3 ménages
Durée moyenne d'accompagnement	5 mois
Type de sortie du logement-relais	2 ménages ont obtenu un logement dans le parc public et 1 ménage a obtenu un appartement temporaire à Lyon
Accès à un emploi à la sortie du logement-relais	1 personne en CDD de plus de six mois 1 personne en CDD de moins de six mois 1 personne en contrat aidé de plus de six mois
Accompagnement vers une formation	
Nombre de personnes sorties dans le cadre de la mobilité géographique	7 personnes soit 2 ménages

52 HAUTE-MARNE

Le Cada de Chaumont - 5, avenue du souvenir français - 52000 CHAUMONT

Capacité agréée au 31/12/2012	80 places						
Nombre de personnes entrées	43 personnes soit 11 ménages						
Nombre de personnes présentes	122 personnes						
Taux d'occupation du Cada	96,17 %						
Taux de reconnaissance global (Ofpra et CNDA)	33,33 %						
Principales nationalités des personnes entrées en 2012	<table border="0"> <tr> <td>Russie : 14 personnes (32 %)</td> <td>Biélorussie : 5 personnes (12 %)</td> </tr> <tr> <td>Kosovo : 11 personnes (25 %)</td> <td>Albanie : 5 personnes (12 %)</td> </tr> <tr> <td>Géorgie : 5 personnes (12 %)</td> <td>Arménie : 3 personnes (7 %)</td> </tr> </table>	Russie : 14 personnes (32 %)	Biélorussie : 5 personnes (12 %)	Kosovo : 11 personnes (25 %)	Albanie : 5 personnes (12 %)	Géorgie : 5 personnes (12 %)	Arménie : 3 personnes (7 %)
Russie : 14 personnes (32 %)	Biélorussie : 5 personnes (12 %)						
Kosovo : 11 personnes (25 %)	Albanie : 5 personnes (12 %)						
Géorgie : 5 personnes (12 %)	Arménie : 3 personnes (7 %)						
Activité au sein du Cada en 2012	<p>Cette année encore, de nombreuses activités ont été proposées dans le cadre du Projet global d'animation et d'autonomisation:</p> <ul style="list-style-type: none"> - 108 heures de cours de Français langue étrangère (FLE), - 140 heures de cours destinés à la préparation des diplômes DILF A1.1 / DELF A1/A2/B1, - 39 « Jeudis découverte », - 3 ateliers d'informatique, - 7 séances destinées au « Code de la route », - 82 ateliers d'écriture débouchant sur l'édition des gazettes du Cada n°11 et n°12, - 22 séances de « Sport pour les femmes », - 7 temps forts pour « la Réhabilitation des Terrasses des Tanneries », - 4 actions en partenariat qui ont accéléré sans conteste l'adaptation des résidents à leur nouvel environnement. 						

Activités d'insertion du Cada en 2012

Nombre de réfugiés et de bénéficiaires de la protection subsidiaire hébergés	14 personnes soit 3 ménages
Nombre de réfugiés et bénéficiaires de la protection subsidiaire sortis	14 personnes soit 3 ménages
Type de sortie	
- nombre de sorties vers un logement	14 personnes soit 3 ménages ont obtenu un logement
- emploi et/ou formation à la sortie	2 personnes ont eu accès à l'emploi

Accueil et hébergement des demandeurs d'asile - SAO

Adresse	Le service d'accueil et d'orientation - SAO 5, avenue du souvenir français - 52000 CHAUMONT
Nombre de personnes accueillies au cours de l'année 2012	73 personnes
Nombre des demandeurs d'asile en attente d'une place Cada	48 personnes
Nombre des demandeurs d'asile admis en Cada	14 personnes

52 HAUTE-MARNE (suite)

Accueil et hébergement des demandeurs d'asile - SAO

Nombre de personnes sous procédure Dublin	16 personnes
Nombre d'accompagnement pour démarches CPAM	29
Nombre des demandeurs d'asile accompagnés pour démarches ATA	36
Nombre de demandeurs d'asile accompagnés ou orientés pour aide au dossier Ofpra/CNDA	41
Activité du service en 2012	Malheureusement, au-delà des activités de domiciliation et de suivi administratif et social, très peu d'activités peuvent être organisées à destination des personnes prises en charge sur ce dispositif car les bureaux de France terre d'asile sont situés à Chaumont alors même que la quasi-totalité des primo-arrivants sont hébergés à Saint-Dizier, ville distante de 75 km, ce qui pose également des difficultés en terme d'accompagnement.

Activités d'intégration - Dispositif RELOREF

Adresse	Le dispositif Reloref - Réseau pour l'emploi et le logement pour les réfugiés 5, avenue du souvenir français -52000 CHAUMONT
Nombre de logements-relais mobilisés	1
Nombre de personnes prises en charge	
- personnes hébergées	3 ménages soit 14 personnes
- personnes sorties	2 ménages soit 10 personnes
Durée moyenne d'accompagnement	2,4 mois
Type de sortie du logement-relais	Sorties en logement public

27 EURE

Le Cada d'Evreux - 1, rue jacquard - 27000 EVREUX

Capacité agréée au 31/12/2012	100												
Nombre de personnes entrées	77 personnes soit 38 ménages												
Nombre de personnes présentes	175 personnes												
Taux d'occupation du Cada	97,31 %												
Taux de reconnaissance global (Ofpra et CNDA)	34,29 %												
Principales nationalités des personnes entrées en 2012	<table border="0"> <tr> <td>Congo (RDC) :</td> <td>29 personnes (37,66 %)</td> <td>Kosovo :</td> <td>6 personnes (7,79 %)</td> </tr> <tr> <td>Russie :</td> <td>20 personnes (25,97 %)</td> <td>Angola, Nigéria, Guinée :</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Géorgie :</td> <td>9 personnes (11,68 %)</td> <td>4 personnes par nationalité (5,1 % chaque)</td> <td></td> </tr> </table>	Congo (RDC) :	29 personnes (37,66 %)	Kosovo :	6 personnes (7,79 %)	Russie :	20 personnes (25,97 %)	Angola, Nigéria, Guinée :		Géorgie :	9 personnes (11,68 %)	4 personnes par nationalité (5,1 % chaque)	
Congo (RDC) :	29 personnes (37,66 %)	Kosovo :	6 personnes (7,79 %)										
Russie :	20 personnes (25,97 %)	Angola, Nigéria, Guinée :											
Géorgie :	9 personnes (11,68 %)	4 personnes par nationalité (5,1 % chaque)											
Activité au sein du Cada en 2012	Un atelier sur le système électoral a permis d'échanger sur les différents systèmes nationaux des pays d'origine et décrypter l'actualité présidentielle française. Des partenariats ont été renforcés, avec la PMI et le Centre d'information sur le droit des femmes et des familles (CIDFF 27), autour de la parentalité et du droit de la famille, et l'Association de la fondation étudiante pour la ville (AFEV) qui accompagne des enfants en difficulté à l'école. Une convention avec Culture du cœur a permis à des familles d'accéder gratuitement à une offre culturelle. L'augmentation des problématiques santé s'est confirmée en 2012 : les demandes de régularisation pour ce motif ont fortement augmenté. L'équipe du Cada a bénéficié d'une formation aux gestes de premiers secours. L'antenne de la plate-forme régionale à Evreux ayant fermé, les demandeurs d'asile primo-arrivants se rendent désormais à Rouen pour engager leurs démarches et bénéficier d'un accompagnement.												

Activités d'insertion du Cada en 2012

Nombre de réfugiés et de bénéficiaires de la protection subsidiaire hébergés	24 personnes soit 13 ménages
Nombre de réfugiés et bénéficiaires de la protection subsidiaire sortis	15 personnes soit 10 ménages

Type de sortie	
- nombre de sorties vers un logement	4 ménages soit 6 personnes ont obtenu un logement autonome dans le parc public et 2 ménages soit 2 personnes dans le parc privé. 4 ménages soit 7 personnes ont obtenu un hébergement (logement-relais Reloref).
- emploi et/ou formation à la sortie	4 personnes ont eu accès à un emploi (1 en CAE, 1 en CDD insertion, 2 en CDD intérim mission longue); 1 personne a eu accès à une formation (pré-qualifiante dans le bâtiment)
Exemple de parcours d'insertion réussi	Originaire du RDC, Monsieur M a d'abord obtenu le statut de réfugié au Maroc. Arrivé en France fin 2010, il a déposé une nouvelle demande d'asile en France. Ayant rapidement obtenu une autorisation de travail, il a débuté une activité professionnelle en tant qu'intérimaire dans le domaine des services aux entreprises puis dans l'industrie agroalimentaire. Suite à l'obtention de son statut de réfugié auprès de l'Ofpra début 2012, il a poursuivi son emploi en contrat intérim de longue durée dans la même industrie. Un logement pérenne en bail direct dans le parc public lui a rapidement été attribué.

Activités d'intégration - Pôle insertion

Adresse	Le Pôle insertion - Accompagnement socioprofessionnel des bénéficiaires du RSA migrants 1, rue jacquard - 27000 EVREUX
Nombre de personnes prises en charge	
- personnes accompagnées	173 personnes dans le cadre de l'accompagnement RSA
- personnes sorties	60 personnes sorties du dispositif
Durée moyenne d'accompagnement	17,74 mois
Nature de l'accompagnement délivré / prestations proposées	L'action d'accompagnement socioprofessionnel vise la levée des freins à l'insertion des migrants bénéficiaires du RSA, la préparation à la sortie du dispositif ou une réorientation positive vers un accompagnement « emploi » (PLIE ou Emploi). Le projet a pour mission de procéder à un diagnostic partagé des personnes avec le Conseil général (réfugiés statutaires, personnes régularisées depuis plus de 5 ans, conjoints de Français, parents d'enfants français), d'élaborer un parcours social permettant d'optimiser la levée des freins à l'insertion professionnelle notamment par la recherche d'emploi ou de formation, l'orientation vers une formation linguistique, l'accès au logement, la mobilité, l'accès aux droits (prestations familiales, unité familiale, etc.)
Résultats de l'accompagnement délivré	
- emploi et formation	13 personnes ont accédé à un emploi (4 en contrats aidés, 9 en emploi durable de plus de six mois) 1 personne a accédé à une formation qualifiante 17 personnes ont été réorientées vers un accompagnement à l'emploi (Pôle Emploi ou partenaires emploi)
- logement / hébergement	15 ménages ont obtenu un logement pérenne dans le parc public 6 ménages ont obtenu un logement temporaire dans le parc privé (Logements relais - Dispositif Reloref) 4 ménages ont obtenu un logement en résidence sociale
Exemple de parcours d'insertion réussi	Monsieur N. réfugié congolais, a intégré une formation pré qualifiante dans le bâtiment. Il a ensuite obtenu un emploi en intérim longue durée dans l'industrie automobile. Il a le projet de se qualifier et créer son entreprise en électricité. Des démarches de rapprochement familial sont en cours et l'échange du permis de conduire a été réalisé. Il est sorti du Cada vers un hébergement ALT avant d'intégrer un logement autonome pérenne.

Activités d'intégration - Dispositif RELOREF

Adresse	Le dispositif Reloref - Réseau pour l'emploi et le logement pour les réfugiés 1, rue jacquard - 27000 EVREUX
Nombre de logements-relais mobilisés	8
Nombre de personnes prises en charge	
- personnes hébergées	20 ménages hébergés soit 72 personnes (34 adultes et 38 enfants)
- personnes sorties	12 ménages sortis soit 45 personnes (23 adultes et 22 enfants)
Durée moyenne d'accompagnement	7 mois et 2 jours
Type de sortie du logement-relais	11 ménages ont obtenu un logement pérenne dans le parc public 1 ménage a obtenu un logement en résidence sociale
Accès à un emploi à la sortie du logement-relais	2 personnes en CDI 1 personne en CDD 1 personne en CDD insertion 1 personne en mission intérim longue
Accompagnement vers une formation	2 personnes ont eu accès à une formation durant ou à la sortie du dispositif (FLE rémunéré et CQP Sécurité)
Nombre de personnes sorties dans le cadre de la mobilité géographique	1 ménage soit 3 personnes

76 SEINE-MARITIME

Le Cada de Rouen - 4, rue de Fontenelle - 76000 ROUEN

Capacité agréée au 31/12/2012	142 places																		
Nombre de personnes entrées	67 personnes, soit 31 ménages																		
Nombre de personnes présentes	207 personnes, soit 80 ménages																		
Taux d'occupation du Cada	98,67 %																		
Taux de reconnaissance global (Ofpra et CNDA)	43,28 %																		
Principales nationalités des personnes entrées en 2012	<table border="0"> <tr> <td>Russie :</td> <td>19 personnes</td> <td>(12,73 %)</td> <td>Kosovo :</td> <td>6 personnes</td> <td>(8,95 %)</td> </tr> <tr> <td>Nigéria :</td> <td>14 personnes</td> <td>(20,89 %)</td> <td>Pakistan :</td> <td>6 personnes</td> <td>(8,95 %)</td> </tr> <tr> <td>Congo (RDC) :</td> <td>13 personnes</td> <td>(19,40 %)</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> </table>	Russie :	19 personnes	(12,73 %)	Kosovo :	6 personnes	(8,95 %)	Nigéria :	14 personnes	(20,89 %)	Pakistan :	6 personnes	(8,95 %)	Congo (RDC) :	13 personnes	(19,40 %)			
Russie :	19 personnes	(12,73 %)	Kosovo :	6 personnes	(8,95 %)														
Nigéria :	14 personnes	(20,89 %)	Pakistan :	6 personnes	(8,95 %)														
Congo (RDC) :	13 personnes	(19,40 %)																	
Activité au sein du Cada en 2012	<p>Participation à différents événements locaux : Salon des égalités à l'université de droit, Journée de la Solidarité AFEV, IDEFHI (centre de formation aux métiers du social).</p> <p>10^e anniversaire du Centre de France terre d'asile à Rouen : organisation d'une journée portes-ouvertes des trois services de l'établissement France terre d'asile à Rouen, qui a accueilli le 15 novembre 2012, un public nombreux de partenaires et de simples curieux, journée clôturée par le vernissage d'une exposition photo réalisée auprès du public d'usagers de France terre d'asile à Rouen.</p> <p>Interventions dans huit classes de trois collèges sur le thème des migrations et de l'asile, suivies par des projections-débats au cinéma. Ce projet sera poursuivi en 2013.</p> <p>Un nouveau partenariat a vu le jour entre France terre d'asile et Aides, qui prend la forme de permanences mensuelles de dépistage dans les locaux du Cada, proposant un test rapide et anonyme.</p>																		

Activités d'insertion du Cada en 2012

Nombre de réfugiés et de bénéficiaires de la protection subsidiaire hébergés	35 personnes, soit 10 ménages
Nombre de réfugiés et bénéficiaires de la protection subsidiaire sortis	36 personnes, soit 11 ménages
Type de sortie	
- Nombre de sorties vers un logement	28 personnes, soit 6 ménages
- Emploi et/ou formation à la sortie	2 personnes travaillaient à la sortie du CADA, 1 en CDD de plus de 6 mois, l'autre en CAE
Exemple de parcours d'insertion réussi	<p>Monsieur R. a obtenu le statut de réfugié en novembre 2011. Un accompagnement au sein du dispositif CERF a commencé le mois suivant. Infirmier au Rwanda, Monsieur souhaitait retrouver un emploi similaire en France. Il a demandé une autorisation d'exercice qui lui a été accordée pour exercer les fonctions d'aide-soignant sous réserve de la validation d'une pratique professionnelle dans un établissement de santé. Après un premier échec, Monsieur R a satisfait à cette épreuve et a rapidement trouvé un emploi d'aide-soignant en maison de retraite. Par ailleurs, Monsieur a obtenu un logement autonome dans le parc public en février 2012.</p>

Accueil et hébergement des demandeurs d'asile - Plate-forme DIRE

Adresse	La plate-forme d'accueil de demandeurs d'asile primo-arrivants - DIRE de Rouen 4, rue de Fontenelle - 76000 ROUEN
Nombre de personnes accueillies au cours de l'année 2012	1086 primo-arrivants
Nombre des demandeurs d'asile en attente d'une place Cada	417 personnes
Nombre des demandeurs d'asile admis en Cada	498 personnes
Nombre de personnes sous procédure Dublin	25 primo-arrivants ont été mis sous procédure Dublin en 2012
Nombre d'accompagnement pour démarches CPAM	412 dossiers CMU déposés, pas de dossier AME en 2012
Nombre des demandeurs d'asile accompagnés pour démarches ATA	339 dossiers ATA déposés
Nombre de demandeurs d'asile accompagnés ou orientés pour aide au dossier Ofpra/CNDA	368 personnes ont été accompagnées dans la rédaction de leur dossier Ofpra et 144 ont bénéficié d'une aide à la constitution du dossier de demande d'aide juridictionnelle.
Activité en 2012	<p>La plate-forme DIRE travaillait jusqu'alors en coordination avec une antenne locale située à Evreux, ce service a dû fermer ses portes en juillet 2012. Le DIRE gère donc désormais l'ensemble du suivi social et juridique des demandeurs d'asile de la Seine-Maritime et de l'Eure, la domiciliation postale étant devenue une mission du Secours catholique pour ce qui est du département de l'Eure. Par ailleurs, une porte ouverte et un festival de cinéma ont permis au grand public de découvrir la demande d'asile à l'occasion des dix ans du centre de Rouen.</p>

Accueil et hébergement des demandeurs d'asile - Dispositif HUDA

Adresse	Le dispositif d'hébergement d'urgence - 4, rue de Fontenelle - 76000 ROUEN	
Type d'hébergement	hébergement en hôtel	
Nombre de places d'hébergement d'urgence	23 chambres soit environ 60 personnes	
Principales nationalités	Russie : 31 personnes (19,5 %) Congo (RDC) : 24 personnes (15,09 %)	Nigéria : 24 personnes (15,09 %) Géorgie : 11 personnes (6,92 %)
Nombre de personnes hébergées sur l'année	257 personnes hébergées	
Situation administrative des personnes hébergées au 31/12/2012	201 personnes sous APS en attente d'une place Cada 21 personnes en procédure prioritaire 35 personnes en procédure Dublin	
Durée moyenne de séjour	60 jours	
Nombre de sorties	253 personnes	
Nombre d'orientations Cada	214 personnes	

Activités d'intégration - RSA CERF

Adresse	RSA CERF de Rouen - 4, rue de Fontenelle 76000 - ROUEN
Nombre de personnes prises en charge	
- personnes accompagnées	90 personnes ont été accompagnées
- personnes sorties	39 personnes sont sorties
Durée moyenne d'accompagnement	16 mois
Nature de l'accompagnement délivré / prestations proposées	Accompagnement individuel personnalisé et ateliers collectifs pour l'insertion professionnelle et dans le cadre de la recherche de logement
Résultats de l'accompagnement délivré	
- emploi et formation	1 personne en CDI 4 personnes en CDD 24 personnes ont été réorientées 10 personnes ont quitté le dispositif
- logement / hébergement	10 ménages ont obtenu un logement pérenne dans le parc public 1 ménage est entré en résidence sociale
Exemple de parcours d'insertion réussi	Suite à l'obtention du statut de réfugié en juillet 2011, Monsieur S. commence un accompagnement CERF en août 2011. Ne maîtrisant pas la langue française, il a suivi plusieurs formations FLE. Il est sorti du centre d'accueil pour demandeurs d'asile vers une résidence sociale en novembre 2011. L'accompagnement CERF s'est poursuivi tant sur le volet de l'insertion professionnelle que sur celui de la recherche d'un logement pérenne. Monsieur S. a trouvé un emploi d'employé de restauration en été 2012. Recruté d'abord en CDD, son contrat s'est transformé en CDI quelques mois plus tard. Parallèlement, il poursuit une remise à niveau afin d'entrer en formation qualifiante de plombier chauffagiste en automne 2013. De plus, il a obtenu un logement autonome dans le parc privé. Sa famille est également arrivée en mars 2013.

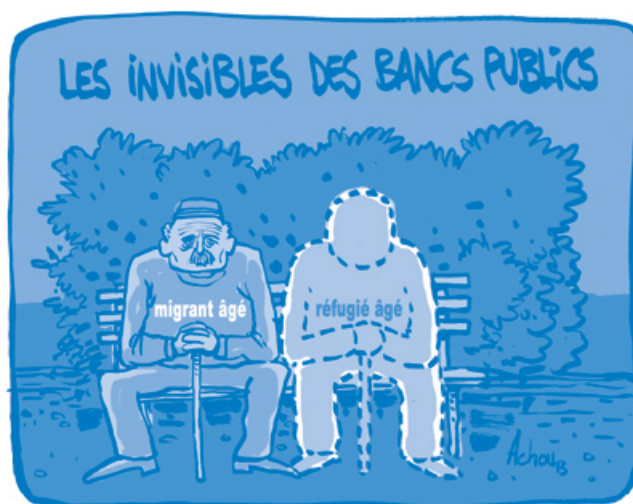
Activités d'intégration - Dispositif RELOREF

Adresse	Le dispositif Reloref - Réseau pour l'emploi et le logement pour les réfugiés - 4, rue de Fontenelle - 76000 ROUEN
Nombre de logements-relais mobilisés	10
Nombre de personnes prises en charge	
- personnes hébergées	27 ménages soit 124 personnes
- personnes sorties	17 ménages soit 77 personnes
Durée moyenne d'accompagnement	446 jours
Type de sortie du logement-relais	13 ménages ont obtenu un logement dans le parc public 2 ménages ont obtenu un logement dans le parc privé 2 personnes ont trouvé un hébergement par leur propre moyen
Accès à un emploi à la sortie du logement-relais	1 personne en CDI 1 personne en CDD 1 personne en CAE 2 personnes en intérim et une personne en création d'entreprise
Accompagnement vers une formation	1 personne a eu accès à une formation qualifiante et 4 personnes ont eu accès à une formation FLE
Nombre de personnes sorties dans le cadre de la mobilité géographique	2 ménages sont sortis soit 11 personnes

76 SEINE-MARITIME (suite)

Centre de rétention administrative d'Oissel - Ecole nationale de police
Route des Essarts - BP 11 - 76350 OISSEL

	Le centre de rétention administrative d'Oissel est situé en plein cœur de la forêt de La Londe-Rouvray et se trouve dans l'enceinte même de l'Ecole nationale de police (ENP). Aucun réseau de transport en commun ne dessert l'ENP et les personnes libérées du centre doivent regagner la gare d'Oissel, située à 5 kilomètres, par leurs propres moyens. Le centre est divisé en deux zones de vie : l'une pour les hommes isolés, l'autre pour les femmes et les familles. Le bureau de France terre d'asile est situé entre les deux zones de vie. Les intervenants de France terre d'asile ont un accès libre aux deux zones de vie grâce à des badges mis à leur disposition. Ils peuvent faire venir librement les personnes dans leur bureau sans mobiliser les services de police.
Capacité	72 places (53 places hommes, 19 places femmes et familles)
Nombre d'intervenants France terre d'asile	2
Nombre de personnes retenues en 2012	685 hommes isolés - 32 femmes isolées 14 familles : 8 hommes, 13 femmes, 27 enfants
Taux d'occupation en 2012	Au 1 ^{er} janvier : 31,9 % Au 1 ^{er} juillet : 15,2 % Au 1 ^{er} avril : 57 % Au 1 ^{er} octobre : 27,8 % En 2012, le nombre de placements a baissé sensiblement suite à l'avis de la chambre criminelle de la Cour de cassation le 5 juin puis l'arrêt de la chambre civile le 5 juillet mettant fin à la garde à vue pour les étrangers sur le seul fondement de l'irrégularité de leur séjour.
Principales mesures d'éloignement à l'origine de placements	OQTF sans délai de départ volontaire : 432 OQTF avec délai de départ volontaire : 99 Réadmission Dublin : 68 Réadmission Schengen : 56 ITF : 39 Autres : 71
Nombre de personnes rencontrées par France terre d'asile	765 personnes rencontrées 780 informations individuelles et 164 informations collectives 36 préparations entretien JLD 89 mises en contact avec un avocat
Nombre de recours effectués	459 recours contentieux administratifs 228 appels CA 13 référés-liberté 5 saisines de la CEDH
Nombre de demande asile préparées par France terre d'asile	50 aides à la demande d'asile
Nombre de libérations par catégorie	Exécution de l'éloignement : 33,1 % Annulation par le juge judiciaire : 23,3 % Annulation par le juge administratif : 24,8 % Assignation à résidence : 0,4 % Expiration du délai légal : 6,5 % Décision préfectorale - ministérielle : 8 % Autres : 3,9 %



75 PARIS

Le Cada de Paris - 24, rue Marc Seguin - 75018 PARIS

Capacité agréée au 31/12/2012	130 places
Nombre de personnes entrées	86 personnes, soit 83 ménages
Nombre de personnes présentes	208 personnes
Taux d'occupation du Cada	95,06 %
Taux de reconnaissance global (Ofpra et CNDA)	59,57 %
Principales nationalités des personnes entrées en 2012	Guinée : 14 personnes (16,28 %) Côte d'Ivoire : 7 personnes (8,14 %) Afghanistan : 7 personnes (8,14 %) Iran : 5 personnes (5,81 %) Congo (RDC) : 7 personnes (8,14 %)
Activité au sein du Cada en 2012	L'année 2012 a été marquée par l'augmentation du nombre de pays d'origine représentés : 34. Plus encore qu'en 2011, le Cada a été confronté à l'admission de nombreuses personnes isolées à l'état de santé précaire, accentuant ainsi les problématiques de cohabitation et d'accompagnements spécifiques. Ainsi, 33 nouvelles orientations ont été faites vers la MGEN, partenaire en matière de suivi psychologique. Sur le plan de l'insertion, le Cada a constaté une amélioration des échanges avec le SIAO75, bien que les solutions de sortie pour les isolés demeurent insuffisantes. A noter les difficultés avec l'Assurance maladie et la CAF (ouverture RSA). La réduction des délais de procédure d'asile s'est traduite par une hausse des dossiers traités (recours). L'activité du PGAA a été très soutenue avec 38 ateliers, 23 sorties et 9 groupes de parole réalisés.

Activités d'insertion du Cada en 2012

Nombre de réfugiés et de bénéficiaires de la protection subsidiaire hébergés	57 personnes soit 57 ménages
Nombre de réfugiés et bénéficiaires de la protection subsidiaire sortis	40 personnes soit 40 ménages
Type de sortie	
- nombre de sorties vers un logement	40 personnes ont obtenu un hébergement temporaire (13 vers une résidence sociale, 12 vers le DPHRS et 11 vers des CHRS).
- emploi et/ou formation à la sortie	8 personnes ont eu accès à un emploi et 12 à une formation rémunérée
Exemple de parcours d'insertion réussi	Dès l'obtention de son statut de réfugié, Monsieur B. âgé de 21 ans, a manifesté sa volonté de trouver un emploi et a engagé ses démarches auprès de la mission locale, accompagné par le pôle insertion du Cada. Via le SIAO, plusieurs dossiers d'évaluation ont été engagés auprès de différentes structures. En été 2012, Monsieur B. a effectué plusieurs CDD comme homme de ménage dans une crèche puis, au mois de septembre, a été mis en relation par la mission locale avec une grande enseigne de prêt-à-porter, dans le cadre de son 'Projet jeune'. Monsieur B. a effectué avec succès trois entretiens auprès de différents représentants de cette enseigne et a obtenu un CDI à temps plein au mois d'octobre 2012. En janvier 2013, Monsieur B. a été admis au sein d'un foyer de jeunes travailleurs parisien.

Accueil et hébergement des demandeurs d'asile : Le Sasa

Adresse	Service d'assistance sociale et administrative (Sasa) - Espace Jacques RIBS - 4, rue Doudeauville - 75018 PARIS
Nombre de personnes accueillies au cours de l'année 2012	5809 demandeurs d'asile primo-arrivants domiciliés
Nombre des demandeurs d'asile en attente d'une place Cada	6355 demandeurs d'asile inscrits sur le DN@ étaient en attente d'une place Cada au 31/12/2012
Nombre des demandeurs d'asile admis en Cada	499 admissions en Cada
Nombre d'accompagnement pour démarches CPAM	2860 accompagnements pour démarches CMU
Nombre des demandeurs d'asile accompagnés pour démarches ATA	2421 informations/ orientations pour démarches ATA
Nombre de demandeurs d'asile accompagnés ou orientés pour aide au dossier Ofpra/CNDA	1026 demandeurs d'asile accompagnés pour aide au dossier Ofpra/ CNDA
Activité en 2012	En 2012, avec une file active de 11 687 personnes dont 5 809 nouveaux demandeurs d'asile primo-arrivants domiciliés, le Sasa est l'une des plates-formes avec la plus grande activité et la moins dotée de France. Le manque de places d'hébergement en Cada a pour principale conséquence de maintenir près de 90 % des demandeurs d'asile parisiens sur un service censé n'assurer que leur premier accueil. Pour autant, nous avons travaillé à une réorganisation importante afin de faire face aux difficultés d'accueil et malgré ces difficultés, une amélioration notable du service rendu peut être observée.

75 PARIS (suite)

Accueil et hébergement des demandeurs d'asile - Le Kiosque

Adresse	Le Kiosque Emmaüs Solidarité-France terre d'asile - 218, rue du Faubourg Saint-Martin - 75010 Paris
Objectif du service	Le Kiosque est un service d'accueil, d'orientation et d'aide administrative et sociale à destination des personnes majeures, migrantes et exilées, ouvert cinq jours par semaine. Il a été créé à l'initiative de la mairie de Paris après la conclusion d'un partenariat entre France terre d'asile et Emmaüs Solidarité pour répondre aux besoins des migrants en errance dans les rues et les squares du 10e arrondissement. L'objectif du service reste l'accueil des majeurs exilés dans le 10ème arrondissement de Paris, le point sur leur situation administrative, l'information sur les droits (notamment le droit d'asile), une analyse des besoins administratifs ou sociaux de la personne puis une orientation ou un suivi adapté.
Nombre de personnes différentes suivies	314
Nombre de demandeurs d'asile accompagnés ou orientés pour aide au dossier Ofpra/CNDA	203
Activité du service en 2012	L'équipe a consolidé ses partenariats. En plus du suivi des demandeurs d'asile non-admis au séjour, elle assure le suivi des personnes ayant obtenu une protection jusqu'à l'orientation vers un nouveau référent social. Les personnes déboutées continuent d'être suivies au niveau social voir au niveau administratif. Le service a poursuivi les animations culturelles et les accompagnements physiques. Les principales difficultés sont liées à l'absence de places d'hébergement et à l'ouverture de certains droits (AME, ATA, compte bancaire).

Renseignement et orientation des étrangers vulnérables - La Permanence mobile

	La permanence mobile : Diagnostic des situations, renseignement et orientation des étrangers vulnérables en errance et en grande précarité dans la petite couronne de Paris
Lieu d'intervention	Mobilité sur le territoire des communes d' Aubervilliers, de Saint-Denis, de Pantin, de Clichy et du Bois de Vincennes
Objectif du service	L'objectif de la permanence juridique mobile, extension des services du Kiosque, était d'aller au devant des étrangers en grande précarité en errance afin de diagnostiquer leur situation socio-administrative, identifier les urgences éventuelles et les orienter vers les dispositifs adéquats.
Nombre de personnes rencontrées	198
Nombre de personnes conseillées sur la régularisation et le droit au séjour	40
Nombre de personnes conseillées et orientées pour une procédure d'asile	32
Nombre de personnes renseignées et orientées pour l'accès aux soins	34
Nombre de personnes renseignées pour un accès aux droits ou à un hébergement	21
Activité du service en 2012	L'équipe a développé des partenariats avec les services municipaux et les associations locales présentes dans les villes de la petite couronne de Paris. La mobilité du projet a permis d'aller au contact des étrangers en situation de grande précarité et d'identifier leurs besoins afin de les orienter au mieux et de leur permettre d'accéder à leurs droits.

Accueil et hébergement des demandeurs d'asile - HAI

Adresse	Le dispositif d'Hébergement des adultes isolés - HAI - 4, rue Doudeauville - 75018 PARIS																		
Type d'hébergement	Hébergement en hôtel																		
Nombre de places d'hébergement d'urgence	280 places																		
Principales nationalités	<table border="0"> <tr> <td>Afghanistan:</td> <td>99 personnes</td> <td>(16,88 %)</td> <td>Chine :</td> <td>69 personnes</td> <td>(11,7 %)</td> </tr> <tr> <td>Congo (RDC) :</td> <td>90 personnes</td> <td>(15,2 %)</td> <td>Mauritanie :</td> <td>30 personnes</td> <td>(5,09 %)</td> </tr> <tr> <td>Guinée Conakry:</td> <td>81 personnes</td> <td>(13,75%)</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> </table>	Afghanistan:	99 personnes	(16,88 %)	Chine :	69 personnes	(11,7 %)	Congo (RDC) :	90 personnes	(15,2 %)	Mauritanie :	30 personnes	(5,09 %)	Guinée Conakry:	81 personnes	(13,75%)			
Afghanistan:	99 personnes	(16,88 %)	Chine :	69 personnes	(11,7 %)														
Congo (RDC) :	90 personnes	(15,2 %)	Mauritanie :	30 personnes	(5,09 %)														
Guinée Conakry:	81 personnes	(13,75%)																	
Nombre de personnes hébergées sur l'année	868 personnes hébergées																		
Situation administrative des personnes hébergées en 2012	744 demandeurs d'asile dont 743 avec APS en attente d'une place en Cada 1 en procédure prioritaire 83 réfugiés 41 déboutés																		
Durée moyenne de séjour	117 jours																		

Nombre de sorties	591 personnes sont sorties du dispositif : 423 orientations Cada 33 ont quitté l'hôtel de leur propre gré 2 retour volontaire 72 réfugiés dont 36 vers des solutions individuelles 38 déboutés 16 ont quitté le dispositif après un refus de départ en Cada 6 orientées vers d'autres structures 1 fin de prise en charge
-------------------	---

Activité d'intégration - DPHRS

Adresse	Dispositif provisoire d'hébergement des réfugiés statutaires - DPHRS 126, rue du faubourg Saint-Denis - 75010 PARIS
Nombre de personnes prises en charge	152 ménages hébergés, bénéficiaires d'une protection internationale soit 444 personnes 213 adultes et 231 enfants
- personnes hébergées	
- personnes sorties	60 ménages sortis soit près de 40 % soit 161 personnes (80 adultes et 81 enfants)
Durée moyenne d'accompagnement	444 jours soit 14,5 mois
Type de sortie	
- nombre de sorties vers un logement	36 ménages ont obtenu un logement dans le parc public (logement pérenne) 2 ménages ont obtenu un logement dans le parc privé (logement pérenne) 17 ménages ont obtenu un logement intermédiaire temporaire 4 ménages ont obtenu un hébergement par le biais d'une solution personnelle 1 ménage a été expulsé suite à une fin de prise en charge et un contentieux
- nombre d'emploi et/ou formation à la sortie	27 personnes en CDI 5 personnes en CDD 5 personnes en intérim 7 personnes en contrat aidé 1 personne en formation qualifiante

Activité d'intégration - PARA

Adresse	Programme d'autonomisation des régularisés de l'asile - PARA 126, rue du Faubourg Saint-Denis - 75010 PARIS
Nombre de personnes prises en charge	90 ménages hébergés, primo-arrivants bénéficiaires d'un titre de séjour vie privée et familiale, soit 277 personnes (107 adultes et 170 enfants)
- personnes hébergées	
- personnes sorties	30 ménages sortis (33 %), soit 95 personnes 38 adultes et 57 enfants
Durée moyenne d'accompagnement	544 jours soit 17,5 mois
Type de sortie	
- nombre de sorties vers un logement	20 ménages ont obtenu un logement pérenne dans le parc public 6 ménages ont obtenu un logement intermédiaire temporaire 4 ménages ont obtenu un hébergement par le biais d'une solution personnelle
- nombre d'emploi et/ou formation à la sortie	29 adultes sont sortis en emploi dont : 21 personnes en CDI 4 personnes en CDD 2 personnes en intérim 2 personne en formation qualifiante
Exemple de parcours d'insertion réussi	Arrivée en France en 2006, Madame D. a d'abord vécu dans un squat avant d'intégrer le PARA le 15 décembre 2011 suite à une orientation du SIAO Insertion 75. Elle était alors sans emploi et disposait de 125€ de ressources mensuelles. Suite à l'accompagnement proposé par France terre d'asile dans le cadre de l'accès à l'emploi, Madame a obtenu un premier CDD à temps partiel qui a pu très rapidement aboutir à un CDI à temps plein. Après envoi de son dossier à différents bailleurs, Madame a reçu une proposition pour un logement social de type T3 à Epinay-sur-Seine (93), qu'elle a pu intégrer en décembre 2012.

Activité d'intégration - Résidence sociale

Adresse	Résidence sociale Port Royal - 13, Boulevard de Port Royal - 75013 PARIS
Nombre de personnes prises en charge	33 ménages présents soit 53 personnes dont 36 adultes et 17 enfants. Il y a eu 19 ménages isolés, 3 couples avec 1 enfant, 8 familles avec 1 adulte et 1 enfant, 3 familles avec 1 adulte et 2 enfants. Parmi les ménages présents, il y a eu 12 adultes réfugiés statutaires, 1 adulte demandeur d'asile, 14 adultes régularisés et 9 adultes de nationalité française.
- personnes hébergées	
- personnes sorties	13 ménages sont sortis soit 14 adultes et 9 enfants Il y a eu 6 ménages isolés, 1 couple avec 1 enfant, 4 familles avec 1 enfant et 2 familles avec 2 enfants. Parmi les ménages sortis, il y a eu 5 adultes réfugiés statutaires, 4 adultes régularisés et 5 adultes de nationalité française.

75 PARIS (suite)

Activité d'intégration - Résidence sociale

Durée moyenne d'accompagnement	752 jours soit 24 mois
Type de sortie	
- nombre de sorties vers un logement	11 ménages sont sortis vers un logement social à Paris 1 ménage est sorti vers un logement dans le parc privé en province 1 ménage est sorti vers un logement dans le parc privé (accession propriété) en Ile-de-France
- nombre d'emploi et/ou formation à la sortie	12 adultes étaient en emploi et 1 adulte en formation soit : 4 adultes en CDI temps complet 3 adultes en CDI temps partiel 4 adultes en CDD temps complet 1 adulte en CDD temps partiel
Exemple de parcours d'insertion réussi	Une famille composée de deux adultes et d'un enfant a intégré la résidence sociale le 01/01/2011. Avant leur arrivée, Madame était hébergée en CHRS et Monsieur en hébergement familial. Pendant le séjour, le couple a obtenu une place en crèche pour leur fils ce qui a permis à Madame d'effectuer une formation d'aide médico-psychologique (AMP) en contrat de professionnalisation et de décrocher par la suite un emploi en CDI dans une maison de retraite. Monsieur a également effectué une formation d'AMP. Le couple a obtenu un logement social à Paris qu'il a décliné ce qui a confirmé son projet d'installation définitif en province dans la région de Toulouse. Le couple a signé un bail le 10/07/2012 pour un T3 dans le parc privé à Villefranche du Lauragais. Forte de sa formation, Madame a décroché un emploi en CDI en qualité d'aide médico-psychologique (AMP) et Monsieur a terminé sa formation AMP en septembre 2012. La famille a quitté la résidence le 30/07/2012.

Activité de protection des mineurs isolés étrangers - Maison du jeune réfugié

Dispositif de mise à l'abri

Adresse	Maison du jeune réfugié - dispositif de mise à l'abri - 18, Villa Saint Michel - 75018 PARIS
Nombre de places	50
Nombres de jeunes suivis sur l'année et durée de prise en charge	188 jeunes ont été suivis avec une durée de prise en charge moyenne de 134 jours
Moyenne d'âge d'admission des jeunes	85 % des jeunes accueillis déclarent avoir entre 16 et 18 ans
Principales nationalités	Bangladesh, Afghanistan, Mali, Guinée, Pakistan
Répartition par sexe	Uniquement des garçons
Activité de l'établissement en 2012	Le dispositif de mise à l'abri de la Maison du jeune réfugié (MJR) accueille 50 MIE en attente d'admission à l'aide sociale à l'enfance (ASE). Ces jeunes sont hébergés en hôtel ; l'accueil de jour s'opère dans les locaux de la MJR où les usagers bénéficient d'une prise en charge sociale et éducative, d'une scolarisation au centre de formation, d'un suivi sanitaire, médical avec le parcours santé à l'arrivée du jeune. Ils ont également accès à des ateliers socio-éducatifs d'informations sur différentes thématiques en lien avec la réalité de la société d'accueil. Leur sont proposées des activités culturelles et ludiques telles que des visites de musées ou lieux importants de Paris, des concerts, etc. Certains jeunes demandeurs d'asile proches de la majorité sont orientés directement au HAI de France terre d'asile à leur majorité.

Pôle asile

Adresse	Maison du jeune réfugié - Pôle asile - 18, Villa Saint Michel - 75018 PARIS
Nombre de places	
Nombres de jeunes suivis sur l'année et durée de prise en charge	160 jeunes ont été suivis dans le cadre d'entretiens et de suivis de la procédure d'asile
Répartition par sexe	Uniquement des garçons
Nombres de demandes d'asile déposées	31 demandes d'asile déposées auprès de l'Ofpra 2 recours CNDA 120 évaluations de demande d'asile
Nombre de protections internationales accordées	11 protections accordées par l'Ofpra (4 protections subsidiaires et 7 statuts de réfugié) 8 protections accordées par la CNDA (2 protections subsidiaires et 6 statuts de réfugié)

Activité de l'établissement en 2012

Le service de représentation légale, d'information et de suivi au titre de la demande d'asile, appelé Pôle asile, offre aux bénéficiaires des dispositifs mineurs parisiens de France terre d'asile, de même qu'aux services de l'ASE qui les contactent, leur expertise dans l'évaluation des situations au regard de la demande d'asile, dans le but d'identifier les demandeurs d'asile au sein des mineurs isolés étrangers (MIE) et de promouvoir auprès de leurs éducateurs, la protection au titre de la Convention de Genève. Ce service, au nom de l'association, a la possibilité d'être désigné administrateur *ad hoc* et de représenter les MIE au cours de leurs procédures.

Dispositif MJR DASES

Adresse	Maison du jeune réfugié - Dispositif MJR DASES -18, Villa Saint Michel - 75018 PARIS
Nombre de places	20
Nombres de jeunes suivis sur l'année et durée de prise en charge	44 jeunes ont été suivis avec une durée de prise en charge moyenne de 103 jours
Moyenne d'âge d'admission des jeunes	16,6 ans
Répartition par sexe	uniquement des garçons
Activité de l'établissement en 2012	Le centre de formation, accueille 20 jeunes admis à l'Aide sociale à l'enfance (ASE). Les jeunes sont accueillis au centre de formation avec des cours tous les jours sauf les mercredis qui sont réservés aux activités. Les cours sont dispensés par des formateurs professionnels qui privilégient des cours de FLE (français langue étrangère) les matins et des cours de FOS (français sur objectifs spécifiques) les après-midis à travers quatre modules : la santé, l'égalité des genres, l'identité sociale et la citoyenneté. Des évaluations sont effectuées et transmises à l'ASE pour le suivi des jeunes. Des ateliers sont également proposés autour de mathématiques, discussion, jeu, lecture, bibliothèque, etc.

Dispositif AMIE 75

Adresse	Maison du jeune réfugié - dispositif AMIE 75 - 18, Villa Saint Michel - 75018 PARIS - Accueil de jour 20, Boulevard de Strasbourg - 75010 PARIS - Accueil de nuit
Nombre de places	25
Nombres de jeunes suivis sur l'année et durée de prise en charge	67 jeunes ont été suivis avec une durée de prise en charge moyenne de 188 jours
Moyenne d'âge d'admission des jeunes	16,9 ans
Répartition par sexe	uniquement des garçons
Activité de l'établissement en 2012	Le dispositif de l'AMIE 75, accueille 25 mineurs isolés étrangers (MIE) admis à l'aide sociale à l'enfance (ASE) et orientés par le SEMNA. Cet établissement se compose d'un accueil de jour à la MJR (suivi éducatif et accès au centre de formation avec des cours de FLE quotidiens) et d'un accueil de nuit au foyer AMIE 75 (hébergement collectif avec chambre individuelle). Le foyer ferme en journée sauf durant les week-ends et les jours fériés. Sur place, les jeunes bénéficient de la présence constante d'éducateurs et/ou animateurs et de veilleurs de nuit. En semaine, des activités de soutien scolaire et discussions sont proposées au sein du foyer. Le week-end, les activités proposées relèvent plus du culturel, du ludique et du sportif.

Activité de protection des mineurs isolés étrangers - PAOMIE

Adresse	Permanence d'accueil et d'orientation des mineurs isolés étrangers - PAOMIE 127, Boulevard de la Villette - 75010 PARIS
Nombres de jeunes suivis sur l'année et durée de prise en charge	1 354 jeunes accueillis pour évaluation
Moyenne d'âge d'admission des jeunes	Après évaluation : 15% moins de 16 ans 18% entre 16 et 17 ans 28% entre 17 et 18 ans 39% présentent un doute sur la minorité
Principales nationalités	Mali, Bangladesh, Pakistan, Guinée
Répartition par sexe	Uniquement des garçons

75 PARIS (suite)

Activité de protection des mineurs isolés étrangers - PAOMIE

Activité de l'établissement en 2012	La PAOMIE assure le premier accueil des mineurs isolés étrangers (MIE) sollicitant protection au titre de leur minorité déclarée. Un protocole signé avec l'Aide sociale à l'enfance (ASE) prévoit les modalités de fonctionnement de ce service. Une évaluation de leurs situations est effectuée afin d'orientation par tranche d'âge : les moins de 16 ans sont orientés pour une prise en charge immédiate au SEMNA, les MIE de plus de 16 ans sont orientés vers des dispositifs de mise à l'abri de France terre d'asile (les filles vers la Croix Rouge). Les jeunes dont l'évaluation conclue à un doute sur la minorité se voient remettre une fiche d'information permettant de donner suite à leur demande de protection. Des places d'hôtel sont disponibles pour héberger des jeunes évalués mineurs en attente d'une mise à l'abri. Une orientation vers les services hospitaliers est assurée en cas de nécessité.
-------------------------------------	---

Activité de protection des mineurs isolés étrangers - EMA

Adresse	Espace de mise à l'abri inconditionnelle - L'EMA 127 boulevard de la Villette - 75010 PARIS
Nombre de places	25
Nombres de jeunes suivis sur l'année et durée de prise en charge	1 425 jeunes accueillis pour un hébergement renouvelé plus de 6 jours en moyenne
Moyenne d'âge d'admission des jeunes	15,6 ans
Principales nationalités	Afghanistan, Bangladesh, Mali, Pakistan
Répartition par sexe	Uniquement des garçons
Activité de l'établissement en 2012	Conformément à la Convention cadre entre la DRIHL et les associations portant mise en œuvre du dispositif de prise en charge des mineurs isolés étrangers (MIE) à la rue à Paris, France terre d'asile, à travers ses équipes de soirées met à l'abri les mineurs isolés étrangers qui sont en errance à Paris. Le lieu de rencontre se situe dans les locaux de la PAOMIE. Jusqu'en septembre 2012, l'hébergement collectif était situé à l'Espace Solidarité Insertion de l'Armée du Salut. Depuis, faute de locaux, l'hébergement se fait en hôtel. Les jeunes se voient offrir un lit pour la nuit, un repas, la possibilité de prendre une douche. Chaque soir a lieu une présentation collective de la protection de l'enfance et des institutions en charge de la mise en œuvre.

Activité de protection des mineurs isolés étrangers - Le foyer DMA

Adresse	Dispositif de mise à l'abri des mineurs isolés étrangers - 5 bis, rue Stendhal - 75020 Paris
Nombre de places	75
Nombres de jeunes suivis sur l'année et durée de prise en charge	216 jeunes ont été suivis avec une durée de prise en charge moyenne de 130 jours
Moyenne d'âge d'admission des jeunes	59 % déclarent avoir entre 16 et 17 ans
Principales nationalités	Mali, Bangladesh, Pakistan, Afghanistan
Répartition par sexe	Uniquement des garçons
Activité de l'établissement en 2012	Le DMA Stendhal est un dispositif de mise à l'abri, financé par le Département de Paris, qui accueille 75 jeunes, 50 en accueil collectif et 25 en hôtel. Le foyer dispose d'un accueil de jour axé sur la reconstruction identitaire, l'autonomisation et l'insertion notamment grâce à des cours de français langue étrangère (FLE) et la dispensation d'ateliers socio-éducatifs. Le jeune bénéficie d'un accompagnement juridique et administratif dont le travail sera retranscrit dans une synthèse et transmis à l'Aide sociale à l'enfance (ASE). Les jeunes bénéficient systématiquement d'un bilan de santé, d'un suivi médical et le cas échéant d'un suivi psychologique. Avec la participation des jeunes, un planning proposant de multiples activités est élaboré hebdomadairement. Enfin, les informations prodiguées à la fois aux jeunes et à l'ASE préparent pleinement les usagers à leur sortie.



77 SEINE-ET-MARNE

Le Cada de Melun - 90, avenue du Général Patton - 77000 MELUN

Capacité agréée au 31/12/2012	70 places						
Nombre de personnes entrées	26 personnes soit 12 ménages						
Nombre de personnes présentes	95 personnes soit 36 ménages						
Taux d'occupation du Cada	99,58 %						
Taux de reconnaissance global (Ofpra et CNDA)	3 dossiers soit 18,75 %						
Principales nationalités des personnes entrées en 2012	<table border="0"> <tr> <td>Congo (RDC) : 9 personnes (34 %)</td> <td>Arménie : 4 personnes (15,38 %)</td> </tr> <tr> <td>Russie : 5 personnes (19,23 %)</td> <td>Mauritanie : 1 personne (3,85 %)</td> </tr> <tr> <td>Géorgie : 5 personnes (19,23 %)</td> <td></td> </tr> </table>	Congo (RDC) : 9 personnes (34 %)	Arménie : 4 personnes (15,38 %)	Russie : 5 personnes (19,23 %)	Mauritanie : 1 personne (3,85 %)	Géorgie : 5 personnes (19,23 %)	
Congo (RDC) : 9 personnes (34 %)	Arménie : 4 personnes (15,38 %)						
Russie : 5 personnes (19,23 %)	Mauritanie : 1 personne (3,85 %)						
Géorgie : 5 personnes (19,23 %)							
Activité au sein du Cada en 2012	<p>Le Cada de Melun propose un hébergement diffus en appartements autonomes situés sur les communes de Melun et Savigny-le-Temple. Locataires de plusieurs logements dans un des quartiers de Melun, nous avons collaboré étroitement avec les services municipaux, les bailleurs, afin de procéder aux relogements de 14 familles dans le cadre d'un programme de réhabilitation urbaine, initié en 2011. Ainsi les familles concernées se sont installées en été 2012 dans ces appartements sans qu'il n'y ait eu de gêne pour la scolarisation. Ceci nous a permis de développer notre implantation locale dans d'autres secteurs de la ville et plus particulièrement auprès des écoles, centres sociaux, médecins généralistes, etc.</p>						

Activités d'insertion du Cada en 2012

Nombre de réfugiés et de bénéficiaires de la protection subsidiaire hébergés	5 personnes soit 4 ménages
Nombre de réfugiés et bénéficiaires de la protection subsidiaire sortis	3 personnes soit 3 ménages
Type de sortie	
- nombre de sorties vers un logement	3 personnes ont accédé à un logement temporaire (Reloref)
- emploi et/ou formation à la sortie	2 personnes ont eu accès à un CDD 1 personne a accédé à une formation
Exemple de parcours d'insertion réussi	<p>Suite à l'obtention du statut de réfugié, M. S, de nationalité sierra léonaise, s'est mis en emploi rapidement grâce à une convention de partenariat locale avec une association d'insertion par l'emploi. Cette prise de poste lui a permis d'intégrer le dispositif Reloref. Son insertion professionnelle consolidée, il a engagé une demande de rapprochement familial ainsi son épouse a pu le rejoindre en France. La famille vient de recevoir une proposition pour un logement dans le parc public. Cela devrait permettre également aux enfants du couple de venir les rejoindre prochainement.</p>

Accueil et hébergement des demandeurs d'asile - Dispositif HUDA

Adresse	Le dispositif HUDA - 90, avenue du Général Patton - 77000 MELUN						
Type d'hébergement	Hébergement majoritairement en hôtel plus une cohabitation de 9 personnes						
Nombre de places d'hébergement d'urgence	96 personnes						
Principales nationalités	<table border="0"> <tr> <td>Congo (RDC) : 76 personnes (60,32 %)</td> <td>Sri Lanka : 9 personnes (7,14 %)</td> </tr> <tr> <td>Sierra Leone : 9 personnes (7,14 %)</td> <td>Angola : 4 personnes (3,17 %)</td> </tr> <tr> <td>Mauritanie : 9 personnes (7,14 %)</td> <td></td> </tr> </table>	Congo (RDC) : 76 personnes (60,32 %)	Sri Lanka : 9 personnes (7,14 %)	Sierra Leone : 9 personnes (7,14 %)	Angola : 4 personnes (3,17 %)	Mauritanie : 9 personnes (7,14 %)	
Congo (RDC) : 76 personnes (60,32 %)	Sri Lanka : 9 personnes (7,14 %)						
Sierra Leone : 9 personnes (7,14 %)	Angola : 4 personnes (3,17 %)						
Mauritanie : 9 personnes (7,14 %)							
Nombre de personnes hébergées sur l'année	196 personnes						
Situation administrative des personnes hébergées au 31/12/2012	<p>1 personne en procédure prioritaire 2 personnes (prise en charge exceptionnelle de la DDCS de Seine-et-Marne) 1 autorisation provisoire de séjour 1 réfugié 76 personnes en attente d'une place en Cada</p>						
Durée moyenne de séjour	187 jours						
Nombre de sorties	115 personnes						
Nombre d'orientations Cada	104 personnes						

77 SEINE-ET-MARNE (suite)

Activités d'intégration - Dispositif RELOREF

Adresse	Le dispositif Reloref - Réseau pour l'emploi et le logement pour les réfugiés 90, avenue du Général Patton - 77000 MELUN
Nombre de logements-relais mobilisés	14 logements
Nombre de personnes prises en charge	
Personnes hébergées	86 personnes soit 29 ménages
Personnes sorties	8 ménages
Durée moyenne d'accompagnement	22 mois
Type de sortie du logement-relais	6 ménages ont accès à un logement dans le parc public 2 ménages ont accédé à des résidences sociales
Accès à un emploi à la sortie du logement-relais	3 personnes en CDD 2 personnes en CDI
Accompagnement vers une formation	29 personnes ont eu accès à une formation durant ou à la sortie du dispositif
Nombre de personnes sorties dans le cadre de la mobilité géographique	1 ménage soit 5 personnes

78 YVELINES

Aide aux étrangers retenus - SAER Plaisir

Centre de Rétention Administrative de Plaisir - 889, avenue François Mitterrand - 78370 PLAISIR

	Le centre de rétention administrative de Plaisir a la particularité de se situer en plein quartier résidentiel, directement dans les locaux du commissariat de Plaisir: il faut donc entrer dans le commissariat pour accéder au CRA. Les personnes peuvent circuler librement dans la zone de vie et accéder directement au bureau de France terre d'asile qui s'y situe. Elle doivent par contre être accompagnées pour toute visite à l'infirmerie, dans le bureau du médecin ou celui de l'Ofii qui se trouvent tous en dehors de la zone de vie.
Capacité	32 places (26 places hommes isolés - 6 places femmes isolées)
Nombre d'intervenants France Terre d'Asile	1
Nombre de personnes retenues en 2012	376 hommes - 25 femmes
Taux d'occupation en 2012	Au 1 ^{er} janvier : 34,4 % Au 1 ^{er} avril : 53,1 % Au 1 ^{er} juillet : 34,4 % Au 1 ^{er} octobre* : 28,1 % * Le CRA a été fermé pour travaux pendant 6 semaines d'octobre à mi-novembre. En 2012, le nombre de placements a baissé sensiblement suite à l'avis de la chambre criminelle de la Cour de cassation le 5 juin puis l'arrêt de la chambre civile le 5 juillet mettant fin à la garde à vue pour les étrangers sur le seul fondement de l'irrégularité de leur séjour.
Principales mesures d'éloignement à l'origine de placements	OQTF sans délai de départ volontaire : 281 OQTF avec délai de départ volontaire : 53 ITF : 15 APRF : 15 Réadmissions Dublin : 11 Autres : 26
Nombre de personnes rencontrées par France terre d'asile	400 personnes rencontrées : 1252 informations individuelles* et 16 informations collectives 99 préparations entretien JLD 196 mises en contact avec un avocat *Chiffre élevé qui s'explique par la configuration du CRA de Plaisir. Le bureau de France terre d'asile se situe directement dans la zone de vie et les personnes retenues y ont un accès entièrement libre, ce qui leur permet de beaucoup solliciter l'association pour toute question.
Nombre de recours effectués	197 recours contentieux administratifs 117 appels CA 5 référés-liberté 2 saisines de la CEDH

Nombre de demande asile préparées par France terre d'asile	23 aides à la demande d'asile
Nombre de libérations par catégorie	<p>Exécution de l'éloignement : 33,5 % Annulation par le juge judiciaire : 21,5 % Annulation par le juge administratif : 16,5 % Assignation à résidence : 5 % Expiration du délai légal : 3 % Décision préfectorale - ministérielle : 9 % Autres : 11,5 %</p>

91 ESSONNE

Le Cada de Massy - 2, ter avenue de France - 91300 MASSY

Capacité agréée au 31/12/2012	100 places																		
Nombre de personnes entrées	46 personnes soit 20 ménages																		
Nombre de personnes présentes	143																		
Taux d'occupation du Cada	98,44 %																		
Taux de reconnaissance global (Ofpra et CNDA)	33,33 %																		
Principales nationalités des personnes entrées en 2012	<table border="0"> <tr> <td>Russe :</td> <td>15 personnes</td> <td>(34,78 %)</td> <td>Guinée :</td> <td>5 personnes</td> <td>(8,70 %)</td> </tr> <tr> <td>Congo (RDC) :</td> <td>9 personnes</td> <td>(21,74 %)</td> <td>Pakistan :</td> <td>5 personnes</td> <td>(8,70 %)</td> </tr> <tr> <td>Egypte :</td> <td>5 personnes</td> <td>(10,87 %)</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> </table>	Russe :	15 personnes	(34,78 %)	Guinée :	5 personnes	(8,70 %)	Congo (RDC) :	9 personnes	(21,74 %)	Pakistan :	5 personnes	(8,70 %)	Egypte :	5 personnes	(10,87 %)			
Russe :	15 personnes	(34,78 %)	Guinée :	5 personnes	(8,70 %)														
Congo (RDC) :	9 personnes	(21,74 %)	Pakistan :	5 personnes	(8,70 %)														
Egypte :	5 personnes	(10,87 %)																	
Activité au sein du Cada en 2012	<p>En 2012, le département a enregistré une hausse de plus de 70 % du nombre de demandeurs d'asile primo-arrivants dont un tiers d'isolés congolais, suite à la mise en place notamment de nouvelles conditions de domiciliation et d'accueil en hébergement d'urgence. Dans le cadre du PGAA, le Cada de Massy s'est attaché à recenser les besoins des résidents et organiser des réunions d'informations sur le droit des étrangers, la procédure d'asile, la santé et l'histoire de France. Des débats ont eu lieu sur la question de l'égalité homme-femme et l'éducation des enfants. L'année 2012 a également été l'occasion de discuter de l'organisation politique de la France et le rôle des institutions. Des cours d'informatique ont également été mis en place.</p>																		
Nombre de réfugiés et de bénéficiaires de la protection subsidiaire hébergés	39 personnes soit 12 ménages																		
Nombre de réfugiés et bénéficiaires de la protection subsidiaire sortis	18 personnes soit 8 ménages																		
Type de sortie																			
- nombre de sorties vers un logement	8 ménages soit 18 personnes ont obtenu un logement																		
- emploi et/ou formation à la sortie	1 personne a eu accès à un emploi 2 personnes étaient en formation																		

Le Cada de l'Orge - 101-103, avenue de Fromenteau - 91600 SAVIGNY-SUR-ORGE

Capacité agréée au 31/12/2012	110 places																		
Nombre de personnes entrées	81 personnes soit 29 ménages																		
Nombre de personnes présentes	185 personnes soit 63 ménages																		
Taux d'occupation du Cada	97,27 %																		
Taux de reconnaissance global (Ofpra et CNDA)	44,83 %																		
Principales nationalités des personnes entrées en 2012	<table border="0"> <tr> <td>Russie :</td> <td>33 personnes</td> <td>(40,74 %)</td> <td>Algérie :</td> <td>6 personnes</td> <td>(7,41 %)</td> </tr> <tr> <td>Congo (RDC) :</td> <td>19 personnes</td> <td>(23,46 %)</td> <td>Géorgie :</td> <td>5 personnes</td> <td>(6,17 %)</td> </tr> <tr> <td>Turquie :</td> <td>8 personnes</td> <td>(9,88 %)</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> </table>	Russie :	33 personnes	(40,74 %)	Algérie :	6 personnes	(7,41 %)	Congo (RDC) :	19 personnes	(23,46 %)	Géorgie :	5 personnes	(6,17 %)	Turquie :	8 personnes	(9,88 %)			
Russie :	33 personnes	(40,74 %)	Algérie :	6 personnes	(7,41 %)														
Congo (RDC) :	19 personnes	(23,46 %)	Géorgie :	5 personnes	(6,17 %)														
Turquie :	8 personnes	(9,88 %)																	

91 ESSONNE (suite)

Le Cada de l'Orge - 101-103, avenue de Fromenteau - 91600 SAVIGNY-SUR-ORGE

Activité au sein du Cada en 2012

Le Cada de l'Orge a mis en place le Conseil de la vie sociale. L'ensemble des usagers se sont prononcés pour élire quatre représentants des personnes accueillies dont un président. Les salariés du Cada ont aussi élu leurs représentants. Le Conseil de la vie sociale donne son avis et fait des propositions sur des questions intéressant le fonctionnement de l'établissement.

La maîtrise de la langue française a été en 2012 au cœur des projets, avec in fine le tournage au Cada d'un documentaire avec les célèbres réalisateur Franck Cuveliet et compositeur Thierry Machuel : des hommes et des femmes, non francophones pour la plupart, ont cité des poèmes de « paroles et musique » sous les projecteurs. Les femmes ont été mises en avant avec la création d'un groupe investi dans le montage de projets visant à leur autonomisation.

Activités d'insertion du Cada en 2012

Nombre de réfugiés et de bénéficiaires de la protection subsidiaire hébergés	44 personnes soit 10 ménages
Nombre de réfugiés et bénéficiaires de la protection subsidiaire sortis	31 personnes soit 8 ménages
Type de sortie	
- nombre de sorties vers un logement	2 ménages soit 7 personnes ont obtenu un logement (1 dans le parc privé et 1 dans le parc public) 6 ménages soit 24 personnes ont obtenu un hébergement (logement relais Reloref ou CPH).
- emploi et/ou formation à la sortie	6 personnes ont eu accès à un emploi (3 CDI et 3 CDD)
Exemple de parcours d'insertion réussi	Au Cada un jeune afghan a bénéficié d'ateliers sociolinguistiques avec un groupe de 6 jeunes âgés de 16 à 19 ans, non scolarisés, non francophones et de niveau de français débutant. Puis, il a intégré une formation qualifiante rémunérée de « Parcours de mobilisation vers le projet professionnel » dans le cadre du dispositif d'insertion « Avenir Jeunes ». Il a choisi de préparer le certificat de qualification professionnelle réceptionniste et a signé un CDD en contrat de professionnalisation dans un hôtel. A l'obtention de son diplôme, il a été embauché en tant que réceptionniste. Quelques mois après, il est devenu assistant de direction de l'hôtel. Il quitte le Cada en louant un appartement dans le privé pour sa famille.

Activités d'intégration - Dispositif RELOREF

Adresse	Le dispositif Reloref - Réseau pour l'emploi et le logement pour les réfugiés 101-103, avenue de Fromenteau - 91600 SAVIGNY-SUR-ORGE
Nombre de logements-relais mobilisés	12
Nombre de personnes prises en charge	
- personnes hébergées	24 ménages soit 74 personnes
- personnes sorties	17 ménages sortis soit 57 personnes
Durée moyenne d'accompagnement	17 mois (3 ménages en cohabitation sont restés 35,5 mois)
Type de sortie du logement-relais	16 ménages ont obtenu un logement pérenne dans le parc public
Accès à un emploi à la sortie du logement-relais	6 personnes en CDI 6 personnes en CDD
Accompagnement vers une formation	7 personnes ont eu accès à une formation

Aide aux étrangers retenus - SAER Palaiseau

Centre de Rétention Administrative de Palaiseau - 13, rue Emile Zola - 91120 PALAISEAU

	Le centre de rétention administrative de Palaiseau est situé à proximité directe du commissariat de Palaiseau. Les personnes retenues peuvent circuler librement dans la zone de vie située au 1 ^{er} étage du centre mais ne peuvent pas accéder librement aux bureaux de l'OFII, de France terre d'asile et du service médical qui se trouvent au rez-de-chaussée du centre. Lorsqu'ils souhaitent avoir accès à l'un de ces services, les personnes doivent demander à un policier du poste de garde et attendre la disponibilité d'une « escorte » pour les y amener.
Capacité	40 places (uniquement hommes isolés)
Nombre d'intervenants France terre d'asile	1
Nombre de personnes retenues en 2012	559 hommes
Taux d'occupation en 2012	Au 1 ^{er} janvier : 42,5% Au 1 ^{er} avril* : 91,7% Au 1 ^{er} juillet** : 61,1% Au 1 ^{er} octobre** : 88,9% *En mars 2012, un incendie a restreint la capacité du centre à 12 places. ** En juin 2012, la capacité du centre est passée à 18 places. En 2012, le nombre de placements a baissé sensiblement suite à l'avis de la chambre criminelle de la Cour de cassation le 5 juin puis l'arrêt de la chambre civile le 5 juillet mettant fin à la garde à vue pour les étrangers sur le seul fondement de l'irrégularité de leur séjour.
Principales mesures d'éloignement à l'origine de placements	OQTF sans délai de départ volontaire : 415 ITF : 57 OQTF avec délai de départ volontaire : 41 Réadmissions Dublin : 9 APRF : 7 Autres : 30
Nombre de personnes rencontrées par France terre d'asile	559 personnes rencontrées: 996 informations individuelles et 21 informations collectives 138 préparations entretien JLD 112 mises en contact avec un avocat
Nombre de recours effectués	245 recours contentieux administratifs 94 appels CA 10 référés-liberté 1 saisines de la CEDH
Nombre de demande asile préparées par France terre d'asile	35 aides à la demande d'asile
Nombre de libérations par catégorie	Exécution de l'éloignement : 34 % Annulation par le juge judiciaire : 22,2 % Annulation par le juge administratif : 18,8 % Assignation à résidence : 0,5 % Expiration du délai légal : 4,5 % Décision préfectorale - ministérielle : 9,7 % Autres : 10,3 %



92 HAUTS-DE-SEINE

Le Cada de Châtillon - 44 bis, Boulevard Félix Faure - 92320 CHATILLON

Capacité agréée au 31/12/2012	125 places		
Nombre de personnes entrées	114 entrées, soit 56 ménages		
Nombre de personnes présentes	236 personnes		
Taux d'occupation du Cada	101,58 %		
Taux de reconnaissance global (Ofpra et CNDA)	45,83 %		
Principales nationalités des personnes entrées en 2012	Russie : 44 personnes (38,59 %)	Guinée : 7 personnes (6,14 %)	
	Côte d'Ivoire : 10 personnes (8,77 %)	Syrie : 7 personnes (6,14 %)	
	Congo : 8 personnes (7,01 %)		
Activité au sein du Cada en 2012	<p>En février 2012, l'équipe du Cada des Hauts-de-Seine a participé au premier forum professionnel de l'Inalco, partenariat qui s'est concrétisé par la signature d'une convention entre nos deux établissements. En juillet 2012, nous avons reçu la visite du Sous-préfet, Monsieur Guardiola. Comme chaque année, nous nous mobilisons pour la Semaine de la solidarité internationale, organisée par la ville de Clamart. Nous avons tenu un stand d'information présentant les actions de l'association. L'équipe du Cada a mis en place des ateliers à destination des usagers : le logement et la mobilité géographique, l'emploi, le système scolaire français, la citoyenneté etc. Le premier atelier a été illustré par une visite organisée de la ville de Troyes. Les bénévoles dispensent chaque semaine des cours de FLE, intensifs en été, ainsi que du soutien scolaire.</p>		

Activités d'insertion du Cada en 2012

Nombre de réfugiés et de bénéficiaires de la protection subsidiaire hébergés	56 personnes soit 22 ménages
Nombre de réfugiés et bénéficiaires de la protection subsidiaire sortis	50 personnes soit 17 ménages
Durée moyenne d'accompagnement	5 mois
Type de sortie	28 personnes, soit 6 ménages
- nombre de sorties vers un logement	4 ménages ont obtenu un logement dans le parc public 3 ménages ont obtenu un logement en CPH 6 ménages ont obtenu un hébergement temporaire (CHRS, foyer, résidence sociale) 4 ménages ont obtenu un logement dans le dispositif Solibail
- emploi et/ou formation à la sortie	5 personnes ont eu accès à un emploi en CDI 2 personnes ont eu accès à un emploi en CDD
Exemple de parcours d'insertion réussi	<p>Monsieur M, d'origine soudanaise, est arrivé au centre d'accueil pour demandeurs d'asile des Hauts-de-Seine en août 2010. Il a suivi assidument les cours de français dispensés au centre. Après l'obtention du statut de réfugié en octobre 2011, il a immédiatement trouvé un emploi dans une association intermédiaire. Grâce à cet emploi, il a pu accéder à un logement du dispositif Solibail en avril 2012. Trois mois après son départ du centre, il a obtenu un logement social. Il travaille aujourd'hui à temps plein dans une entreprise d'insertion.</p>

93 SEINE-SAINT-DENIS

Le Cada de Saint-Denis - 1, rue Edouard Vaillant - 93200 SAINT-DENIS

Capacité agréée au 31/12/2012	120 places		
Nombre de personnes entrées	95 personnes, soit 37 ménages		
Nombre de personnes présentes	220 personnes		
Taux d'occupation du Cada	99,10 %		
Taux de reconnaissance global (Ofpra et CNDA)	61,90 %		
Principales nationalités des personnes entrées en 2012	Russie : 41 personnes (34 %)	Congo (RDC) : 6 personnes (5 %)	
	Géorgie : 19 personnes (15,8 %)	Guinée : 5 personnes (4,16 %)	
	Sri Lanka : 12 personnes (10 %)		

Activité au sein du Cada en 2012

Dans le cadre de son partenariat avec le Winthrop-King Institute for Contemporary French and Francophone Studies de l'université de Floride une délégation du Cada a été reçue par l'université les 2, 3 et 4 avril 2012. Elle a présenté l'association et les activités du Cada de Saint-Denis autour de tables rondes organisées avec les responsables de l'institut et des étudiants en Master 2 Droits de l'Homme. Les salariés, représentants de France terre d'asile ont également présenté aux étudiants le traitement de la demande d'asile en France et les activités d'intervention sociale, aide au dossier et insertion. Par ailleurs, chaque année le Cada accueille durant les mois de mai, juin, juillet un stagiaire élève de l'université de Floride.

Activités d'insertion du Cada en 2012

Nombre de réfugiés et de bénéficiaires de la protection subsidiaire hébergés	32 ménages, soit 63 personnes
Nombre de réfugiés et bénéficiaires de la protection subsidiaire sortis	26 ménages, soit 56 personnes
Type de sortie	
- nombre de sorties vers un logement	8 ménages ont obtenu un logement pérenne dans le parc public 13 ménages ont obtenu un logement temporaire (CPH, Résidence sociale, Reloref) 5 ménages sont sorties avec une solution personnelle (hébergement chez un tiers ou sous location dans le parc public)
- emploi et/ou formation à la sortie	6 personnes en CDI 8 personnes en CDD, dont 5 personnes en Intérim 3 personnes en formation
Exemple de parcours d'insertion réussi	Monsieur M. a été reconnu réfugié, alors que ses parents avaient été déboutés de leur demande d'asile. Il a rapidement trouvé un CDI à temps plein malgré son manque de maîtrise de la langue française. Ce travail lui a permis d'améliorer son niveau de français. Il a ensuite obtenu un logement dans le parc public à Bobigny par le biais des Accords collectifs. Il a pris en charge son père, dont le recours devant le Conseil d'Etat avait été rejeté. Sa mère est rentrée au Sri Lanka dans le cadre de l'ARV.

Accueil et hébergement des demandeurs d'asile - Dispositif HUDA

Adresse	Le dispositif d'hébergement d'urgence - HUDA - 1, rue Edouard Vaillant - 93200 SAINT-DENIS		
Type d'hébergement	Hébergement en hôtel et en pavillon		
Nombre de places d'hébergement d'urgence	20 places		
Principales nationalités	Congo (RDC) : 6 personnes (30 %)	Kenya : 3 personnes (5 %)	
	Sri Lanka : 6 personnes (30 %)	Bengladesh : 2 personnes (10 %)	
	Guinée : 4 personnes (20 %)		
Nombre de personnes hébergées sur l'année	35 personnes hébergées		
Situation administrative des personnes hébergées au 31/12/2012	6 réfugiés, 6 déboutés, 23 en attente d'une place Cada		
Durée moyenne de séjour	106 jours		
Nombre de sorties	30 personnes		
Nombre d'orientations Cada	22 personnes		

Le Cada de Stains - 54, rue Victor Renelle - 93240 STAINS

Capacité agréée au 31/12/2012	176 places		
Nombre de personnes entrées	119 personnes, soit 61 ménages		
Nombre de personnes présentes	276 personnes, soit 147 ménages		
Taux d'occupation du Cada	95,69 %		
Taux de reconnaissance global (Ofpra et CNDA)	56 %		
Principales nationalités des personnes entrées en 2012	Russie : 32 personnes (26,89 %)	Sri Lanka : 12 personnes (10,08 %)	
	Guinée : 15 personnes (12,60 %)	Bangladesh : 7 personnes (5,88 %)	
	Congo (RDC) : 13 personnes (10,92 %)		
Activité au sein du Cada en 2012	Outre les sorties culturelles et activités qui se sont pérennisées depuis plusieurs années comme les cours de FLE dispensés par les étudiants en Master (200h en 2012 – 50 bénéficiaires), la Journée des oubliés des vacances, la fête de la ville et des associations, les ateliers relatifs aux droits, à l'emploi, au logement mais aussi les partenariats avec le Secours populaire français, l'APCIS (pour l'apprentissage de l'informatique), Culture du cœur, ont pu être mis en place grâce à la présence d'un volontaire de service civique depuis juillet 2012. Par ailleurs, le Cada a accueilli six contrats locaux étudiants dans le cadre d'un partenariat avec la Mairie de Stains, qui sont venus donner de leur temps au Cada comme bénévoles (accompagnement physique de personnes, aide aux devoirs, recherche pays, archivage etc.). Enfin, dans le cadre d'un partenariat avec l'enseigne Gap, les salariés de Gap de Paris se sont mobilisés afin d'offrir des jouets de Noël aux enfants du Cada.		

93 SEINE-SAINT-DENIS (suite)

Activités d'insertion du Cada en 2012

Nombre de réfugiés et de bénéficiaires de la protection subsidiaire hébergés	78 personnes, soit 44 ménages
Nombre de réfugiés et bénéficiaires de la protection subsidiaire sortis	52 personnes, soit 28 ménages
Type de sortie	
- nombre de sorties vers un logement	4 ménages ont obtenu un logement social 1 ménage a obtenu un logement dans le parc privé 22 ménages ont obtenu un hébergement temporaire (CPH, Solibail, Résidence sociale, Reloref, DPHRS) 1 ménage est sorti en solution individuelle
- emploi et/ou formation à la sortie	10 personnes ont eu accès à un emploi 5 personnes ont eu accès à une formation
Exemple de parcours d'insertion réussi	Monsieur D. de nationalité nigériane et anglophone, était très demandeur pour travailler. Son statut ne le lui permettant pas, il participa aux divers forums et événements pour l'emploi auxquels le pôle insertion du Cada accompagnait les bénéficiaires d'une protection internationale. A l'obtention de son statut de réfugié en mars 2012, Monsieur D. a été orienté vers une formation d'agent d'entretien en bâtiment à l'AFPA, lors de laquelle il a effectué des stages au sein d'une entreprise de nettoyage industriel, ce qui lui a permis d'être recruté pour des remplacements durant l'été 2012. Ce parcours d'insertion lui a permis d'être positionné, dans le cadre des accords collectifs, sur un appartement autonome, dans lequel il vit depuis septembre 2012. Deux mois plus tard, il fut orienté vers un chantier d'insertion de l'association Coup Main, où il occupe actuellement un poste de chauffeur livreur, poste qu'il occupait dans son pays.

Activités d'intégration - Dispositif RELOREF

Adresse	Le dispositif Reloref - Réseau pour l'emploi et le logement pour les réfugiés 54, rue Victor Renelle - 93240 STAINS
Nombre de logements-relais mobilisés	15
Nombre de personnes prises en charge	
- personnes hébergées	20 ménages hébergés, soit 52 personnes
- personnes sorties	19 ménages sortis, soit 48 personnes
Durée moyenne d'accompagnement	19 mois
Type de sortie du logement-relais	16 ménages ont obtenu un logement dans le parc public dont : - 5 ménages ont obtenu un logement social dans le cadre de la convention avec l'OPH 93 - 11 ménages ont obtenu un logement dans le parc public via les accords collectifs - 2 ménages sortis vers du logement temporaire (DPHRS et Reloref Melun) - 1 ménage en fin de prise en charge sorti sur une solution individuelle - 1 ménage transféré dans les effectifs du Cada au 31/12/2012 dans l'attente de son relogement
Accès à un emploi à la sortie du logement-relais	12 personnes en CDI
Accompagnement vers une formation	4 personnes ont eu accès à une formation durant ou à la sortie du dispositif
Activité du dispositif en 2012	L'année 2012 a été marquée par la fermeture de 60 places d'hébergement pour les bénéficiaires d'une protection internationale dans le cadre du dispositif de logements-relais Reloref (15 logements). Aussi, l'équipe du Cada a été mobilisée pour trouver des solutions de sortie en priorité pour les 20 ménages hébergés dans ce dispositif et pour restituer les logements. L'ensemble du parc en logements éclatés a été réorganisé. Par ailleurs, dans le prolongement de 2011, un certain nombre de difficultés institutionnelles ont été rencontrées, bloquant la sortie des réfugiés du centre (refus du maintien en Cada au-delà de 3 mois et d'autre part refus de délivrer le titre de séjour avec l'adresse du centre) ce qui constitue un frein considérable à leur insertion.

94 VAL-DE-MARNE

Le Cada de Créteil - Centre Miguel Angel ESTRELLA

112, Chemin Vert des Mèches - 94000 CRETEIL

Capacité agréée au 31/12/2012	170 places
Nombre de personnes entrées	117 personnes, soit 34 ménages
Nombre de personnes présentes	289 personnes
Taux d'occupation du Cada	95,22 %

Taux de reconnaissance global (Ofpra et CNDA)	63,16 %												
Principales nationalités des personnes entrées en 2012	<table border="0"> <tr> <td>Guinée :</td> <td>16 personnes (13,67 %)</td> <td>Afghanistan :</td> <td>9 personnes (7,7 %)</td> </tr> <tr> <td>Sri Lanka :</td> <td>15 personnes (12,82 %)</td> <td>Russie :</td> <td>8 personnes (6,8 %)</td> </tr> <tr> <td>Congo (RDC) :</td> <td>12 personnes (10,26 %)</td> <td></td> <td></td> </tr> </table>	Guinée :	16 personnes (13,67 %)	Afghanistan :	9 personnes (7,7 %)	Sri Lanka :	15 personnes (12,82 %)	Russie :	8 personnes (6,8 %)	Congo (RDC) :	12 personnes (10,26 %)		
Guinée :	16 personnes (13,67 %)	Afghanistan :	9 personnes (7,7 %)										
Sri Lanka :	15 personnes (12,82 %)	Russie :	8 personnes (6,8 %)										
Congo (RDC) :	12 personnes (10,26 %)												
Activité au sein du Cada en 2012	<p>Pour la troisième année consécutive nous continuons à proposer l'enseignement du FLE systématiquement à toutes les personnes accueillies notamment le passage du DILF à l'issue du parcours. Au cours de l'année, 79 personnes ont suivi des cours régulièrement et 14 ont obtenu le DILF.</p> <p>Nous poursuivons la mutualisation entre différents services de l'établissement (réunions de concertation entre l'équipe du Cada et celle du pôle d'insertion) autour des situations des familles statutaires et celles ayant obtenu la protection subsidiaire. Nous poursuivons également des ateliers mobilité en français et par groupe de langues. Le résultat pour l'année 2012 est significatif : six familles, soit trente personnes ont bénéficié de la mobilité géographique pour s'installer en province.</p>												

Activités d'insertion du Cada en 2012

Nombre de réfugiés et de bénéficiaires de la protection subsidiaire hébergés	91 personnes soit 24 ménages
Nombre de réfugiés et bénéficiaires de la protection subsidiaire sortis	75 personnes soit 19 ménages
Type de sortie	
- nombre de sorties vers un logement	4 ménages ont obtenu un logement, 14 ménages ont accédé à l'hébergement temporaire (CPH, Reloref) 1 ménage est sorti en solution individuelle
- emploi et/ou formation à la sortie	9 personnes ont obtenu un emploi (bâtiment, restauration, aide à la personne, ménage). 20 personnes ont suivi une formation dans le cadre du CAI (essentiellement une remise à niveau du français suivi d'un bilan de compétence)
Exemple de parcours d'insertion réussi	Le centre Miguel Angel Estrella a travaillé sur la mobilité géographique, ainsi 11 ménages ont bénéficié d'un parcours d'insertion en province dans 6 villes différentes (Vannes, le Havre, Carcassonne, Orléans, Rouen et Clermont-Ferrand).

Accueil et hébergement des demandeurs d'asile - Le Centre de transit

Adresse	Centre de transit - Centre Miguel Angel ESTRELLA 112, Chemin Vert des Mèches - 94000 CRETEIL												
Capacité agréée au 31/12/2012	80 places												
Nombre de personnes entrées	369 personnes, soit 99 familles												
Nombre de personnes présentes	430 personnes												
Taux d'occupation du centre	66,57 %												
Principales nationalités des personnes entrées en 2012	<table border="0"> <tr> <td>Russie :</td> <td>66 personnes (18 %)</td> <td>Palestine :</td> <td>19 personnes (5 %)</td> </tr> <tr> <td>Afghanistan :</td> <td>38 personnes (10 %)</td> <td>Ethiopie :</td> <td>18 personnes (5 %)</td> </tr> <tr> <td>Congo (RDC) :</td> <td>22 personnes (6 %)</td> <td></td> <td></td> </tr> </table>	Russie :	66 personnes (18 %)	Palestine :	19 personnes (5 %)	Afghanistan :	38 personnes (10 %)	Ethiopie :	18 personnes (5 %)	Congo (RDC) :	22 personnes (6 %)		
Russie :	66 personnes (18 %)	Palestine :	19 personnes (5 %)										
Afghanistan :	38 personnes (10 %)	Ethiopie :	18 personnes (5 %)										
Congo (RDC) :	22 personnes (6 %)												
Nombre des demandeurs d'asile accompagnés pour démarches ATA	339 dossiers ATA déposés												

Accueil et hébergement des demandeurs d'asile - La plate-forme d'accueil

Adresse	La plate-forme d'accueil de demandeurs d'asile primo-arrivants 24, rue Viet - 94000 CRETEIL
Nombre de personnes accueillies au cours de l'année 2012	3 332
Nombre des demandeurs d'asile en attente d'une place Cada	2 232
Nombre des demandeurs d'asile admis en Cada	235
Nombre de personnes sous procédure Dublin	36
Nombre d'accompagnement pour démarches CPAM	1 534
Nombre des demandeurs d'asile accompagnés pour démarches ATA	1 836
Nombre de demandeurs d'asile accompagnés ou orientés pour aide au dossier Ofpra/CNDA	535

94 VAL-DE-MARNE (suite)

Accueil et hébergement des demandeurs d'asile - La plate-forme d'accueil

Activité en 2012	<p>Trois activités développées par la plate-forme en 2012 ont considérablement amélioré la prise en charge des personnes accueillies :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les ateliers pour les femmes ont pour but d'aborder différents thèmes tels que les violences faites aux femmes, le suivi d'une grossesse, la prévention des MST etc. - les ateliers mobilité : l'équipe informe les réfugiés pris en charge par la plate-forme des avantages à engager un projet de mobilité en province. - les permanences sociales : elles permettent d'identifier les situations à risques et mieux informer nos usagers.
------------------	---

Accueil et hébergement des demandeurs d'asile - Dispositif HUDA

Adresse	Le dispositif d'hébergement d'urgence des demandeurs d'asile - Huda 24, rue Viet - 94000 CRETEIL
Type d'hébergement	Hébergement en hôtel
Nombre de places d'hébergement d'urgence	250 places
Nombre de personnes hébergées sur l'année	558 personnes hébergées au 31 décembre 2012
Situation administrative des personnes hébergées au 31/12/2012	<p>12 sous APS 211 en attente Cada 12 procédures Dublin 6 procédures prioritaires 4 déboutés 3 réfugiés 1 régularisé pour soin</p>
Durée moyenne de séjour	335 jours
Nombre de sorties	296
Nombre d'orientations Cada	235

Activités d'intégration - Le Pôle Insertion de Créteil

Adresse	Le Centre provisoire d'hébergement - CPH - Centre Miguel Angel ESTRELLA 112, Chemin Vert des Mèches - 94000 CRETEIL
Nombre de personnes prises en charge :	
Personnes hébergées	147 personnes soit 44 ménages hébergés
Personnes sorties	46 personnes soit 15 ménages hébergés
Durée moyenne d'accompagnement	19 mois
Type de sortie :	
Nombre de sorties vers un logement	<p>7 familles ont obtenu un logement par la Préfecture du Val-de-Marne dans le cadre du DALO 1 famille a obtenu un logement par la Préfecture du Val-de-Marne hors DALO 1 famille a obtenu un logement par la Préfecture de la Seine-Saint-Denis dans le cadre des accords collectifs 1 famille a obtenu un logement par la Préfecture des Yvelines dans le cadre du DALO 4 familles ont obtenu un logement en province dans le cadre du programme Mobilité (Rennes, Caen) 1 personne est sortie par le biais d'une solution individuelle</p>
Nombre d'emploi et/ou formation à la sortie	<p>6 personnes sont en CDI (3 à temps partiel, 3 à temps complet) 2 personnes sont en CDD (1 à temps partiel, 1 à temps complet) 3 personnes sont en formation linguistique 6 personnes sont en recherche d'emploi</p>

Activités d'intégration - Dispositif RELOREF

Adresse	Le dispositif Reloref - Réseau pour l'emploi et le logement pour les réfugiés - Centre Miguel Angel ESTRELLA 112, Chemin Vert des Mèches - 94000 CRETEIL
Nombre de logements-relais mobilisés	13
Nombre de personnes prises en charge	
- personnes hébergées	58 personnes soit 14 ménages hébergés
- personnes sorties	12 personnes soit 3 ménages sortis

Durée moyenne d'accompagnement	20 mois
Type de sortie du logement-relais	une famille a obtenu un appartement en bail direct sur le contingent DALO 1 % logement locatif 2 familles ont obtenu un appartement en bail direct dans le cadre de la Loi DALO du Val-de-Marne
Accès à un emploi à la sortie du logement-relais	6 personnes sont en CDI (3 à temps partiel, 3 à temps complet) 2 personnes sont en CDD (1 à temps partiel, 1 à temps complet) 3 personnes sont en formation linguistique 6 personnes sont en recherche d'emploi 4 personnes sont hommes ou femmes au foyer
Accompagnement vers une formation	5 personnes ont eu accès à une formation durant ou à la sortie du dispositif 5 personnes ont une formation linguistique 2 personnes ont une formation P.A.V.E. (Parcours d'accompagnement vers et dans l'emploi) 1 personne a eu accès à une formation qualifiante (agent funéraire)

Activités de protection des mineurs isolés étrangers - AMIE de Créteil

Adresse	Le dispositif d'accueil des mineurs isolés étrangers - AMIE de Créteil - Centre Miguel Angel ESTRELLA 112-120, Chemin Vert des Mèches - 94000 CRETEIL	
Nombre de places	20	
Nombres de jeunes suivis sur l'année et durée de prise en charge	20 jeunes sur 3 mois (ouverture octobre 2012) - Prise en charge prévue de deux ans	
Moyenne d'âge d'admission des jeunes	17 ans	
Principales nationalités	Mali (7 jeunes) Bangladesh (4 jeunes) Afghanistan (2 jeunes)	Pakistan (2 jeunes) Guinée (2 jeunes)
Répartition par sexe	100 % de garçons	
Nombres de demandes d'asile déposées	1	
Activité de l'établissement en 2012	Les trois mois suivant l'accueil des jeunes ont permis d'effectuer pour chacun d'entre eux un bilan de santé complet, une remise à niveau en français, une formation aux premiers secours, la pratique d'une activité sportive, une inscription à la Mission locale, une évaluation du niveau scolaire au Centre d'information et d'orientation (CIO) ainsi que des stages d'observation et de découverte des métiers afin de définir leur projet professionnel. Un partenariat avec la Préfecture du Val-de-Marne garantit l'obtention d'une APT pour les mineurs isolés étrangers (MIE) accueillis sur présentation d'une promesse d'embauche. Un jeune l'a obtenue et a commencé son apprentissage. Les visites de Centre de formation d'apprentis (CFA), rencontres avec les directeurs et premiers contacts avec les employeurs commencent début 2013 pour les 19 autres jeunes.	

Activités de protection des mineurs isolés étrangers - CAOMIDA

Adresse	Le Centre d'accueil et d'orientation pour mineurs isolés étrangers - Le Caomida 23, boulevard de la Gare - 94470 BOISSY-SAINT-LEGER	
Nombre de places	33 places dans le dispositif État 7 places conventionnées avec les Conseils généraux	
Nombres de jeunes suivis sur l'année et durée de prise en charge	40 sur 12 mois	
Moyenne d'âge d'admission des jeunes	17	
Principales nationalités	Guinée, Congo (RDC), Mali, Angola, Nigéria	
Répartition par sexe	15 % de filles et 85 % de garçons	
Nombres de demandes d'asile déposées	16	
Nombre de protections internationales accordées	15	
Activité de l'établissement en 2012	La spécificité du Caomida réside dans l'accueil de mineurs isolés étrangers (MIE) demandeurs d'asile pris en charge par les services d'Aide sociale à l'enfance de l'ensemble des départements français. Cette vocation nationale s'est concrétisée en 2012 par l'accueil de jeunes en provenance de 13 Conseils généraux. L'accompagnement juridique, éducatif et psychologique est adapté aux besoins des jeunes demandeurs d'asile, leur permettant de construire un projet de vie et de clarifier leur situation administrative. En 2012, 40 % des décisions (Ofpra et CNDA) ont donné lieu à une protection internationale.	

95 VAL-D'OISE

Le Cada de Sarcelles - Centre commercial n° 2 « La Poste »
6, Boulevard Maurice Ravel - 95200 SARCELLES

Capacité agréée au 31/12/2012	65 places																		
Nombre de personnes entrées	46 personnes soit 30 ménages																		
Nombre de personnes présentes	112 personnes, soit 74 ménages																		
- taux d'occupation du Cada	97,94 %																		
- taux de reconnaissance global (Ofpra et CNDA)	47,83 %																		
Principales nationalités des personnes entrées en 2012	<table border="0"> <tr> <td>Congo (RDC) :</td> <td>21 personnes</td> <td>(46,47 %)</td> <td>Iran :</td> <td>3 personnes</td> <td>(6,67 %)</td> </tr> <tr> <td>Sri Lanka :</td> <td>6 personnes</td> <td>(13,33 %)</td> <td>Mongolie :</td> <td>3 personnes</td> <td>(6,67 %)</td> </tr> <tr> <td>Géorgie :</td> <td>6 personnes</td> <td>(13,33 %)</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> </table>	Congo (RDC) :	21 personnes	(46,47 %)	Iran :	3 personnes	(6,67 %)	Sri Lanka :	6 personnes	(13,33 %)	Mongolie :	3 personnes	(6,67 %)	Géorgie :	6 personnes	(13,33 %)			
Congo (RDC) :	21 personnes	(46,47 %)	Iran :	3 personnes	(6,67 %)														
Sri Lanka :	6 personnes	(13,33 %)	Mongolie :	3 personnes	(6,67 %)														
Géorgie :	6 personnes	(13,33 %)																	
Activité au sein du Cada en 2012	L'activité 2012 a été marquée par la mise en place d'un véritable PGAA au sein du Cada de Sarcelles. Des cours de FLE, d'informatique, un module nouvel arrivant et plusieurs ateliers ont vu le jour, toujours dans le but d'autonomiser les personnes accueillies. Les modalités de l'insertion pour les personnes bénéficiaires d'une protection internationale ont été profondément modifiées suite à la mise en place du SIAO insertion. Cela a été l'occasion pour le Cada de nombreuses rencontres en vue de développer des partenariats afin de faciliter la sortie et l'intégration des réfugiés.																		

Activités d'insertion du Cada en 2012

Nombre de réfugiés et de bénéficiaires de la protection subsidiaire hébergés	33 personnes soit 21 ménages
Nombre de réfugiés et bénéficiaires de la protection subsidiaire sortis	27 personnes soit 17 ménages
Type de sortie	
- nombre de sorties vers un logement	<p>1 personne soit 1 ménage a accédé à un logement autonome en bail privé</p> <p>20 personnes soit 13 ménages ont accédé à un hébergement temporaire (Reloref, Solibail, CPH, FJT, CHRS)</p> <p>4 personnes soit 1 ménage ont obtenu une place en hébergement d'urgence</p> <p>2 personnes soit 2 ménages sont sorties vers des solutions personnelles</p>
Emploi et/ou formation à la sortie	<p>9 personnes ont eu accès à un emploi</p> <p>5 personnes ont bénéficié d'une formation</p>
Exemple de parcours d'insertion réussi	<p>Originaire du Congo-Brazzaville, M. J. est arrivé en France en avril 2011. Après plus d'un an d'errance, il est arrivé au Cada de Sarcelles. Trois mois après son entrée, il a obtenu le statut de réfugié par une décision de l'Ofpra. Le parcours d'insertion a alors débuté. A peine un mois et demi après sa notification, il a décroché un poste d'opérateur de production à temps plein, en CDD de 4 mois, avec possibilité de renouvellement.</p> <p>Grâce à ce poste et à sa mobilisation, il a intégré un dispositif Reloref, 4 mois seulement après l'obtention de son statut. Malgré sa récente arrivée en France et grâce à sa volonté et son autonomie, M. J. a réussi à s'intégrer rapidement en France. Il souhaite maintenant retrouver sa femme et ses deux enfants, les démarches sont en cours et leur arrivée devrait intervenir prochainement. Il peut maintenant projeter d'accueillir sa famille dans les meilleures conditions possibles.</p>

Activités d'intégration - Dispositif RELOREF

Adresse	Le dispositif Reloref - Réseau pour l'emploi et le logement pour les réfugiés Centre commercial n°2 « La Poste » 6, boulevard Maurice Ravel - 95200 Sarcelles
Nombre de logements-relais mobilisés	2
Nombre de personnes prises en charge	
- personnes hébergées	11 ménages hébergés soit 21 personnes
- personnes sorties	7 ménages soit 13 personnes
Type de sortie du logement-relais	<p>1 ménage soit 2 personnes a obtenu 1 logement dans le parc privé</p> <p>2 ménages soit 2 personnes ont obtenu 1 logement dans le parc public</p> <p>3 ménages soit 3 personnes ont obtenu un hébergement temporaire</p> <p>1 ménage soit 2 personnes a une modalité de sortie "autre"</p>
Accès à un emploi à la sortie du logement-relais	3 personnes étaient en emplois précaires
Accompagnement vers une formation	3 personnes ont eu accès à une formation durant ou à la sortie du dispositif

Le Cada de Chambon-le-Château Route de Chapeauroux - 48600 CHAMBON-LE-CHÂTEAU

Capacité agréée au 31/12/2012	40 places						
Nombre de personnes entrées	41 personnes, soit 9 ménages						
Nombre de personnes présentes	81 personnes, soit 17 ménages						
Taux d'occupation du Cada	97,58 %						
Taux de reconnaissance global (Ofpra et CNDA)	46,15 %						
Principales nationalités des personnes entrées en 2012	<table border="0"> <tr> <td>Russie : 28 personnes (68,29 %)</td> <td>Chine : 4 personnes (9,76 %)</td> </tr> <tr> <td>Arménie : 3 personnes (7,32 %)</td> <td>Syrie : 3 personnes (7,32 %)</td> </tr> <tr> <td>Albanie : 3 personnes (7,32 %)</td> <td></td> </tr> </table>	Russie : 28 personnes (68,29 %)	Chine : 4 personnes (9,76 %)	Arménie : 3 personnes (7,32 %)	Syrie : 3 personnes (7,32 %)	Albanie : 3 personnes (7,32 %)	
Russie : 28 personnes (68,29 %)	Chine : 4 personnes (9,76 %)						
Arménie : 3 personnes (7,32 %)	Syrie : 3 personnes (7,32 %)						
Albanie : 3 personnes (7,32 %)							
Activité au sein du Cada en 2012	<p>En 2012, plusieurs ateliers ont été animés au sein du Cada sur divers thèmes de la vie quotidienne : alimentation, logement, économie d'énergie, contraception, sécurité incendie, etc. Des réunions d'information concernant la procédure d'asile ont aussi été réalisées. Le Cada a fait appel à des intervenants extérieurs tels que la PMI (Protection maternelle infantile) pour de la prévention sur l'alimentation des enfant ou la Prévention routière. De plus, les résidents ont participé à des activités à l'extérieur du Cada (forum prévention accidents vie courante, la semaine du goût, des ateliers jardinage).</p>						

Activités d'insertion du Cada en 2012

Nombre de réfugiés et de bénéficiaires de la protection subsidiaire hébergés	12 personnes soit 3 ménages
Nombre de réfugiés et bénéficiaires de la protection subsidiaire sortis	12 personnes soit 3 ménages
Type de sortie	
- nombre de sorties vers un logement	<p>1 ménage soit 6 personnes en logement pérenne dans le parc public 1 ménage soit 3 personnes en logement temporaire (CPH) 1 ménage soit 3 personnes vers un hébergement chez un tiers</p>
- emploi et/ou formation à la sortie	Non

Activités d'intégration - Dispositif RELOREF

Adresse	Le dispositif Reloref - Réseau pour l'emploi et le logement pour les réfugiés Route de Chapeauroux 48600 CHAMBON-LE-CHÂTEAU
Nombre de logements-relais mobilisés	1
Nombre de personnes prises en charge	2 ménages soit 13 personnes
- personnes hébergées	2 ménages sortis soit 13 personnes
- personnes sorties	
Durée moyenne d'accompagnement	195 jours, soit 6,4 mois
Type de sortie du logement-relais	<p>1 ménage a obtenu un logement dans le parc privé 1 ménage a obtenu un logement dans le parc public</p>
Accès à un emploi à la sortie du logement-relais	0
Accompagnement vers une formation	0
Nombre de personnes sorties dans le cadre de la mobilité géographique	1 ménage sorti soit 6 personnes

32 GERS

Le Cada d'Auch - 3, quai des marronniers - 32000 AUCH

Capacité agréée au 31/12/2012	50 places
Nombre de personnes entrées	27 personnes dont 6 ménages
Nombre de personnes présentes	76 personnes
Taux d'occupation du Cada	103,31 %
Taux de reconnaissance global (Ofpra et CNDA)	63,64 %
Principales nationalités des personnes entrées en 2012	Arménie : 12 personnes (44,44 %) Russie : 9 personnes (33,33 %) Albanie : 6 personnes (22,22 %)
Activité au sein du Cada en 2012	L'année 2012 se caractérise pour le département du Gers par une nette augmentation du nombre de primo-arrivants entraînant des conditions d'accueil très précaires du fait de la saturation des possibilités locales. Les deux tiers des demandeurs d'asile du département étaient en attente d'une place Cada. L'information sur l'asile a fait l'objet de conférences débats dans le cadre de partenariats avec Amnesty international, l'Université du temps libre, le Conseil général, ISATIS Toulouse et les personnels médicaux et paramédicaux. Treize personnes ont bénéficié de stages de découverte en entreprise, de CDD dans l'agro-alimentaire et du service d'aide à la personne.

Activités d'insertion du Cada en 2012

Nombre de réfugiés et de bénéficiaires de la protection subsidiaire hébergés	23 personnes soit 5 ménages
Nombre de réfugiés et bénéficiaires de la protection subsidiaire sortis	13 personnes soit 4 ménages
Type de sortie	
- nombre de sorties vers un logement	4 ménages soit 13 personnes ont obtenu un logement dans le parc public
- emploi et/ou formation à la sortie	7 personnes ont eu accès à une formation d'accès au DILF

62 PAS-DE-CALAIS

Bureau d'information de France terre d'asile / UNHCR à Calais 37, rue de Thermes - 62100 CALAIS

Nombre de personnes rencontrées ou accueillies au cours de l'année 2012	959
Nombre de migrants ayant reçu une information individuelle sur la procédure d'asile	152
Nombre des demandeurs d'asile accompagnés dans la procédure devant l'Ofpra	90
Nombre des demandeurs d'asile accompagnés dans la procédure devant la CNDA	91
Nombre des maraudes effectuées	89
Nombre de mineurs accompagnés en vue de leur prise en charge	28
Activité du bureau en 2012	En 2012, le bureau a été obligé d'adapter son mode d'intervention au départ du personnel du HCR de Calais (qui assure notre mission conjointe depuis Paris) et à la création d'un nouveau dispositif de France terre d'asile pour mineurs isolés étrangers à Saint-Omer. Malgré le nombre constant de migrants présents sur le littoral et leur difficulté à accéder à certains droits (notamment à un hébergement) et bien que la pression policière soit toujours palpable, nous avons été obligés de réduire les maraudes d'information et le nombre de suivis de demandeurs d'asile primo-arrivants.

Activités de protection des mineurs isolés étrangers - La Maison du Jeune Réfugié

Adresse	Maison du jeune réfugié de Saint-Omer 8, rue des Bleuets - 62500 SAINT-OMER
Nombre de places	30 places de mise à l'abri d'urgence (ouverture le 10 décembre 2012) 50 places d'accueil de jour (ouverture le 20 septembre 2012) 30 places d'hébergement de stabilisation (ouverture le 20 septembre 2012)
Nombres de jeunes suivis sur l'année et durée de prise en charge	Mise à l'abri d'urgence : 31 usagers avec une durée moyenne de prise en charge de 4,32 jours Hébergement de stabilisation : 30 usagers avec une durée moyenne de prise en charge de 71,8 jours
Moyenne d'âge d'admission des jeunes	Mise à l'abri : 15,7 ans Hébergement de stabilisation : 15,9 ans
Principales nationalités	Mise à l'abri : afghane, tchadienne, camerounaise, malienne Hébergement de stabilisation : tchadienne, guinéenne (Guinée Conakry), soudanaise, afghane
Répartition par sexe	Mise à l'abri : 100 % de jeunes garçons Hébergement de stabilisation : 100 % de jeunes garçons
Nombres de demandes d'asile déposées	Aucune démarche pour le moment
Activité de l'établissement en 2012	Le dispositif de Saint-Omer se décompose en trois services: la mise à l'abri d'urgence, l'accueil de jour et l'hébergement de stabilisation en appartements. L'objectif de ce dispositif est de repérer les mineurs isolés étrangers les plus vulnérables et de leur proposer d'entrer dans le dispositif de mise à l'abri. Au bout de cinq jours, les jeunes souhaitant une prise en charge de long terme peuvent intégrer le dispositif de stabilisation. Un accompagnement juridique et administratif est proposé aux jeunes à l'accueil de jour, où sont également mis en place des activités comme des cours de français langue étrangère, des ateliers d'autonomie, des ateliers sportifs et culturels.

Aide aux étrangers retenus - Le Centre de Rétention

Adresse	Centre de rétention administrative de Coquelles Boulevard du Kent - 62903 COQUELLES
	Le centre de rétention administrative de Calais se trouve à moins de 10 kilomètres de Calais et se situe dans l'enceinte même de l'Hôtel de police, au côté du commissariat de police, d'un chenil et de la direction départementale de la police aux frontières. Le centre est divisé en trois zones: la zone rouge destinée aux femmes, les zones bleue et verte destinées aux hommes isolés. Les personnes retenues peuvent circuler librement dans chaque zone de vie. Elles doivent demander à la police si elles veulent accéder aux bureaux de France terre d'asile, de l'Ofii ou à l'infirmerie. Les intervenants de France terre d'asile ont libre accès aux zones de vie et disposent de badges à cet effet.
Capacité	79 places
Nombre d'intervenants France terre d'asile	2
Nombre de personnes retenues en 2012	1076 hommes - 53 femmes
Taux d'occupation en 2012	Au 1 ^{er} janvier : 31,6 % Au 1 ^{er} avril : 57 % Au 1 ^{er} juillet: 34,1 % Au 1 ^{er} octobre: 58,2 % En 2012, le nombre de placements a baissé sensiblement suite à l'avis de la chambre criminelle de la Cour de cassation le 5 juin puis l'arrêt de la chambre civile le 5 juillet mettant fin à la garde à vue pour les étrangers sur le seul fondement de l'irrégularité de leur séjour.
Principales mesures d'éloignement à l'origine de placements	OQTF sans délai de départ volontaire : 812 Réadmissions Schengen : 244 Réadmissions Dublin : 52 OQTF avec délai de départ volontaire : 9 ITF : 8 Autres : 4
Nombre de personnes rencontrées par France terre d'asile	1129 personnes rencontrées : 1178 informations individuelles 834 préparations entretien JLD 18 mises en contact avec un avocat

62 PAS-DE-CALAIS (suite)

Aide aux étrangers retenus - Le Centre de Rétention

Nombre de recours effectués	856 recours contentieux administratifs 115 appels CA 4 référés-liberté 7 saisines de la CEDH
Nombre de demande asile préparées par France terre d'asile	29 aides à la demande d'asile
Nombre de libérations par catégorie	Exécution de l'éloignement : 52,8 % Annulation par le juge judiciaire : 18,9 % Annulation par le juge administratif : 10,8 % Assignation à résidence : 0,1 % Expiration du délai légal : 1,2 % Décision préfectorale - ministérielle : 10,4 % Autres : 5,9 %

49 MAINE-ET-LOIRE

Le Cada d'Angers - 2, rue Guillaume Lekeu - 49000 ANGERS
L'Antenne de Saumur - 22, place Saint-Pierre - 49400 SAUMUR

Capacité agréée au 31/12/2012	140 places
Nombre de personnes entrées	83 personnes soit 21 ménages
Nombre de personnes présentes	224 personnes
Taux d'occupation du Cada	99,16 %
Taux de reconnaissance global (Ofpra et CNDA)	27,78 %
Principales nationalités des personnes entrées en 2012	Russie : 27 personnes (30,12 %) Géorgie : 9 personnes (11 %) Albanie : 10 personnes (12 %) Kosovo : 9 personnes (11 %) Soudan : 10 personnes (12 %)

Activité au sein du Cada en 2012

Malgré une baisse de la demande d'asile au niveau local, la possibilité d'offrir une place en hébergement est toujours difficile. C'est dans ce cadre que de nouveaux squats se sont organisés avec le soutien des collectifs de défense des migrants et qu'à l'opposé, l'Etat organisait la mise en place des « algécos » pour héberger les personnes, et notamment les demandeurs d'asile sans solution d'hébergement de 22 heures à 6 heures du matin. Comme chaque année, le Cada a organisé la journée des réfugiés, en partenariat avec tous les acteurs de la demande d'asile du territoire angevin et avec le soutien important de la ville d'Angers (soutien financier, technique et logistique). Le centre a participé à la manifestation « Mix cité » pour la première année de sa création, manifestation portée par la ville d'Angers avec des associations très diverses mais voulant toutes mettre en valeur les richesses de l'inter culturalité. Noël solidaire fut également l'occasion de présenter l'association aux angevins.

Activités d'insertion du Cada en 2012

Nombre de réfugiés et de bénéficiaires de la protection subsidiaire hébergés	46 personnes soit 11 ménages
Nombre de réfugiés et bénéficiaires de la protection subsidiaire sortis	31 personnes soit 9 ménages
Type de sortie	
- nombre de sorties vers un logement	27 personnes ont obtenu un logement 4 personnes ont accédé à un hébergement temporaire (CPH)
- emploi et/ou formation à la sortie	3 personnes ont accédé à un emploi 20 personnes ont intégré une formation linguistique

Accueil et hébergement des demandeurs d'asile - Dispositif HUDA

Adresse	Le Cada d'Angers - 2, rue Guillaume Lekeu - 49000 ANGERS L'Antenne de Saumur - 22, place Saint-Pierre - 49400 SAUMUR
Type d'hébergement	Appartements partagés

Nombre de places d'hébergement d'urgence	175 places
Principales nationalités des personnes accueillies	Somalie : 26 personnes (15 %) Tchad : 13 personnes (7,6 %) Kosovo : 26 personnes (15 %) Erythrée : 12 personnes (7 %) Soudan : 22 personnes (13 %)
Nombre de personnes hébergées sur l'année	346 personnes
Situation administrative des personnes hébergées au 31/12/2012	133 personnes étaient en demande d'asile dont plus de 70 % en attente d'une place Cada 21 personnes avaient obtenu le statut de réfugié et 8 étaient déboutées du droit d'asile
Durée moyenne de séjour	295 jours
Nombre de sorties	175 personnes
Nombre d'orientations Cada	24

Activités d'intégration - Dispositif CAP'I

Adresse	Le projet CAP INTEGRATION - CAPI - 2, rue Guillaume Lekeu - 49000 ANGERS
Nombre de personnes prises en charge :	
- personnes hébergées	32 ménages soit 49 personnes
- personnes sorties	23 ménages soit 33 personnes
Durée moyenne d'accompagnement	7 mois
Type de sortie	
- nombre de sorties vers un logement	6 ménages ont obtenu un logement dans le parc public 16 ménages ont accédé à un hébergement temporaire 1 ménage est sorti en solution individuelle
- nombre d'emploi et/ou formation à la sortie	3 personnes ont accédé à un emploi (2 en CDD et 1 en contrat aidé) 9 personnes ont bénéficié d'une formation linguistique

Activités d'intégration - Dispositif CERF

Adresse	Le Dispositif CERF (Accompagnement socioprofessionnel des bénéficiaires du RSA) 2, rue Guillaume Lekeu - 49000 ANGERS
Nombre de personnes prises en charge :	
- personnes accompagnées	91 personnes ont été accompagnées dans le cadre de l'insertion professionnelle
- personnes sorties	68 personnes
Durée moyenne d'accompagnement	1 an
Nature de l'accompagnement délivré / prestations proposées	Accompagnement socio-professionnel
Résultats de l'accompagnement délivré	
- emploi et formation	2 personnes en CDI, 9 en CDD, 9 en contrat aidé, 11 en contrat d'intérim 15 personnes ont intégré une formation 20 personnes ont quitté le dispositif 2 personnes ont été réorientées vers un accompagnement social
- logement / hébergement	Le CERF est uniquement un dispositif d'insertion professionnelle. Il n'y a pas d'insertion par le logement dans le cadre de cet accompagnement.
Exemple de parcours d'insertion réussi	Madame Y. de nationalité somalienne, a sollicité l'accompagnement au sein du dispositif CERF afin de l'aider à définir son projet professionnel. Sans diplôme, maîtrisant difficilement la langue et sans ressources, Madame Y. a choisi d'intégrer une formation CAP petite enfance. Pour y parvenir, l'équipe lui a proposé l'aide d'un bénévole pour améliorer son français et l'a orienté vers un emploi à temps partiel afin de subvenir à ses besoins et garder du temps pour sa formation. Parallèlement, Madame Y. s'investit pleinement en tant que bénévole dans une association dans laquelle elle pratique la couture et présente ses créations dans le cadre de défilés.

Activités d'intégration - Dispositif RELOREF

Adresse	Le dispositif Reloref - Réseau pour l'emploi et le logement pour les réfugiés 2, rue Guillaume Lekeu - 49000 ANGERS
Nombre de logements-relais mobilisés	8 logements relais
Nombre de personnes prises en charge :	
- personnes hébergées	24 ménages hébergés soit 29 personnes
- personnes sorties	14 ménages sortis soit 18 personnes
Durée moyenne d'accompagnement	8,07 mois
Type de sortie du logements-relais	8 ménages ont obtenu un logement en bail direct dans le parc public 1 ménage en sous-location dans le parc public 3 ménages ont intégré un dispositif d'hébergement et d'insertion 2 sont partis à l'étranger

53 MAYENNE

Le Cada de Mayenne - 16, place de Hercé - 53100 MAYENNE
Antenne de Laval - 44, rue de la Paix - 53000 LAVAL

Capacité agréée au 31/12/2012	100 places						
Nombre de personnes entrées	54 personnes, soit 15 ménages						
Nombre de personnes présentes	154 personnes						
Taux d'occupation du Cada	101,19 %						
Taux de reconnaissance global (Ofpra et CNDA)	53,12 %						
Principales nationalités des personnes entrées en 2012	<table border="0"> <tr> <td>Azerbaïdjan : 14 personnes (27 %)</td> <td>Russie : 8 personnes (16 %)</td> </tr> <tr> <td>Kosovo : 12 personnes (24 %)</td> <td>Congo (RDC) : 5 personnes (10 %)</td> </tr> <tr> <td>Angola : 11 personnes (22 %)</td> <td>Rwanda : 1 personne (2 %)</td> </tr> </table>	Azerbaïdjan : 14 personnes (27 %)	Russie : 8 personnes (16 %)	Kosovo : 12 personnes (24 %)	Congo (RDC) : 5 personnes (10 %)	Angola : 11 personnes (22 %)	Rwanda : 1 personne (2 %)
Azerbaïdjan : 14 personnes (27 %)	Russie : 8 personnes (16 %)						
Kosovo : 12 personnes (24 %)	Congo (RDC) : 5 personnes (10 %)						
Angola : 11 personnes (22 %)	Rwanda : 1 personne (2 %)						
Activité au sein du Cada en 2012	<p>Le Cada de Mayenne a déménagé le 1^{er} avril 2012 après neuf années passées dans les précédents locaux. Les cours de français restent l'activité essentielle du PGAA du Cada de Mayenne. Ils sont assurés par une formatrice en français langue étrangère qui s'occupe également de la coordination d'une quinzaine de bénévoles intervenant dans le cadre du soutien scolaire. Ne disposant pas de classe allophone dans le département de la Mayenne, les jeunes accueillis dans nos dispositifs d'hébergement sont directement scolarisés dans les classes de leur tranche d'âge ou de leur niveau (tests CIO). Ce soutien de la ville de Mayenne est donc très important et participe à la réussite scolaire des jeunes.</p>						

Activités d'insertion du Cada en 2012

Nombre de réfugiés et de bénéficiaires de la protection subsidiaire hébergés	21 personnes soit 4 ménages
Nombre de réfugiés et bénéficiaires de la protection subsidiaire sortis	21 personnes soit 4 ménages
Type de sortie	
- nombre de sorties vers un logement	4 ménages soit 21 personnes ont obtenu un logement dans le parc public
- emploi et/ou formation à la sortie	1 personne en CDD 7 personnes ont bénéficié d'une formation linguistique

Activité d'accueil des demandeurs d'asile - Service de domiciliation

Adresse	Antenne de Laval - 44, rue de la Paix - 53000 LAVAL
Nombre de personnes accueillies au cours de l'année 2012	228
Nombre des demandeurs d'asile en attente d'une place Cada	170
Nombre des demandeurs d'asile admis en Cada	15
Nombre de personnes sous procédure Dublin	10
Nombre d'accompagnement pour démarches CPAM	140
Nombre des demandeurs d'asile accompagnés pour démarches ATA	140
Nombre de demandeurs d'asile accompagnés ou orientés pour aide au dossier Ofpra/CNDA	140
Activité du service en 2012	Pour l'année 2012, nous avons conventionné directement avec l'Ofii pour assurer ce service de domiciliation dans le département de la Mayenne.

Activité d'accueil et d'hébergement des demandeurs d'asile - Dispositif HUDA

Adresse	Le dispositif d'accueil et d'hébergement d'urgence des demandeurs d'asile - HUDA 16, place de Hercé - 53100 MAYENNE 44, rue de la Paix - 53000 LAVAL 7, place de la Mairie - 53200 CHÂTEAU GONTIER
Type d'hébergement	Hébergement d'urgence en hôtel et en appartements
Nombre de places d'hébergement d'urgence	132 places

Principales nationalités	Russie : 54 personnes (43 %) Azerbaïdjan : 23 personnes (18 %) Arménie : 9 personnes (7 %)	Kosovo : 7 personnes (6 %) Chine : 7 personnes (6 %)
Nombre de personnes hébergées sur l'année	210 personnes hébergées	
Situation administrative des personnes hébergées au 31/12/2012	210 personnes en attente de places Cada	
Durée moyenne de séjour	345 jours	
Nombre de sorties	52 personnes sorties	
Nombre d'orientations Cada	15	

Activité d'intégration - Projet APRES

Adresse	Le Projet APRES - 44, rue de la Paix - 53000 LAVAL	
Nombre de personnes prises en charge :	228	
Personnes accompagnées	21 ménages accompagnés soit 82 personnes : 10 ménages dans le cadre du logement non décent 11 ménages dans le cadre d'une première entrée dans le logement	
Personnes sorties	8 ménages soit 29 personnes	
Durée moyenne d'accompagnement	6 mois	
Nature de l'accompagnement délivré / prestations proposées	Accompagnement à l'entrée dans le logement autonome et recherche de solutions dans le cadre du logement non décent	
Résultats de l'accompagnement délivré - emploi et formation - logement / hébergement	Pas d'accompagnement vers l'emploi 10 ménages ont été accompagnés afin d'améliorer leurs conditions de logement 11 ménages ont été accompagnés afin de faciliter l'entrée dans leur 1 ^{er} logement autonome	

Activité d'intégration - Dispositif RELOREF

Adresse	Le dispositif Reloref - Réseau pour l'emploi et le logement pour les réfugiés 4, rue de la Paix - 53000 LAVAL	
Nombre de logements-relais mobilisés	3	
Nombre de personnes prises en charge - personnes hébergées - personnes sorties	8 ménages soit 30 personnes 5 ménages soit 19 personnes	
Durée moyenne d'accompagnement	118 jours, soit 3,9 mois	
Type de sortie du logement-relais	5 ménages dans le parc public de Laval	
Accès à un emploi à la sortie du logement-relais	1 personnes en CDD	
Accompagnement vers une formation	9 personnes en FLE	

60 OISE

Le Cada de Creil - 7, rue des Usines - 60100 CREIL

Capacité agréée au 31/12/2012	100 places	
Nombre de personnes entrées	89 personnes, soit 54 ménages	
Nombre de personnes présentes	186 personnes, soit 134 ménages	
Taux d'occupation du Cada	98,79 %	
Taux de reconnaissance global (Ofpra et CNDA)	20,55 %	
Principales nationalités des personnes entrées en 2012	Congo (RDC) : 40 personnes (44,94 %) République du Congo : 7 personnes (7,87 %)	Angola : 7 personnes (7,87 %) Géorgie : 6 personnes (6,74 %)
Activité au sein du Cada en 2012	A la demande du préfet de région, nous avons privilégié l'accueil de familles dans notre établissement. Auparavant, nous accueillions majoritairement des isolés. Ainsi, au 31 décembre 2012, 59 % des personnes hébergées étaient des familles, 64 % étaient originaires d'Afrique, 29 % d'Europe et 7 % d'Asie. 37 % étaient des hommes, 34 % des femmes et 29 % des enfants. Nous avons dû renforcer nos partenariats liés à l'enfance et à la petite enfance. Par ailleurs, le nombre de non francophones s'étant accru, nous avons eu le souci d'inscrire le maximum de personnes auprès d'associations proposant des cours de français langues étrangères.	

60 OISE (suite)

Activités d'insertion du Cada en 2012

Nombre de réfugiés et de bénéficiaires de la protection subsidiaire hébergés	28 personnes soit 20 ménages
Nombre de réfugiés et bénéficiaires de la protection subsidiaire sortis	22 personnes soit 14 ménages
Type de sortie	
- nombre de sorties vers un logement	10 ménages soit 18 personnes ont accédé à un logement temporaire 4 ménages soit 4 personnes sont sortis du Cada en solution individuelle
- emploi et/ou formation à la sortie	2 personnes ont eu accès à un emploi en CDI

Activité d'intégration - Dispositif RELOREF

Adresse	Le dispositif Reloref - Réseau pour l'emploi et le logement pour les réfugiés 7, rue des Usines - 60100 CREIL
Nombre de logements-relais mobilisés	3
Nombre de personnes prises en charge	
- personnes hébergées	7 ménages hébergés, soit 16 personnes
- personnes sorties	4 ménages sortis, soit 7 personnes
Durée moyenne d'accompagnement	8,3 mois
Type de sortie du logement-relais	2 ménages ont obtenu un logement dans le parc public 2 ménages sont sortis en solution individuelle
Accès à un emploi à la sortie du logement-relais	Aucune personne n'était en emploi à la sortie du logement-relais, 3 ménages sur 4 étant des familles monoparentales avec enfant en bas âge
Accompagnement vers une formation	2 personnes ont eu accès à une formation pendant leur prise en charge dans le dispositif

79 DEUX-SÈVRES

Cada de Niort - 5, rue Tartifume - 79000 NIORT

Capacité agréée au 31/12/2012	100
Nombre de personnes entrées	55 personnes, soit 15 ménages
Nombre de personnes présentes	151 personnes
Taux d'occupation du Cada	99,83 %
Taux de reconnaissance global (Ofpra et CNDA)	9,09 %
Principales nationalités des personnes entrées en 2012	Russie : 13 personnes (23,64 %) Maroc : 6 personnes (10,91 %) Géorgie : 6 personnes (10,91 %) Syrie : 5 personnes (9,09 %) Guinée : 6 personnes (10,91 %) Congo (RDC) : 5 personnes (9,09 %)
Activité au sein du Cada en 2012	Le Centre a participé à de nombreuses manifestations telles que la 'Fête du réfugié' dans le cadre du festival TECIVERDI ou les fêtes de quartier Clou Bouchet. Une fête du Cada a été organisée en janvier 2012. Des ateliers ont été mis en place tels que des ateliers sur la thématique de la grossesse et de la contraception, des ateliers 'familles et droits' (en partenariat avec le CIDF), des ateliers sur l'équilibre alimentaire avec un intervenant de la CPAM, un atelier périscolaire avec la Mairie de Niort (ANIOS), des ateliers apprentissage vélo en partenariat avec l'association Vent d'Ouest.

Activités d'insertion du Cada en 2012

Nombre de réfugiés et de bénéficiaires de la protection subsidiaire hébergés	1 ménage soit 1 personne
Nombre de réfugiés et bénéficiaires de la protection subsidiaire sortis	1 ménage soit 1 personne
Type de sortie	
- nombre de sorties vers un logement	1 ménage soit 1 personne a obtenu un logement pérenne dans le parc privé
- emploi et/ou formation à la sortie	1 personne en formation linguistique

Activité d'intégration - Dispositif RELOREF

Adresse	Le dispositif Reloref - Réseau pour l'emploi et le logement pour les réfugiés 5, rue de Tartifume - 79000 NIORT
Nombre de logements-relais mobilisés	4
Nombre de personnes prises en charge	
- personnes hébergées	8 ménages hébergés soit 25 personnes
- personnes sorties	4 ménages sortis soit 19 personnes
Durée moyenne d'accompagnement	9,5 mois soit 169 jours
Type de sortie du logement-relais	3 ménages ont obtenu un logement pérenne dans le parc public (bail direct) 1 ménage est sorti du dispositif avec une solution personnelle (hébergé chez des amis)
Accompagnement vers une formation	7 personnes en formation linguistique
Nombre de personnes sorties dans le cadre de la mobilité géographique	1 ménage soit 5 personnes

05 HAUTES-ALPES

Le Cada de Gap - 3, rue de Valserres - 05000 GAP

Capacité agréée au 31/12/2012	50 places
Nombre de personnes entrées	30 personnes soit 8 ménages
Nombre de personnes présentes	80 personnes
Taux d'occupation du Cada	100,99 %
Taux de reconnaissance global (Ofpra et CNDA)	30,77 %
Principales nationalités des personnes entrées en 2012	Russie : 20 personnes (66,66 %) Syrie : 2 personnes (6,66 %) Azerbaïdjan : 8 personnes (26,66 %)
Activité au sein du Cada en 2012	Quarante-huit ateliers ont été proposés aux résidents sur des thèmes divers dont la santé, la relaxation, les premiers secours, la scolarité, l'emploi et le logement en France, la procédure d'asile, la prévention routière, des visites culturelles ainsi que des visites d'entreprises. Une journée portes ouvertes a eu lieu lors de la journée mondiale du réfugié le 20 juin 2011. Des séances de FLE (huit heures chaque semaine) et des aides aux devoirs ont été conduites par huit bénévoles. Jacques Quastana, nouveau préfet des Hautes-Alpes a pris ses fonctions le 19 mars 2012.

Activités d'insertion du Cada en 2012

Nombre de réfugiés et de bénéficiaires de la protection subsidiaire hébergés	12 personnes soit 4 ménages
Nombre de réfugiés et bénéficiaires de la protection subsidiaire sortis	9 personnes soit 3 ménages
Type de sortie	
- nombre de sorties vers un logement	8 personnes soit 2 ménages ont obtenu un hébergement (Reloref) 1 personne soit un ménage est sorti en solution individuelle

Accueil et hébergement des demandeurs d'asile - APPUR et HOTUR

Adresse	Le dispositif d'hébergement d'urgence des demandeurs d'asile - APPUR et HOTUR 3, rue de Valserres - 05000 GAP
Type d'hébergement	Hébergement dans 4 appartements et en hôtel
Nombre de places d'hébergement d'urgence	16 places
Principales nationalités	Arménie : 20 personnes (46,50 %) Azerbaïdjan : 3 personnes (6,97 %) Russie : 14 personnes (32,55 %)
Nombre de personnes hébergées sur l'année	43 personnes hébergées
Situation administrative des personnes hébergées au 31/12/2012	22 en attente d'une place Cada 2 procédures Dublin 16 en procédure prioritaire
Durée moyenne de séjour	250 jours
Nombre de sorties	29 personnes
Nombre d'orientations Cada	12

05 HAUTES-ALPES (suite)

Activités d'intégration - Dispositif AAJE

Adresse	Projet d'accueil des étrangers - « Aide administrative et juridique auprès des étrangers » - AAJE 3, rue de Valserrres - 05000 GAP
Nombre de personnes prises en charge - personnes accompagnées	218 personnes ont été reçues, ce qui représente en tout 1 125 rendez-vous
Nature de l'accompagnement délivré / prestations proposées	Le dispositif AAJE a pour objectif d'accueillir et d'accompagner les étrangers des Hautes-Alpes en vue d'assurer leur intégration sur le territoire dans les meilleurs délais et d'accompagner les étrangers dans leurs démarches administratives et dans leurs démarches juridiques comme le regroupement familial, la demande de régularisation, les titres de séjour. Dans le cadre de ce projet, les étrangers sont informés sur leurs droits et devoirs en France, orientés vers les institutions et organismes compétents et il leur est également proposé un accompagnement socio-administratif et juridique.
Résultats de l'accompagnement délivré : - juridique - administratif - santé - logement/hébergement - accompagnement/social	467 interventions 418 interventions 308 interventions 95 interventions 130 interventions

Activité d'intégration - Dispositif RELOREF

Adresse	Le dispositif Reloref - Réseau pour l'emploi et le logement pour les réfugiés 3, rue de Valserrres - 05000 GAP
Nombre de logements-relais mobilisés	2
Nombre de personnes prises en charge - personnes hébergées - personnes sorties	5 ménages hébergés soit 19 personnes 4 ménages sortis soit 16 personnes
Durée moyenne d'accompagnement	162 jours
Type de sortie du logement-relais	4 ménages ont obtenu un logement dans le parc public
Accès à un emploi à la sortie du logement-relais	1 personne en CDD (chantier insertion)
Accompagnement vers une formation	1 accompagnement vers une formation a été envisagée mais a été interrompue suite à une grossesse

83 VAR

Le Cada de Toulon - 19, rue Paul Lendrin - 83000 TOULON

Capacité agréée au 31/12/2012	60 places
Nombre de personnes entrées	41 personnes soit 12 ménages
Nombre de personnes présentes	93 personnes
Taux d'occupation du Cada	98,14 %
Taux de reconnaissance global (Ofpra et CNDA)	46,67 %
Principales nationalités des personnes entrées en 2012	Russie : 12 personnes (29,27 %) Congo (RDC) : 5 personnes (12,19 %) Géorgie : 10 personnes (24,39 %) Afghanistan : 5 personnes (12,19 %) Albanie : 5 personnes (12,19 %)
Activité au sein du Cada en 2012	Dans le cadre du PGAA, nombreuses activités ont été mises en place cette année telles que : - des cours de FLE (Français langue étrangère), des aides aux devoirs, - des ateliers relatifs à l'entrée dans un logement, le budget prévisionnel pour se reloger, le FSL, les droits et devoirs du locataire et du propriétaire, les économies d'énergie, la recherche de logement, la recherche d'emploi, l'introduction au droit du travail, la mobilité géographique - des activités cuisine, informatique, coiffure, lecture. - des ateliers sur les droits et devoirs des réfugiés. A la demande de l'Ofii et de la DDSCS, nous avons ouvert un service de domiciliation durant le dernier trimestre.

Activités d'insertion du Cada en 2012

Nombre de réfugiés et de bénéficiaires de la protection subsidiaire hébergés	18 personnes soit 5 ménages
Nombre de réfugiés et bénéficiaires de la protection subsidiaire sortis	12 personnes soit 3 ménages
Type de sortie	
- nombre de sorties vers un logement	3 ménages soit 12 personnes ont obtenu un logement
- emploi et/ou formation à la sortie	1 personne a eu accès à un emploi 3 personnes ont eu accès à une formation

Activité d'intégration - Dispositif RELOREF

Adresse	Le dispositif Reloref - Réseau pour l'emploi et le logement pour les réfugiés 19, rue Paul Lendrin - 83000 TOULON
Nombre de logements-relais mobilisés	1
Nombre de personnes prises en charge	
- personnes hébergées	2 ménages hébergés soit 8 personnes dont 4 adultes et 4 enfants
- personnes sorties	2 ménages sortis, soit 8 personnes dont 4 adultes et 4 enfants
Durée moyenne d'accompagnement	192 jours
Type de sortie du logement-relais	1 ménage a obtenu un logement dans le parc public 1 ménage a obtenu un logement dans le parc privé
Accès à un emploi à la sortie du logement-relais	1 personne en CDI

